This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 822,774

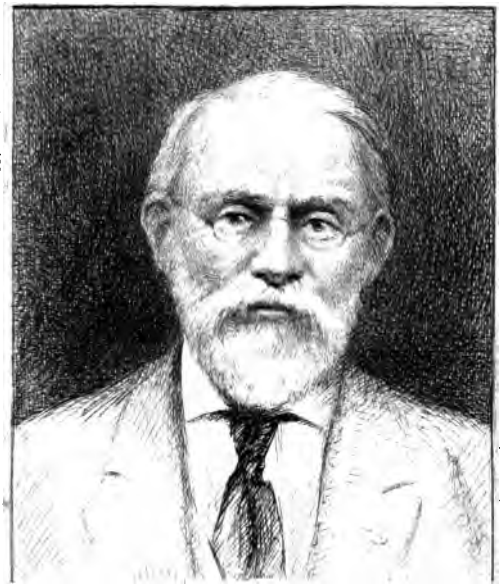

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
223.4
.B76

LE GÉNÉRAL DUPHOT

(1769-1797)

PAR

UN DE SES ARRIÈRE-NEVEUX

GEORGES BOULOT

AVOCAT À LA COUR D'APPEL

AVEC UN PORTRAIT

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

Tous droits réservés

LE

GÉNÉRAL DUPHOT

« Le jeune Duphot était la vertu même. »

(Mémorial.)

LE GÉNÉRAL DUPHOT

D'APRÈS UN PORTRAIT DE FAMILLE

H. V.

LE
GÉNÉRAL DUPHOT

(1769-1797)

PAR

UN DE SES ARRIÈRE-NEVEUX

GEORGES BOULOT

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

AVEC UN PORTRAIT

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e,

1908

Tous droits réservés

DC
223.4
.B76

Tous droits de reproduction et de traduc
réservés pour tous pays.

Dunning
Dorton
3-9-40
39927

PRÉFACE

Dans la fameuse promotion des généraux de la première république, Lyon compte plusieurs de ses enfants. L'histoire a oublié les noms de Maupetit, Godinot, Franceschi, Delorme, Carra Saint-Cyr, Belon de Lapisse, Meunier Saint-Clair, Sherlock. Seuls Duphot et Suchet sont restés célèbres et leur ville natale les honore d'un même culte malgré leurs destinées différentes. L'un, en effet, survécut à la Révolution et à l'Empire et mourut comblé d'honneurs, maréchal et duc d'Albufera ; l'autre n'était que général

de brigade quand il périt à vingt-huit ans dans des circonstances dramatiques qui devaient immortaliser son nom.

C'était au lendemain du traité de Campo-Formio. Duphot était venu à Rome retrouver sa fiancée, Désirée Clary, la future reine de Suède, dont la sœur aînée avait épousé Joseph Bonaparte, alors ambassadeur près de Pie VI. Ce mariage avec une jeune fille qu'il aimait comblait tous les vœux de Duphot. Il avait été approuvé et encouragé par le général en chef de l'armée d'Italie, qui voyait avec plaisir un de ses officiers les plus distingués entrer dans sa famille. Il allait avoir lieu quand, le 28 décembre 1797, une émeute éclate dans les rues de Rome. Le général, emporté par son ardeur, paraît à la tête des révolutionnaires qui prétendent renverser le pape et proclamer la république romaine et est tué par les soldats pontificaux à quelques pas de l'ambassade, sous les yeux de sa fiancée.

Cet événement, dit Thiers, produisit, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, « une grande sensation ». Il n'était que trop probable que le Directoire, au risque, en portant la main sur la papauté, de déchaîner à nouveau la guerre en Italie, allait saisir cette occasion de vider d'un seul coup ses anciennes querelles avec la cour romaine. Effectivement, sept semaines ne s'étaient pas écoulées que Berthier, à la tête d'une division française, entrait dans Rome, en chassait le pape et y proclamait la république.

Tels sont à peu près les seuls souvenirs qu'évoque aujourd'hui le nom du général Duphot, car si sa fin tragique a fait couler beaucoup d'encre, sa carrière n'a jamais été retracée et de ce soldat que Napoléon estimait à l'égal des meilleurs, dont le nom a été donné à une rue de Paris et figure sur l'Arc de Triomphe parmi ceux des héros de la grande épopée, il n'existe, en dehors de notices trop souvent erronées, aucune bio-

graphie exacte et complète. C'est cette lacune que j'ai voulu combler (1).

En dehors de quelques documents dont en ma qualité d'arrière-neveu du général Duphot je me trouve détenteur, j'ai puisé à diverses sources qu'il me faut indiquer ici. Ce sont : 1° les Archives tant historiques qu'administratives du ministère de la guerre ; 2° les Archives nationales où sont notamment conservés les dossiers des enquêtes faites en 1795 sur les officiers d'état-major, à la veille de la réorganisation de ce corps et de la mise en réforme de Duphot ; 3° les archives municipales de Lyon où j'ai pu consulter tout un volumineux dossier rempli des notes qu'avait réunies, vers 1885, M. Brouchoud, avocat à la cour de Lyon, en vue d'une étude qu'il projetait d'écrire sur son célèbre compatriote et que la mort l'empêcha de

(1) Au moment de mettre sous presse parait l'intéressante brochure de M. Martin Basse, *le général Léonard Duphot*, Berger-Levrault, 1908.

terminer. Il s'était mis en rapport à cette époque avec un neveu du général, M. Henri Duphot, architecte à Bordeaux, qui, avec de longues lettres explicatives pleines de curieux souvenirs sur son oncle, lui avait adressé tous les documents qu'il possédait. Ceux-ci, copiés par M. Brouchoud avec une exactitude qui va jusqu'à la reproduction des vignettes et à l'imitation minutieuse de l'écriture et des signatures, offrent d'autant plus d'intérêt qu'ils n'ont été exhumés que dans cette circonstance et que leur propriétaire, déjà fort âgé à cette époque, étant mort depuis, les originaux ont passé en d'autres mains que j'ignore et seraient sans doute introuvables aujourd'hui. Que M. Rochaix, conservateur des Archives municipales, à qui je dois d'avoir eu communication de ce dossier acquis par la ville de Lyon après le décès de M. Brouchoud, que tous ceux qui, comme lui, au cours de mes recherches, m'ont aidé de leurs conseils ou de leur obligeance veuil-

lent bien trouver ici l'expression de mon affectueuse gratitude.

En retraçant la carrière du général Duphot je n'ai pas prétendu le grandir et ne m'illusionne pas sur l'importance de son rôle. Officier certes plein de mérites et promis, s'il eût vécu, aux plus hautes destinées, Duphot, simple brigadier, reste un personnage de second plan. Il fut surtout un admirable commandant d'avant-garde. A partir de sa promotion au grade d'adjudant général en 1794, c'est toujours à l'avant-garde de la division Augereau que nous le trouverons, en Catalogne d'abord, puis en Italie. C'est à ce poste, qu'il ne cessa d'occuper dans cette division de fer dont le courage stoïque et le mépris de la mort sont restés légendaires, qu'il déploya les qualités d'intelligence, de sang-froid, d'intrépide bravoure qui, a pu dire Joseph Bonaparte, le firent « renommer comme un prodige de valeur dans une armée dont chaque soldat était un héros ».

Au surplus, je ne me pose point ici en historien. Utiliser seulement les documents qui dormaient dans mes archives de famille pour rappeler les états de services trop oubliés d'un soldat de la Révolution, faire œuvre de piété filiale tout en apportant ma modeste contribution à l'étude si fort à la mode aujourd'hui des personnages et des choses de cette époque, je n'ai pas eu d'autre prétention.

LE GÉNÉRAL DUPHOT

CHAPITRE PREMIER

Mathieu-Léonard Duphot est né à Lyon le 21 septembre 1769. Il était l'aîné des enfants de Hyacinthe-Michel Duphot, maître maçon, et de Catherine Guillebeau. Son père, fils de paysans limousins, était originaire du village de Soubrebost, près de Bourganeuf ; de bonne heure il avait suivi le courant d'émigration qui, dès cette époque, entraînait ses compatriotes vers les grandes villes, et était venu se fixer à Lyon comme compagnon maçon. Il y avait épousé le 21 novembre 1768 la fille de l'architecte lyonnais Étienne Guillebeau. Admis peu après à la maîtrise, il habitait sur la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin, à l'endroit précis, dit une tradition, où s'élève la maison qui porte le numéro 8 de

la rue Constantine, lorsque vint au monde son premier enfant, celui qui devait illustrer son nom plébéien. L'acte de baptême de celui-ci, relevé par nous sur les anciens registres de la chapelle Saint-Pierre, ne permet aucun doute sur ce point (1). C'est sur la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin, donc au cœur même de Lyon et à quelques pas de la place des Terreaux, qu'est né le général Duphot, et non point à la Guillotière, comme le prétendent nombre de ses biographes et comme le répète l'inscription gravée sur le piédestal de la statue qu'en 1893 sa ville natale lui a érigée dans les jardins de la nouvelle préfecture (2). Ce n'est qu'au cours de l'année qui suivit la naissance de son fils aîné que Michel Duphot s'établit à la Guillotière dont il sera, en 1794, un des premiers maires et où naquirent ses deux autres enfants, Pierre et Blanche, notre arrière-grand'mère. Et ce qui donne à cette

(1) Pièces justificatives, n° 3.

(2) Cette statue, dont une reproduction se trouve dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides, est l'œuvre du sculpteur lyonnais Charles Bailly.

rectification de détail quelque intérêt, c'est que Lyon était alors limité par le Rhône et que la Guillotière n'en faisait pas partie. Comme toute la rive gauche du fleuve, comme les Brotteaux, lesquels n'étaient qu'une vaste plaine sablonneuse, inondée à chaque crue du Rhône et seulement égayée de quelques guinguettes où les canuts descendus de la Croix-Rousse se réunissaient le dimanche, la Guillotière, gros bourg de trois mille âmes, dont les cabarets et les auberges à l'usage des rouliers constituaient le principal trafic, était terre dauphinoise. La limite séparative du Lyonnais et du Dauphiné se trouvait au pilier central du pont de la Guillotière, ce vieux pont, long de plus de cinq cents mètres, qui avait vu passer les Croisades et qui subsistait, tel qu'il était au moyen âge, avec son élégante tour carrée à pont-levis, son corps de garde et sa chapelle (1).

Léonard Duphot n'avait encore que huit ans

(1) Annexée pour la première fois en 1791, aux termes d'une loi dont l'application fut éphémère, la Guillotière ne fut définitivement réunie à Lyon qu'en 1852.

quand il partit faire ses études au célèbre collège de Juilly, près de Meaux, chez les Oratoriens. Sans doute avait-il déjà passé par le collège de la Trinité que ces religieux possédaient à Lyon, car c'est le P. J.-B. Terrasse, supérieur de cet établissement, qui se chargea de recommander au P. Petit, directeur de Juilly, ce « joli enfant bien frêle et délicat qui promettait merveille ». « C'est, ajoutait-il, le fils d'un ouvrier qui travaille céans, le plus honnête homme du monde (1). » L'évêque de Meaux ayant cédé l'une de ses deux bourses, les parents « promis leur possible pour entretenir le linge et les chaussures », le P. Terrasse s'étant chargé des fournitures classiques, le jeune Léonard fit, le 15 octobre 1777, « ne sachant pas encore exactement sa lecture », son entrée au collège de Juilly. Sur ces bancs où s'étaient assis enfants Villars et Montesquieu et où les plus grands noms de France et d'Europe se donnaient rendez-vous, il allait avoir pour camarades, outre le duc Pasquier, le

(1) Bonnardet, *les Lyonnais au collège de Juilly.*

comte de Laborde, le poète Antoine Arnault, plusieurs de ses futurs frères d'armes, les amiraux de Lacrosse et Duperré, les généraux Bouvet de Lozier et de Mathan, les colonels Muiron et Sherlock. Bien que quelque peu dépaysé sans doute dans ce milieu aristocratique, le fils du maître maçon de la Guillotière fit de « rapides progrès grâce au travail le plus énergique, grâce surtout à une intelligence peu commune... » Entre temps, ajoute le P. Bonnardet, prêtre de l'Oratoire, auquel nous empruntons ces détails, puisés par lui aux archives de Juilly, il aidait son maître d'étude, le trop fameux Billaud-Varennes, à construire des montgolfières et à les couvrir d'inscriptions royalistes :

Les globes de savon ne sont plus de notre âge.
En changeant de ballon, nous changeons de plaisirs;
S'il portait à Louis notre premier hommage
Les vents le souffleraient au gré de nos désirs.

Dès le collège, en effet, notre jeune Lyonnais manifesta pour la littérature et la poésie un goût très vif. Chaque année, sous la

conduite d'un père de l'Oratoire, les principaux lauréats de Juilly venaient passer quinze jours à Chantilly et recevaient au château l'hospitalité des Condé. Admis trois fois à cet honneur, Duphot chanta dans une pièce de vers, que cite le P. Bonnardet, la fameuse tapisserie offerte jadis par Louis XIV et qui ornait la salle des Actes (1).

Il avait quinze ans quand « un de ses condisciples les plus chers, Lyonnais également », Sauveur Sherlock, à la suite de revers de fortune, dut quitter le collège et s'engager, « l'honneur de mourir dans les bras de la Victoire, écrira ce dernier plus tard, étant toute la succession que lui laissaient ses parents ». « Cette séparation douloureuse, se produisant d'une façon si inattendue, raconte le P. Bonnardet, brisa l'élan du jeune rhétoricien. Dès lors, il n'a plus qu'une idée, abandonner ses études et suivre son ami. C'est en vain que le P. Petit, le prenant en particulier, lui représente toute la folie de son entreprise. Sher-

(1) Bonnardet, *les Lyonnais au collège de Juilly*.

lock, lui dit-il, se recommande de son aïeul et de ses oncles, nobles Irlandais morts pour la France, et de son père, lieutenant-colonel, gravement blessé à Fontenoy. Quant à vous, simple fils d'ouvrier, vous manquez de naissance; l'avancement est presque impossible. L'enfant reste inflexible et quitte Juilly le 26 novembre 1784. »

A Lyon, sa famille fit l'impossible pour le dissuader d'un projet qui ruinait toutes ses espérances. Le métier des armes n'était pas fait pour lui. Végéter comme simple soldat pendant de longues années, gravir ensuite lentement les échelons inférieurs de la hiérarchie et, une fois obtenus les galons de bas-officier, borner là son ambition sans espoir d'arriver à l'épaulette, puisque les officiers ne se recrutent que parmi les gentilshommes à quatre quartiers, voilà le bel avenir qui l'attendait. Le jeune Duphot parut se rendre à ces raisons. Pendant plusieurs mois, d'abord élève architecte, puis étudiant en chirurgie, il se résigna à des occupations sédentaires peu en rapport avec ses goûts. Mais quand le

bruit se répandit d'un projet d'avancement qui, faisant droit aux idées nouvelles, allait faciliter dans une large mesure aux roturiers l'accès des grades subalternes (1), le gamin n'y tint plus. Sur la foi de ce projet qui d'ailleurs ne devait pas voir le jour, l'armée, jusqu'alors recrutée avec peine parmi les aventuriers, les vagabonds et les bandits, voyait pour la première fois venir à elle nombre de jeunes gens intelligents, instruits, appartenant à de bonnes familles du tiers état, qui, séduits par l'attrait du fruit longtemps défendu, s'engageaient dans l'espoir de parvenir. Quelques-uns, qui n'eurent pas à le regretter, avaient nom Hoche, Marceau, Bon, Lecourbe, Championnet, Joubert, Moncey, Bernadotte. Le 25 juillet 1785, Léonard Duphot s'enrôlait à son tour dans l'armée royale et était incorporé au régiment de Vermandois. Il n'avait pas seize ans.

Le régiment de Vermandois tenait garnison à Perpignan. Duphot fut versé dans la compagnie que commandait le capitaine de Bonne-

(1) Lieutenant-colonel Belhomme, *Histoire de l'infanterie en France*. (*Revue d'infanterie*, n° 105.)

foux, type accompli de l'officier de l'ancien régime, très brave, spirituel, aimable, doué, au témoignage de son fils (1), « de la plus noble expression de figure qui fut jamais », duelliste émérite avec cela, grand coureur de cotillons et joueur au point de ruiner son colonel dans une nuit. Après trois années écoulées dans la monotonie de la vie de garnison, car la France, dans le calme précurseur des grandes tempêtes, jouit de la plus longue paix qu'elle ait jamais connue, il est nommé caporal le 13 juin 1788. De cet humble poste il assiste aux débuts de la Révolution et, le 25 mars 1792, après quatre ans de grade de caporal, reçoit les galons de sergent avec lesquels il va faire sa première campagne.

Déjà en guerre avec une partie de l'Europe, la Révolution venait de rompre avec la cour de Sardaigne. Au mois de mai, le ci-devant régiment de Vermandois devenu le 61e d'infanterie, appelé à renforcer les effectifs insuffisants de la frontière des Alpes, se rendait

(1) *Mémoires du baron de Bonnefoux*, p. 4.

dans l'Isère. Sous les ordres du lieutenant général de Montesquiou-Fézensac, il coopère en septembre à la conquête de la Savoie et est ensuite envoyé dans le comté de Nice, à l'Escarène, poste fortifié commandant l'entrée de la vallée du Paillon. Le sergent Duphot passa là tout l'hiver, à l'avant-garde de l'armée d'Italie, prenant part à tous les combats qui eurent pour résultat la conquête définitive du comté de Nice, et faisant ainsi à bonne école, à côté d'officiers comme Bonaparte, alors capitaine d'artillerie, et Masséna, chef de bataillon dans les volontaires du Var, l'apprentissage de la guerre de montagnes dans laquelle il allait se distinguer bientôt.

Au printemps, la guerre avec l'Espagne déclarée, le 61e quitta l'Escarène pour revenir à Perpignan. Duphot comptait alors huit ans de service ; il venait de faire comme sergent une campagne de dix mois dans les Alpes. C'était plus de titres qu'il n'en fallait alors pour aspirer à un grade d'officier dans un bataillon de volontaires nationaux. Tous les grades dans ces corps étant, en effet, donnés à

l'élection, c'était tout naturellement, en l'absence des officiers, émigrés pour la plupart, sur les bas-officiers de l'ancienne armée que se portait le choix des volontaires. Le prodigieux avancement des jeunes généraux de la Révolution n'a pas d'autre origine que ce singulier privilège grâce auquel des sergents, des caporaux, quelquefois de simples soldats se virent, d'emblée et sans transition, promus par les suffrages des troupes aux grades les plus élevés. Le premier bataillon du Cantal se trouvait à Perpignan quand, en avril 1793, les volontaires qui le composaient et parmi lesquels figuraient le futur général Delzons et ses deux frères, ayant à élire leur adjudant-major, portèrent leurs voix sur le sergent Duphot récemment revenu des Alpes avec son régiment. C'est avec ce grade, équivalent à celui de capitaine et le plus élevé dans les bataillons de volontaires après celui de lieutenant-colonel, que Léonard Duphot commença la longue campagne qui venait de s'ouvrir.

CHAPITRE II

La Convention avait, le 7 mars, sur un long rapport de Barère, déclaré solennellement la guerre à l'Espagne. La nouvelle, malgré l'état de dénuement dans lequel se trouvait l'armée des Pyrénées-Orientales, réduite à quelque huit mille hommes, en avait été accueillie à Perpignan par des transports de joie et saluée d'applaudissements frénétiques. Ce bel enthousiasme ne devait pas hélas ! résister aux désastres qui, dès le début, fondirent sur nous avec une effroyable rapidité.

La campagne de 1793 dans les Pyrénées-Orientales ne fut, en effet, qu'une suite à peu près ininterrompue de revers. Après le succès isolé et sans lendemain du camp de l'Union, Duphot, dont la courageuse résistance à la tête

de ses volontaires avait pour une bonne part contribué à la victoire (1), quitta, le 3 août, le 1er bataillon du Cantal pour passer sous les ordres du général Giaccomoni en qualité d'adjoint à l'état-major. Il occupa ce poste jusqu'aux derniers jours de décembre où l'armée des Pyrénées-Orientales, vaincue dans toutes les rencontres, à Trouillas, à Espolla, à Saint-Ferréol, à Villalongue, au col de Banyuls, ayant vu, pour comble d'infortune, ses trois places fortes de la côte, Saint-Elme, Port-Vendres et Collioure, tomber aux mains des Espagnols, vint prendre ses quartiers d'hiver sous Perpignan.

Elle eût pu certes invoquer bien des excuses à sa défaite. Condamnée par son éloignement au rôle le plus obscur et le plus ingrat dans le grand drame qui se jouait alors, abandonnée par un gouvernement aux abois qui, à ses demandes de subsides et de renforts, se bornait à répondre : « Vous demandez du lait à une

(1) F. Bellanger, *la Garde nationale du Cantal*, (*La Plume et l'Épée*, numéro du 1er novembre 1901.) — Delmas, *les Volontaires du Cantal*.

mère épuisée ; n'attendez rien que de vous-mêmes ; votre courage nous paraît une barrière suffisante », elle avait dû se suffire à elle-même et suppléer à tout. Et puis le haut commandement, confié à des chefs improvisés, gêné par l'ingérence constante des représentants du peuple, n'avait pas été à hauteur de sa tâche. C'était, au reste, un honneur peu recherché que celui de commander cette armée sacrifiée et toujours battue à une époque où il fallait vaincre sous peine de mort, où, suivant le mot de Kléber, le brevet de général équivalait à un passeport pour l'échafaud.

L'arrivée de Dugommier avec d'importants renforts, le 16 janvier 1794, changea l'état des choses. A l'inverse de la plupart de ses prédécesseurs, le nouveau commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales était un vieil officier de carrière qui venait de donner au siège de Toulon la mesure de son expérience et de ses talents. Ses premières lettres au Comité de salut public disent sa stupeur devant la détresse de ces soldats démoralisés, en proie à une indiscipline inouïe,

sans armes, sans vivres, sans souliers, n'ayant « que leurs ongles et leurs dents pour se défendre (1) ». Aussi, renonçant à ses projets d'offensive immédiate, Dugommier comprit que son premier devoir était de mettre à profit les loisirs que lui laissaient les Espagnols endormis dans leurs quartiers d'hiver au camp du Boulou, sur le Tech, pour réorganiser son armée. Les deux célèbres conventionnels Milhaud et Soubrany venaient d'arriver à Perpignan avec mission d'instaurer la Terreur dans le département. Un échafaud dressé par leurs soins au milieu du camp français et dont le couperet finit par s'user sur le cou des victimes (2) eut vite rétabli la discipline. L'intelligente activité de Dugommier fit le reste. Dès le mois de mars, il se trouvait à la tête d'une véritable armée, imposante et solide. Il disposait de 27,000 fantassins et de 900 cava-

(1) Lettre de Dugommier au ministre de la guerre du 1er février 1794. (Archives historiques de la guerre.)

(2) « L'exécuteur nous a demandé un tranchant à cause que celui dont il se sert est ébréché », écrit le Département à l'agent national le 14 avril. (Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, t. II, p. 322.)

liers, tous armés et équipés, répartis en trois divisions, sous les ordres de généraux d'un courage et d'un mérite éprouvés : Augereau, Pérignon et Sauret. En outre, 25,000 hommes étaient disséminés dans les places fortes. L'armée espagnole n'était pas plus nombreuse. Si son artillerie et sa cavalerie restaient de beaucoup supérieures aux nôtres, nous étions maintenant les plus forts en infanterie et c'était, dit Fervel (1), « l'arme décisive sur le terrain où la lutte allait s'engager ».

Le 21 mars, à la veille de l'entrée en campagne, Duphot qui, pendant l'hiver, avait rempli à Perpignan les fonctions d'adjudant de place, fut promu par Milhaud et Soubrany (2) au grade d'adjudant général chef de bataillon et placé en cette qualité dans la division de droite, sous les ordres du général

(1) Lieutenant-colonel FERVEL, *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales.*

(2) Les représentants du peuple avaient alors le droit, qui leur fut enlevé par la suite pour être réservé au Comité de salut public seul, de délivrer tous les brevets d'officiers. (Voir à ce sujet une lettre de Dugommier, du 8 novembre 1794 : *Le général Dugommier*, par le capitaine PINEAU, p. 610.)

Augereau. Il n'aura plus désormais d'autre chef.

Le futur duc de Castiglione était une des physionomies les plus populaires de l'armée des Pyrénées-Orientales. Fils de simples domestiques, il avait eu une jeunesse des plus orageuses. Tour à tour sous-officier de carabiniers à Saumur, sergent dans l'armée russe, garde à pied dans le célèbre régiment du grand Frédéric, lieutenant de la garde du roi de Naples, entre temps maître d'armes à Dresde, déserteur traqué par toutes les polices de l'Europe, il était à Lisbonne, au service du Portugal, quand la Révolution lui permit de rentrer en France. Il partit en Vendée, dans un bataillon de volontaires qu'il ne tarda pas à commander, se conduisit brillamment et, en 1793, fut envoyé aux Pyrénées avec le grade d'adjudant général. Promu presque aussitôt général de division, sa haute taille, sa tenue militaire irréprochable et soignée jusqu'à l'exagération (1), son extraordinaire bravoure,

(1) « Il était, dit Marbot (t. I, p. 19), toujours tiré à quatre épingles, frisé et poudré à blanc, longue queue, grandes

sa réputation bien assise de première lame de France lui conquirent vite la célébrité. Sa division, qui allait bientôt se couvrir de gloire, était la plus belle et la mieux disciplinée de l'armée.

La campagne de 1794 s'ouvrit aux Pyrénées, dans les derniers jours d'avril, par une éclatante victoire. Battus à Céret par Augereau, écrasés au Boulou par Pérignon, les Espagnols, laissant deux mille des leurs sur le terrain, ne purent qu'à grand'peine et dans une affreuse déroute qu'un émigré servant dans leurs rangs compare à celle de Rosbach (1), repasser la frontière. Leur défaite eût été plus complète encore et, suivant une expression de l'époque, « le sol qu'ils avaient profané les eût engloutis tous », si la brigade Lemoine, détachée de la division Augereau pour leur couper la retraite, eût pu parvenir à temps au col de Portell. Malheureusement, explique le général Lemoine

bottes à l'écuyère des plus luisantes et avec cela une tournure fort martiale. »

(1) De Marcillac, *Histoire de la guerre entre la France et l'Espagne.*

dans son rapport, les difficultés du terrain, l'extrême fatigue de ses soldats qui venaient de se battre trois jours de suite, l'en empêchèrent. « Tout le monde, conclut-il, a parfaitement fait son devoir et j'ai été très bien secondé par le citoyen Duphot, adjudant général (1). »

Dès le lendemain de la victoire du Boulou, tandis que Dugommier, obéissant aux instructions du Comité de salut public qui lui prescrivaient de délivrer avant tout le sol de la République, faisait investir Bellegarde par la division Pérignon, Saint-Elme, Port-Vendres et Collioure par la division Sauret, Augereau, profitant de l'indépendance qu'on lui laissait, s'était mis à la poursuite de ceux qu'il appelait « les enfants de Don Quichotte ». Le 3 mai, il franchissait la frontière au col des Orts et, chassant devant lui les avant-postes espagnols, venait avec sa division s'établir à Saint-Laurent, dans les solitudes arides de la Haute-Muga. Il allait y rester quatre longs mois, dans la position la plus critique, complètement

(1) Journal *l'Avant-Garde des Pyrénées-Orientales*, numéro du 19 floréal an II.

séparé du reste de l'armée, entouré d'une population hostile qui se levait en masse pour la défense de ses foyers et sans cesse en butte aux attaques du commandant en chef espagnol La Union qui n'eût pas été fâché de venger sur ce général trop aventureux sa cruelle défaite du Boulou. Le 13 août notamment, La Union, à la tête de toute son armée, tentera de surprendre à Saint-Laurent les huit mille hommes d'Augereau, qui, sans habits, sans souliers, sans pain, réduits à lutter un contre quatre sous un soleil de plomb, devront pour le repousser se battre avec un tel acharnement que « des cimes de la Magdeleine, dit un rapport (1), jusqu'aux précipices de la Muga, les ravins étaient jonchés de cadavres et les rochers teints de sang ». Aussi, de cette expédition qui, aux yeux du sage Dugommier, n'était qu' « une imprudence inutile », revinrent-ils, à la fin d'août, admirablement entraînés et aguerris. Commandés par un chef tacticien avisé autant que batailleur intrépide et dont l'ascendant sur

(1) Cité par Fervel, t. II, p. 105.

ses troupes tenait du prestige, encadrés d'officiers comme Duphot, Daumesnil, Lannes, Lassale, pour ne citer que les plus célèbres, aux yeux desquels « la possession d'un emploi dans un état libre ne conférait d'autre privilège que celui de donner l'exemple de toutes les vertus (1) », les Pyrénéens d'Augereau n'avaient pas seulement l'enthousiasme patriotique, le désintéressement, l'esprit de sacrifice, vertus communes à toutes les armées de l'an II; ils avaient acquis dans les épreuves traversées l'indomptable énergie, l'absolu mépris de la mort qui les caractérisèrent par la suite et firent l'admiration des vétérans de l'armée d'Italie quand ils y furent versés.

La belle conduite de Duphot au cours de cette dure campagne de quatre mois dans la Haute-Muga, l'intrépidité dont il avait fait preuve à la bataille du 13 août où, placé à l'avant-garde, il commandait le 8e bataillon de chasseurs du Bec d'Ambès, avaient attiré sur lui l'attention de son chef. Augereau, qui

(1) Circulaire d'Augereau du 29 frimaire an III. (Archives historiques de la guerre.)

se connaissait en soldats, avait du premier coup d'œil discerné les rares qualités de l'ancien sergent de Vermandois, intelligent et brave, plein d'initiative et d'audace, marcheur infatigable (1), et, preuve de l'estime où il le tenait, il lui avait, au lendemain de l'évacuation de Saint-Laurent, les vides faits par le feu n'ayant pas encore été comblés, confié provisoirement le commandement d'une de ses trois brigades. Adjudant général chef de bataillon, Duphot pourtant n'avait rang que de lieutenant-colonel. Mais c'était le rôle des adjudants généraux, devenus trop nombreux pour remplir les fonctions d'état-major en vue desquelles l'Assemblée constituante les avait créés, de remplacer ainsi les généraux manquants et d'être utilisés, au hasard des besoins, à la tête soit de l'avant-garde, soit d'une brigade, quelquefois même d'une division. Le général Thiébault ne raconte-t-il pas dans ses mémoires (t. II, p. 140) qu'étant, lui aussi, adjudant général chef de bataillon, il combattit

(1) Voir aux Pièces justificatives, n° 4.

comme général de division pendant cinquante-quatre heures, ayant sous ses ordres six colonels à la tête de leur régiment? Duphot allait de même devoir à cet usage l'honneur de commander une brigade un jour de grande bataille.

Les capitulations successives de Bellegarde et des places fortes de la côte venaient de rendre à Dugommier sa liberté d'action. Les frontières naturelles reconquises, la guerre d'invasion allait commencer. La Union n'avait d'ailleurs pas perdu le temps que lui laissait l'inaction de son adversaire. Entre Figuières et la frontière, d'Espolla au col de Banyuls, toutes les hauteurs avaient été fortifiées, transformées en batteries, en redoutes. En quelques mois, quatre-vingt-dix-sept ouvrages complets, armés de deux cent cinquante pièces de canon, avaient ainsi surgi du sol. Adossées au camp retranché de Figuières, dernier refuge en cas de malheur, ces multiples redoutes, dit Jomini (1), « offraient à l'assaillant un front d'au-

(1) Tome VI, p. 125.

tant plus redoutable qu'elles avaient un profil assez élevé et semblaient à l'abri de l'attaque la plus audacieuse ». Tels étaient les obstacles que l'armée des Pyrénées avait devant elle quand, au mois de novembre, la misère, la faim et, écrivait Delbrel, l'un des nouveaux représentants du peuple qui avaient remplacé Milhaud et Soubrany, « la nécessité de se battre pour trouver dans la victoire les moyens de subsister » la précipitèrent à l'assaut du camp de Figuières.

D'après le plan arrêté par Dugommier, la division de droite, jouant le rôle d'avant-garde, devait cerner l'ennemi et le déloger de ses positions, tandis que le reste de l'armée, placé sur la route de Figuières, attendrait le succès de ses opérations pour forcer à Pont-des-Moulins le nœud des retranchements espagnols. Le 17 novembre, à une heure du matin, Augereau se mettait en route. Son avant-garde, composée de 2,000 chasseurs aux ordres de l'adjudant général Bon, était suivie des trois brigades Beaufort, Duphot (1) et Guieu. Le

(1) La brigade Duphot se composait du bataillon des Ven-

poste qui gardait le pont de Saint-Sébasti égorgé sans bruit, on franchit la Muga après cinq heures de marche dans d'horrib chemins, on atteint l'importante position la Magdeleine aux premières lueurs du jo Nos braves soldats, accueillis par la mitrai des Espagnols, n'hésitent pas un mome devant l'escarpement haut de sept cents mèt qui se dresse devant eux. Ils s'élancent av un entrain admirable. Un chasseur de la b gade Duphot, le citoyen François Mallet, frappé d'une balle qui lui emporte un do de la main gauche. Duphot l'engage à se re rer. « Non, répond Mallet; mets-moi baïonnette : il faut que ces coquins-là paient mon doigt » (1). Et, des premiers, grimpe à la redoute qui est emportée en qu ques instants.

A dix heures du matin, l'ennemi délogé toutes ses positions se retirait en désord

geurs, du 8e du Bec d'Ambès, du 9e de la Drôme, des 3e 6e bataillons de chasseurs, au total 2,582 hommes. (Jour manuscrit de Pontet, capitaine de génie à l'armée Pyrénées-Orientales. Arch. hist. de la guerre.)

(1) *Moniteur* du 11 janvier 1795.

abandonnant à Augereau huit redoutes, des tentes pour dix mille hommes, quinze cents fusils et douze cents prisonniers (1). Augereau, qui n'avait pas perdu cent hommes, se préparait à poursuivre sa marche victorieuse; son avant-garde s'élançait déjà sur le plateau de Roure quand s'apercevant, dit-il dans son rapport, que « le mouvement général était interrompu », il arrêta sa division. Au centre, un grave événement venait de se produire. Dugommier avait été tué d'un éclat d'obus sur la Montagne-Noire, d'où il surveillait les opérations, et Pérignon, désigné pour prendre le commandement à sa place, avait jugé plus prudent de faire suspendre le combat.

Il allait reprendre trois jours après, plus acharné. Une ruse des Espagnols qui, dans l'intervalle, avait coûté la vie à une centaine de nos volontaires (2) avait, en effet, décidé

(1) Rapport d'Augereau. (Archives historiques de la guerre.)

(2) Nous voulons parler de ces deux redoutes de la Salud qui, minées par les Espagnols avant de nous être abandonnées, sautèrent peu après que l'avant-garde d'Augereau en eut pris possession. On retrouva les victimes ensevelies sous une avalanche de pierres et de débris d'affûts. Malgré les

Pérignon à faire revivre le fameux décret de « guerre à mort » voté par la Convention au lendemain de la capitulation de Collioure et dont Dugommier, dans une pensée généreuse, avait toujours su éluder l'application (1). Renforcée de trois mille fantassins, la division Augereau présentait le 20 novembre un effectif de douze mille cinq cents combattants répartis en cinq colonnes. Duphot, sous les ordres du général Bon, a repris sa place à l'avant-garde et c'est à ce poste que nous le trouverons toujours désormais. Après une marche longue et difficile dans des sentiers affreux, passant et

soins de l'illustre Larrey, tout jeune alors, pas une ne survécut.

(1) Lors de la reprise de Collioure, au mois de mai précédent, il avait été stipulé que les sept mille Espagnols composant la garnison seraient échangés contre pareil nombre de prisonniers français. Dugommier, confiant dans la parole donnée, les avait déjà renvoyés en Espagne, quand La Union, prétendant que les conditions auxquelles avait souscrit le gouverneur de Collioure étaient inacceptables, refusa l'échange des prisonniers français, se bornant à promettre que la garnison rendue ne porterait plus les armes contre nous. Pour répondre à cette violation de la foi des traités, la Convention avait décrété, le 12 août, qu' « il ne serait plus fait de prisonniers espagnols tant que la capitulation de Collioure ne serait pas exécutée. »

repassant plusieurs fois la Muga où nos chasseurs ont de l'eau jusqu'à la ceinture, l'avant-garde, composée du 1er des Vengeurs, du 8e du Bec d'Ambès, des 1er et 3e chasseurs (1), parvient à la redoute d'Escaulas, l'emporte à la baïonnette sans tirer un coup de fusil, y massacre sans pitié quatre cents Espagnols, puis se dirige vers le plateau de Roure. Là s'élevait, toute revêtue de maçonnerie, entourée de fossés creusés dans le roc, armée de vingt-cinq pièces de gros calibre et défendue par quatre mille hommes, la fameuse citadelle Notre-Dame del Roure, que les Espagnols avaient à l'avance surnommée le tombeau des Français et où ils se flattaient de ne craindre que Dieu. L'avant-garde, en débouchant en vue de cette formidable position, est accueillie par une décharge générale. Bon tombe, la jambe traversée d'une balle. Mais Duphot lance à l'assaut ses intrépides chasseurs qui, sous la mitraille, se jettent dans les fossés, se poussent, s'aident les uns les autres et, « dans un

(1) Journal manuscrit de Pontet. (Archives historiques de la guerre.)

de ces élans incalculables qui réduisent à néant toute prévision humaine » (1), escaladent en un clin d'œil la terrible redoute.

Duphot fut le premier Français qui pénétra dans ces retranchements fameux. Il allait y trouver l'occasion d'un de ses duels de chef à chef en pleine bataille dont, « très chevaleresque », dit un historien (2), et toujours prêt à payer de sa personne, il « aimait donner le spectacle à ses soldats ». A sa vue, le général commandant la forteresse s'est élancé. Mais « Duphot l'attaque avec la valeur ordinaire aux républicains. Les pistolets tirés sans effet, dit une relation contemporaine, on en vient à l'arme blanche. Des coups terribles se portent de part et d'autre. Enfin le brave Duphot passe son sabre au travers du corps de son redoutable adversaire en lui adressant ces paroles : « La trahison de ton général m'a rendu inflexible » (3). Notre-Dame del Roure

(1) Fervel, t. II, p. 203.

(2) Maurain, *Galerie historique de la Révolution*, t. III, p. 392.

(3) Gresset Saint-Sauveur, *Fastes du peuple français*.

Tel est le fait d'armes qu'une légende a, par la suite, com-

tombée en son pouvoir, Duphot, continuant sa marche et forçant successivement tous les retranchements dont les abords de Figuières étaient hérissés, parvint dans l'après-midi au pied des glacis de la forteresse San-Fernando.

plètement dénaturé. On en jugera par ce passage de l'article que consacre à notre héros le *Dictionnaire de la conversation :* « La bataille de Figuières fut signalée par un de ces traits de bravoure qui appartiennent aux temps antiques. Un officier espagnol combattait encore avec le courage du désespoir ; assailli de toutes parts, il allait succomber lorsqu'il aperçut le jeune Duphot. « Général, lui crie-t-il, ne souffrez pas que les « Français souillent leur triomphe. Faites cesser le carnage et « combattons ensemble corps à corps. » Duphot accepte le défi. Au même instant, un autre officier ennemi adresse la même provocation au chef de brigade Lannes. Les quatre braves croisent le fer. Les deux armées s'arrêtent immobiles. C'est un combat à mort que l'on prendrait pour un assaut d'amateurs dans une salle d'escrime. Les deux Espagnols tombent en même temps mortellement blessés. Leurs dernières paroles sont une parole à leurs vainqueurs en faveur des prisonniers. Ils pressent de leurs mains les mains de Duphot et de Lannes qui s'empressent de les rassurer sur l'avenir de leurs compatriotes. Ils tinrent parole... » La bataille de Figuières se serait ainsi terminée par une sorte de réédition du combat des Horaces et des Curiaces. Cette légende, inspirée par les souvenirs de l'antiquité qui hantaient alors tous les cerveaux, est malheureusement inconciliable avec les résultats de la journée du 20 novembre, l'une des plus sanglantes, au contraire, des annales révolutionnaires et la première dans laquelle le décret de guerre à mort fut impitoyablement appliqué.

Deux redoutes pourvues de grosse artillerie en défendaient l'approche. Il les emporte d'assaut sous le feu du fort, massacre ou met en fuite leurs défenseurs, tue là encore de sa main, après un rapide corps à corps, plusieurs officiers supérieurs (1), puis, tournant contre Figuières les canons qu'il vient de prendre, fait pleuvoir une grêle d'obus sur les Espagnols épouvantés.

Cet exploit clôturait dignement la bataille de Figuières, bataille qui, outre qu'elle coûtait à l'ennemi près de dix mille des siens, avait vu se réaliser un fait inouï dans l'histoire des guerres : la mort des deux généraux en chef adversaires. La Union, en effet, n'avait pas survécu à son désastre. Le soir, au bord d'un sentier conduisant de Roure à Pont-des-Moulins, les républicains trouvaient son cadavre percé de deux balles et serrant encore dans sa main crispée une épée sanglante.

Augereau savait mieux que personne la part qui revenait à Duphot dans le succès de ces

(1) Journal manuscrit de Pontet. (Archives historiques de la guerre.)

deux journées qui avaient consacré la réputation de son invincible division. Aussi s'empressa-t-il de le proposer pour le grade de chef de brigade. « Je te demande, écrit-il le 22 novembre au représentant Delbrel, pour l'adjudant général chef de bataillon Duphot, la place d'adjudant général chef de brigade. A la redoute de Notre-Dame de Roure, il sauta le premier dans le parapet et tua un général ennemi de sa main. Il a d'ailleurs toujours donné des preuves de courage et des plus heureuses dispositions pour l'art militaire (1). » Et quand, quatre jours après, Duphot, qui vient d'avoir vingt-cinq ans, est promu à ce grade qui lui donne rang de colonel, Augereau tient à honneur de lui adresser avec son brevet une lettre de félicitations. « Je suis heureux, mon camarade, que le juste témoignage que j'ai rendu de ta conduite et de tes services ait déterminé le représentant du peuple à te décerner cette récompense que je l'assure avec vérité t'être acquise. C'est en

(1) *Correspondance d'Augereau.* (Archives historiques de la guerre.)

continuant à consacrer tes moments au bien de ton pays que tu justifieras les éloges que je devais à ton dévouement et que tu t'assureras la reconnaissance d'une république aussi généreuse que puissante (1). »

Après la victoire de Figuières et la capitulation, qui en fut la conséquence, du fort San-Fernando après huit jours de blocus, la guerre était virtuellement terminée. Des deux côtés d'ailleurs on était las. L'hiver suivant, cet hiver de l'an III qui devait être l'un des plus rigoureux du siècle, ne se passa donc qu'en escarmouches et en combats d'avant-postes. Le nom de Duphot n'en revient pas moins à chaque instant dans les rapports d'Augereau. Commandant la 1re demi-brigade de chasseurs campée à Avignonet, à l'avant-garde de la division, il n'est pas une de ces affaires où il n'intervienne. On le trouve à Bascara, à Navata, à Cistella où les Espagnols laissent huit cents des leurs sur le terrain, à Lhado où il fait des paysans catalans enrégimentés sous le

(1) *Correspondance d'Augereau.* (Archives historiques de la guerre.)

nom de miquelets un affreux massacre, à l'affaire plus importante de Rimors où son intervention sauve la division Augereau, imprudemment engagée, et rétablit le combat.

Le printemps, l'arrivée de Schérer, le 29 mai, ne changèrent pas l'état des choses. Le nouveau commandant en chef n'avait, en effet, d'autres instructions que de rester sur la défensive et d'attendre que l'Espagne se décidât à demander la paix. Notre armée était d'ailleurs dans un état lamentable. Au dénuement, à la famine, au typhus, maux dont elle avait pris l'habitude, était venu se joindre une terrible épidémie de peste développée par le voisinage des marais de l'Ampurdan. L'oisiveté, le découragement engendraient une indiscipline effrénée. La division Augereau, naguère si brillante, était elle-même décimée par la désertion. « Je demande justice, écrivait son chef au représentant Goupilleau, n'ayant jamais commandé que des républicains et non des scélérats de cette espèce (1). »

(1) Lettre d'Augereau du 28 mars 1795. (Archives historiques de la guerre)

Jamais enfin, même aux plus mauvais jours de la campagne de 1793, la situation de la malheureuse armée des Pyrénées-Orientales n'avait été plus sombre.

Aussi est-ce avec un véritable soulagement que l'on apprit, le 30 juillet, par un courrier envoyé de Paris que la paix avec l'Espagne venait d'être signée à Bâle. Ordre était en même temps donné à Schérer de diriger immédiatement sur les Alpes quinze mille hommes de l'armée des Pyrénées Un jeune officier d'artillerie dont le génie militaire s'était révélé au siège de Toulon et qui, mis depuis en réforme, venait d'être réintégré et placé dans les bureaux de la guerre, avait particulièrement insisté auprès du Comité de salut public pour qu'on hâtât leur marche, ce renfort de troupes éprouvées étant, dans sa pensée, indispensable à l'armée d'Italie pour la réalisation du plan de campagne qu'il avait réussi à faire adopter et qu'il allait d'ailleurs exécuter bientôt lui-même comme général en chef.

CHAPITRE III

Duphot ne suivit point à Nice l'armée des Pyrénées-Orientales. Au moment où le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui, une mesure arbitraire venait de le frapper, entravant inopinément sa carrière. C'est ce fait que ses états de service mentionnent laconiquement en ces termes : *non compris dans la réorganisation des états-majors en date du 13 juin 1795*. Voici ce qui s'était passé.

La Convention, vers la fin de son règne, avait voté et chargé son Comité de salut public d'appliquer diverses lois concernant la réorganisation de l'armée et dont l'une ordonnait la réduction des cadres, devenus effectivement beaucoup trop nombreux. Tandis que la mitraille et la désertion éclaircissaient chaque jour les rangs des volontaires, on avait, pour récompenser

les actions d'éclat, multiplié de telle sorte les nominations d'officiers que la moitié de ceux-ci n'avaient que leur titre et point de soldats à commander. Les adjudants généraux surtout, que les dernières campagnes avaient fait éclore en grand nombre, n'ayant pu, pour la plupart, être pourvus d'un commandement, encombraient inutilement les états-majors. Une réforme s'imposait donc. Malheureusement, le soin de l'accomplir échut à un girondin d'esprit médiocre, François Aubry, ancien capitaine d'artillerie entré le 4 avril 1795 au Comité de salut public comme successeur de Carnot. Aubry, ennemi déclaré des jacobins et dont le caractère envieux supportait avec peine le rapide avancement d'officiers plus jeunes que lui, ne vit là qu'une occasion de satisfaire ses rancunes. Sans égard pour les droits acquis et les services rendus, ne s'inspirant que de considérations personnelles ou dictées par l'esprit politique le plus étroit, il supprima dans les divers grades la moitié des emplois et, le 13 juin 1795 notamment, signa la mise en réforme d'un grand nombre d'officiers d'état-

major. L'armée des Pyrénées-Orientales, tenue par le parti modéré alors au pouvoir pour un foyer de jacobinisme, n'était pas épargnée. Il semblait même, dit Fervel, qu'Aubry se fût plu à y choisir ses victimes « parmi les plus ardents patriotes, ceux-là même qui, dans les deux dernières campagnes, s'étaient montrés les plus prodigues de leur sang (1) ».

Cette mesure inique avait été cependant précédée d'une longue et minutieuse enquête dont les Archives nationales ont conservé les dossiers. Celui de Duphot (2) ne contient que les témoignages les plus flatteurs. Tous ses chefs, Pérignon, Augereau, le général de brigade Bon, vantent à l'envi « les grands talents et la rare intelligence » du jeune officier qui, disent-ils, « n'a cessé de donner des preuves de son amour pour la liberté et de son attachement aux principes de la Révolution ». « Intrépide, ingénieux, écrit le représentant Milhaud, marchant toujours à la tête des grenadiers ou des

(1) Fervel, t. II, p. 270.

(2) Arch. nationales, AF³ 189, dossier 870. — Voir Pièces justificatives, n° 5.

tirailleurs, ce jeune guerrier aussi modeste que tacticien fera bientôt un bon général ». A l'unanimité, les braves chasseurs que Duphot a si souvent conduits à la victoire rendent hommage, eux aussi, « à son courage, à sa sagesse, à ses talents militaires » et reconnaissent en lui « les vertus qui caractérisent le citoyen ami de son pays ». Le dossier ne contient que ces seuls documents, sans une note discordante ni une allégation défavorable. Mais le mérite, auprès du sectaire aveugle devant lequel ni Masséna, ni Bonaparte lui-même n'avaient trouvé grâce, était une recommandation insuffisante. On était alors en pleine réaction thermidorienne. Outre son extrême jeunesse, Duphot, déjà vaguement suspect de terrorisme (1), avait contre lui sa réputation de jacobin récemment affirmée dans une affaire qui avait fait quelque scandale.

(1) Pendant l'hiver de 1794, alors qu'il était adjudant de place à Perpignan, Duphot avait effectivement siégé dans les comités de la Terreur et cumulé les fonctions de secrétaire de la société populaire avec celles de membre du comité révolutionnaire. (M. l'abbé Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, t. II, p. 291.)

Au mois d'avril 1795, se trouvant en permission à Perpignan, ne s'était-il pas avisé de pénétrer dans la chapelle de la Sanch, ci-devant chapelle du Sang, que la réaction thermidorienne venait de rouvrir au culte, par bravade, le chapeau sur la tête, au milieu de l'office. Invité à se découvrir par le citoyen Estève, accusateur public du tribunal, Duphot refuse. Estève insiste, montre ses insignes et, ne pouvant se faire obéir, appelle à l'aide. Des paysans se trouvaient là. « Duphot voit arriver une multitude d'hommes sur lui, porte la main sur son sabre, n'a pas le temps de le tirer qu'il se trouve assailli (1) ». Il allait succomber sous le nombre quand des soldats accoururent et « non sans peine, écrit l'historien de *Perpignan pendant la Révolution* (2), l'arrachèrent aux mains de nos compatriotes peu endurants ». A raison de ce fait et sur la plainte de l'accusateur public de Perpignan, l'ancien élève des

(1) Rapport du commandant de place Gazard, cité par M. l'abbé Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, t. II, p. 398.

(2) M. l'abbé Torreilles, t. II, p. 398.

Oratoriens se vit déférer comme factieux au tribunal militaire séant à Figuières. Quel ne dut pas être son étonnement! Ainsi donc, depuis un an, tout était changé à ce point! Pendant qu'ignorant des fluctuations politiques il se battait bravement en Catalogne, un régime nouveau avait succédé à la Terreur sous lequel ces sortes de manifestations n'étaient pas de mise et qui traduisait en justice un officier coupable de ne pas s'être découvert dans une église. Comprenant trop tard son imprudence, il expliqua sa conduite dans un mémoire imprimé (1), où il protestait avec énergie de son attachement à la République et de son respect des lois, et comme ses chefs tinrent tous à l'honneur de s'entremettre en sa faveur et de se porter garants de son loyalisme (2), l'affaire n'eut pas de suite au moins devant le tribunal

(1) Archives nationales, AF³ 189, dossier 870.

(2) « Permets, écrit au représentant Goupilleau le général de brigade Bon, que je dépose dans ton sein la douleur qui m'oppresse. Je viens d'apprendre que l'adjudant général Duphot, après avoir été cruellement outragé et maltraité par un attroupement enragé d'aristocrates et de fanatiques de Perpignan, vient d'être traduit au tribunal militaire séant à Figuières, en vertu d'un acte de plainte dressé contre lui par

militaire; mais la coïncidence des dates, le fait que les pièces s'y rattachant se trouvent aux Archives nationales dans les dossiers relatifs à la réorganisation des états-majors prouvent à n'en pas douter que l'incident de la chapelle de la Sanch ne fut pas étranger à la mise en réforme de Duphot signée par Aubry quelques semaines plus tard (1).

l'accusateur public de Perpignan. Je connais trop bien le cœur de mon ami, sa moralité, ses principes révolutionnaires pour croire qu'il ait rien fait de contraire aux lois. Voici le fait tel qu'il m'a été raconté par l'adjoint de Duphot, témoin oculaire de ce qui s'est passé.

Duphot passait devant une église au moment où une multitude d'hommes et de femmes y accouraient ; il entre au milieu de la foule et il s'aperçoit avec surprise qu'au mépris des décrets de la Convention on y exerce publiquement le culte catholique. Il ne songe pas qu'il se trouve au milieu d'une secte fanatique ; il oublie de lever son chapeau et à l'instant on crie haro sur lui. Il est insulté, frappé, et poussé hors du temple avec une atroce violence, sans qu'on lui donne le temps de s'excuser de son inadvertance. Une multitude effrénée l'investit et il suffit de le voir pour juger des maltraitements qu'il a reçus... Je crains que la calomnie n'ait ourdi l'accusation dirigée contre Duphot. Tire de là ce brave militaire et renvoie-le à son poste. Nous t'en témoignerons notre reconnaissance l'un et l'autre à la première rencontre que nous ferons des Espagnols. »

(Cité par M. Martin Basse, *Le général Léonard Duphot.*)

(1) Le *Dictionnaire de la conversation,* dont nous avons

Tandis que ses compagnons d'armes s'acheminaient vers les Alpes sous la conduite d'Augereau, Duphot, resté d'abord à Perpignan à la disposition des représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales, s'empresse, dès que la liberté lui est rendue, de partir pour Paris où il lui sera plus facile, pense-t-il, de faire valoir ses titres à l'obtention d'un nouvel emploi. On le voit, en effet, à peine arrivé, se mettre en campagne, utiliser, pour se faire replacer, toutes les influences dont il peut disposer. Il n'a qu'une ambition : reprendre son rang et retourner où l'on se bat. Le 16 janvier 1796, il s'adresse au ministre de la guerre

déjà eu l'occasion de citer l'intéressante notice concernant le général Duphot, prétend que celui-ci, destitué par Aubry, dut reprendre plus tard, à l'armée d'Italie, le commandement du 1er bataillon du Cantal et, à sa tête, reconquérir un à un tous ses grades. Il y a là une double erreur. D'abord, les officiers que la nouvelle organisation privait de leur emploi n'étaient pas destitués. Ils conservaient leur grade et devaient même continuer à toucher la moitié de leur solde en attendant d'être replacés. (Arrêté du Comité de salut public, du 16 septembre 1795. Arch. hist. de la guerre.) De plus, lorsque Duphot rejoindra l'armée d'Italie, le 1er du Cantal n'existera plus. L'amalgame réalisé par Schérer, au cours de l'hiver de 1795-1796, aura dispersé dans les demi-brigades les derniers volontaires nationaux.

Aubert-Dubayet et lui demande un emploi dans une armée du nord (1). Cette requête, bien qu'apostillée par deux personnages importants, le représentant Delbrel et le général Pérignon (2), lequel vient d'être nommé ambassadeur à Madrid, reste sans réponse. Il songe alors qu'il obtiendra sans doute plus facilement sa réintégration dans une armée de l'intérieur. La guerre civile, calmée en Bretagne, ravage maintenant la Normandie où Louis de Frotté, avec ses cinq mille paysans, tient en échec depuis six mois les troupes républicaines. Duphot demande à servir contre lui. Là aussi, bien que ce ne soit qu'un pis aller, il peut y avoir quelque gloire à recueillir. Les députés du Calvados, auxquels Pérignon a vanté « le républicanisme, le courage et les talents militaires du jeune officier (3) », appuyent sa demande. On ne lui répond pas. Enfin, le 9 février 1796, après un mois de démarches et sur une nouvelle intervention de Delbrel

(1) Archives administratives de la guerre.
(2) Voir leurs attestations : Pièces justificatives, nos 6 et 7.
(3) Pièces justificatives, n° 8.

conseillant au Directoire de ne pas se priver plus longtemps des services d' « un de ses meilleurs généraux de troupes légères (1) », Léonard Duphot était remis en activité. Mais, alors qu'il s'attendait à être envoyé dans une armée combattante, on lui notifiait qu'il était désigné pour servir à l'intérieur, sous les ordres du général Chalbos, commandant à Périgueux la 20e division militaire. Si cruel que fût pour lui ce nouveau mécompte, force lui fut bien de s'incliner et, au mois de mars, il avait rejoint son nouveau poste.

Pendant les sept mois qu'il passa à Périgueux, Duphot sut faire apprécier « toutes les qualités aimables dont il était doué ». C'est le citoyen Lanxade, membre de l'administration municipale, qui lui rend ce témoignage (2). « Il savait allier, ajoute-t-il, les vertus sociales aux vertus guerrières et, après avoir admiré le héros, il fallait chérir le citoyen. Ami des

(1) Pièces justificatives, n° 9.

(2) Procès-verbal de la fête funèbre célébrée à Périgueux, le 8 février 1798, à la mémoire du général Duphot. (Pièces justificatives, n° 22.)

arts, des muses et des lettres, il leur consacrait tous les moments que n'exigeaient pas ses fonctions, et l'on vit briller dans sa main, avec un égal succès, l'épée de la victoire et la plume d'Anacréon. » Une au moins de ces œuvres fut publiée. C'est une allégorie intitulée *Mon Rêve,* que mentionne *la France littéraire*. Duphot d'ailleurs ne cultivait pas que la poésie légère. Il composa aussi plusieurs hymnes guerriers que, doué, dit-on, d'une fort belle voix, il chantait lui-même sur l'autel de la patrie dans les fêtes du décadi (1). Malheureusement, de toutes ces œuvres qui lui valurent un grand renom de poète, il n'est à peu près rien qui ait survécu. De sa fameuse *Ode aux mânes des héros morts pour la liberté* qu'il apporta plus tard à l'armée d'Italie où sa vogue égala, paraît-il, celle de la *Marseillaise*, on ne connaît aujourd'hui que le titre (2).

(1) Lettre de M. Henri Duphot, neveu du général. (Archives municipales de Lyon. Dossier Brouchoud.)

(2) De lui, nous ne connaissons guère que la poésie qu'il improvisa plus tard à la mémoire de Hoche et qu'au cours de la fête funèbre célébrée à Vérone le 3 novembre 1797, il récita lui-même devant le front des troupes :

Cependant, en dépit de ces distractions littéraires, l'inaction pesait étrangement au jeune Duphot. Il avait la nostalgie de l'existence d'aventures et de dangers qu'il avait menée pendant trois années de campagne dans les Pyrénées et ne pouvait se faire à l'idée de rester oisif quand le canon tonnait encore sur nos frontières. Déjà, à plusieurs reprises, depuis son arrivée à Périgueux, il a vainement sollicité la faveur d'être envoyé à l'armée d'Italie, quand, au mois de mai, les

Ralentissez vos pas, invincibles guerriers;
Baissez avec respecte la pointe de vos armes;
Couvrez de crêpes vos lauriers;
Hoche n'est plus; laissez couler vos larmes.
Et toi dont les rayons bienfaisants et pompeux
Donnent la vie et la lumière au monde,
Soleil, obscurcis-toi..... le sombre convient mieux
A notre tristesse profonde.
Que le silence règne autour de ce cercueil;
Que la douleur seule y respire.
Quand un héros français expire
La nature doit être en deuil!

Ces vers, dit le rapport du général Brune qui les cite (*Courrier de l'armée d'Italie* du 16 novembre 1797), furent « applaudis avec enthousiasme ». L'apostrophe au soleil qui les termine, allusion au temps qui, ce jour-là, « sans être pluvieux, était sombre et inspirait à l'âme le recueillement dont cette fête funèbre était l'objet », témoigne assez de la facilité d'improvisation du poète pour faire regretter qu'aucune autre de ses œuvres n'ait été sauvée de l'oubli.

premières victoires de Bonaparte dans la rivière de Gênes et en Lombardie viennent ajouter aux regrets qu'il éprouve de son rôle inutile. Il se décide alors à faire auprès du Directoire une nouvelle tentative et, le 3 juin, lui adresse cette lettre (1) :

Périgueux, le 15 prairial, 4e année républicaine.

CITOYENS,

Destitué lors de la paix des Pyrénées, réintégré par vous, j'ay été envoyé à Périgueux pour y servir dans la 20e division militaire; plus habitué au service des camps qu'à celui de l'intérieur j'ai jusqu'à présent réclamé en vain l'honneur d'aller rejoindre mes anciens camarades à l'armée d'Italie.

Je vous observe, citoyens directeurs, que la 20e division est absolument sans troupes militaires (dont j'excepte la gendarmerie et les vétérans); je vous observe aussi que j'ay fait toute la guerre des Pyrénées où j'ai presque toujours commandé les chasseurs ou grenadiers de la division de droite. Vous ne souffrirez pas, citoyens, qu'un jeune militaire dont la bravoure n'est sûrement pas douteuse végète plus longtemps dans l'inertie et vous le mettrez à

(1) Archives administratives de la guerre.

même d'aller partager les fatigues, les dangers et la gloire de ses anciens compagnons d'armes.

Vive le gouvernement, périssent tous les royalistes ou anarchistes et puisse la République jouir bientôt en paix du fruit de vos travaux et de ses triomphes. Salut et respect.

L. Duphot,
Adjudant général employé dans
la 20e division militaire à Périgueux.

Un mois se passe. Duphot commence à se décourager. « J'imagine, écrit-il le 7 juillet aux bureaux de la guerre (1), que la multiplicité de vos affaires vous a jusqu'à présent empêché de songer à moi. Je vous réitère ma demande et, en cas que l'on ne puisse pas y acquiescer, je demande la permission d'aller passer quelques jours dans ma famille, à Lyon, attendu que l'épuisement de mes moyens pécuniaires ainsi que la dépréciation des mandats à Périgueux me mettent hors d'état de continuer mes services dans la 20e division. » « Je suis peu propre au service de l'intérieur, écrit-il encore le 20 juillet; je n'ai pas encore vingt-

(1) Pièces justificatives, n° 10.

sept ans et l'on me prive des occasions de me signaler et de m'instruire. N'étant pas très fortuné, j'aimerais mieux me retirer dans mes foyers que de continuer à servir d'une manière inactive et dispendieuse (1) ». Tant d'efforts et de ténacité allaient enfin recevoir leur récompense. Par les soins du ministre de la guerre une enquête fut ouverte sur cet officier général que trois ans de guerre avaient si peu enrichi qu'il parlait d'abandonner le service faute de ressources si l'on ne faisait droit à sa demande. Le général Chalbos, consulté, fit le plus grand éloge de Duphot. Il le représenta « jeune, plein de zèle, d'activité, de talents et très susceptible, par ses moyens physiques et moraux, d'être employé dans une armée agissante (2) ». En conséquence, le 20 septembre, le ministre de la guerre signait la lettre de service qui faisait passer Léonard Duphot, en qualité d'ajudant général chef de brigade, à l'armée d'Italie. Ordre lui était en même

(1) Cité par M. Martin Basse, *Le général Léonard Duphot*.

(2) Pièces justificatives, n° 11.

temps donné de partir immédiatement pour son nouveau poste. « Je rends grâce au Directoire de m'avoir déchaîné de l'oisiveté dans laquelle on me retenait depuis la paix des Pyrénées... Je partirai demain (1) », écrit alors Duphot tout à la joie de son rêve enfin réalisé. Le 4 octobre 1796 il quittait Périgueux et, après avoir embrassé à Lyon sa famille qu'il ne devait plus revoir, partait pour l'armée d'Italie. Il la rejoignit au lendemain d'Arcole et y reprit la place d'honneur qu'Augereau lui avait réservée à l'avant-garde de sa division.

(1) Pièces justificatives, n° 12.

CHAPITRE IV

Pendant que Duphot attendait à Périgueux avec l'impatience que l'on a vue le moment de rentrer en scène, ses anciens compagnons d'armes se couvraient de gloire dans les plaines de la Lombardie. On sait les prodiges de cette célèbre campagne et le merveilleux chemin parcouru par notre armée d'Italie depuis le jour où Bonaparte était arrivé à Nice pour en prendre le commandement. Victorieuse des Piémontais à Mondovi, elle avait, après une entrée triomphale à Milan, complètement défait le 28 mai, à Borghetto, une première armée autrichienne. Une seconde, commandée par le vieux maréchal Wurmser, avait eu le même sort. Battue à Lonato, à Castiglione, à Bassano, elle avait dû, pour n'être

point anéantie, se réfugier dans Mantoue. Enfin, en novembre, une troisième armée autrichienne sous les ordres d'Alvinzy, venait, après trois jours de combats sanglants et en dépit d'une supériorité numérique écrasante, d'être mise en déroute dans les marais d'Arcole. Bonaparte malheureusement n'avait pu songer à la poursuivre. La plupart de ses généraux étaient blessés, ses soldats épuisés. « L'armée a fait des prodiges, écrivait le général Beaupoil au ministre Delacroix; mais nous pouvons dire avec Pyrrhus qu'une seconde victoire comme celle-ci nous ruinerait de fond en comble (1). » Bonaparte fit donc prendre aux troupes leurs quartiers d'hiver : Sérurier devant Mantoue, Augereau à Porto-Legnago et sur l'Adige inférieur, Masséna à Vérone, Joubert à la Corona et à Rivoli.

L'Autriche pourtant ne se considérait pas comme définitivement vaincue. Connaissant la situation de Bonaparte et le prix que la victoire d'Arcole lui avait coûté, elle pensa qu'en

(1) Cité par Sybel, *l'Europe pendant la Révolution*, t. IV, p. 352.

envoyant à Alvinzy de nouveaux renforts elle ferait peut-être tourner en sa faveur la fortune des armes. A grand'peine elle leva une quatrième armée qui, pour gagner du temps, fut envoyée en poste de l'intérieur de l'Autriche sur l'Adige. Dès la fin de décembre, Alvinzy était en état de reprendre l'offensive. Et comme Wurmser lui mandait de Mantoue que la garnison assiégée, décimée par le feu, la famine, les maladies, était incapable de prolonger longtemps encore la résistance, il se prépara à mettre immédiatement à exécution son plan de campagne. Son armée comptait cinquante mille hommes. Il la divisa en deux colonnes qui devaient marcher par des chemins différents sur Mantoue. Tandis que lui-même, avec le plus gros de ses forces, descendrait le Tyrol entre le lac de Garde et l'Adige, l'autre corps, sous les ordres de Provera, tenterait le passage du fleuve vers Porto-Legnago pour se diriger ensuite à marches forcées sur Mantoue, où Wurmser, avisé de ces projets, se tiendrait prêt à coopérer, le moment venu, par une vigoureuse sortie, à la délivrance de

à pied, il se replia sur Minerbe et San-Zénon, où il prit position. Le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, au moment où il se disposait à exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir de « se replier immédiatement sur Legnago » (1), l'ennemi se rua de nouveau à une attaque générale de nos avant-postes. Malgré quelque flottement, la retraite, protégée par le 1er de cavalerie, se fit « en assez bon ordre » et, le soir, s'ouvrant passage à travers les rangs ennemis qui le cernaient, Duphot ramenait à Legnago les débris de la 5e légère.

Cette vaillante troupe avait été fort éprouvée. Nombre de ses officiers étaient restés sur le terrain. Quant à son chef, s'il était sain et sauf, ce n'était pas faute de s'être exposé. « L'adjudant général Duphot, écrit Augereau à Bonaparte (2), s'est comporté en héros. Il a

(1) *Correspondance d'Augereau.* (Archives historiques de la guerre.)

(2) *Correspondance d'Augereau.* (Archives historiques de la guerre.) « L'adjudant général Duphot, lit-on dans le rapport de la division Augereau pour la seconde quinzaine de nivôse, s'est montré dans ces journées avec le plus grand courage et a développé tous les talents d'un brave militaire. »

eu son cheval tué sous lui, après qu'un biscaïen a eu brisé les rênes de la bride. Un autre coup de feu lui a brisé le fourreau de son sabre près de la garde. Plusieurs balles ont traversé ses habits. J'ai cru devoir lui écrire une lettre de félicitations et d'éloges ; en cela je crois avoir rempli un devoir bien doux et dont vous-même vous seriez acquitté si vous aviez été témoin de sa bravoure et de sa conduite. »

La résistance de Duphot au cours de ces deux journées de combats avait eu pour effet de « prévenir toute la ligne de la marche de l'ennemi » (1). Augereau prit immédiatement ses dispositions pour s'opposer au passage de l'Adige et, sur la foi de rapports d'espions affirmant avoir vu vingt-quatre pontons dans la direction de Boara et de Bagasso, en aval de Legnago, inquiet pour son aile droite, envoya au général Balland, à Badia, l'adjudant général Duphot avec deux bataillons de la 51e demi-brigade et deux escadrons du 1er hussards. Ainsi renforcé, Balland devra s'opposer « par

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. II, p. 254.

tous les moyens » au passage de l'Adige et, à la dernière extrémité, faire sa retraite sur Ferrare. « Je ne prévois pas cet événement, ajoute Augereau, mais à la guerre tout est possible » (1).

Cependant Provera, arrivé à Bevilacqua, avait, pour des raisons qu'on n'a jamais démêlées, suspendu son mouvement offensif. Voulut-il, avant de s'engager plus avant, attendre des nouvelles du mouvement d'Alvinzy? Est-ce la réunion des moyens de passage ou encore, comme le prétend Masséna (2), l'affreux état des routes, en ce moment défoncées par les pluies, qui l'arrêta? Toujours est-il que, le 10 janvier, Provera reste immobile sans faire la moindre démonstration ; le 11, il fait seulement reconnaître en amont et en aval de Legnago différents points de passage ; le 12, il donne l'ordre de jeter un pont à Anghiari, mais le révoque aussitôt. Ces hésitations, ces démonstrations contradictoires déroutent quel-

(1) Lettre d'Augereau à Balland, du 10 janvier. (*Correspondance d'Augereau*. Archives historiques de la guerre.)

(2) *Mémoires de Masséna*, t. II, p. 282.

que peu Augereau et donnent un moment le change à Bonaparte lui-même, lequel, ayant entendu de Bologne « le canon autrichien ronfler du côté du château de Bevilacqua », vient d'arriver à Vérone dans la soirée du 12 janvier. Il prend connaissance du rapport de Duphot, « officier de confiance, dit-il dans ses *Mémoires*, qui ne laissait aucun doute sur les nombreuses forces déployées devant lui ; il les portait à vingt mille hommes et supposait que ce n'était que la première ligne de l'ennemi ». Il apprend en même temps que les Autrichiens sont également apparus dans le Tyrol et viennent ce jour même de déboucher en vue des positions occupées à la Corona et à Rivoli par la division Joubert. Mais comme là ils ont été facilement repoussés, la première pensée de Bonaparte est qu'il ne s'agit de ce côté que d'une diversion faite par un corps détaché et que l'attaque principale aura lieu sur le bas Adige. Trop prudent toutefois pour agir avant d'avoir une certitude, il ne change rien aux dispositions générales qu'il a prises. La journée du 13 se passe dans l'expectative, le général

en chef attendant, en arrière de Vérone, à Roverbella, à égale distance de Legnago et de Rivoli, les rapports de ses lieutenants pour se porter avec la division Masséna sur celui de ces deux points qui serait menacé. Enfin, à dix heures du soir, les rapports arrivent au quartier général. Sur le bas Adige, l'ennemi s'était contenté de border la rive gauche et de tirailler avec nos avant-postes. A la Corona, au contraire, des forces considérables s'étaient montrées. Joubert, après s'être battu toute la journée, avait dû se replier sur le plateau de Rivoli où il ne se maintenait qu'avec peine et qu'il se proposait, à moins d'ordre contraire, d'évacuer avant le jour. « Le projet de l'ennemi se trouva dès lors démasqué, disent les *Mémoires* de Napoléon. Il fut évident qu'il opérait avec deux corps, le principal sur le Monte Baldo et un plus petit sur le bas Adige. La division Augereau parut suffisante pour disputer et défendre le passage de la rivière à Provera. Mais le danger était imminent du côté du Monte Baldo. Il n'y avait pas un moment à perdre. Toutes les troupes se mirent en marche

pour arriver à la pointe du jour à Rivoli ».

Au même moment, Provera, après trois jours d'inaction, se décidait à tenter le passage de l'Adige à Anghiari, à trois kilomètres en amont de Legnago. Augereau avait laissé ce point complètement dégarni. Il n'y restait le 13 au soir qu'un poste de douze Français. On put donc travailler sans être inquiété à la construction du pont. Deux heures y suffirent et, au jour, une partie de la division avait déjà passé.

A cette nouvelle Augereau s'empressa de donner ordre aux différentes troupes échelonnées le long de l'Adige inférieur jusqu'à Rovigo « de se rendre en toute diligence sous les murs de Legnago » (1). S'il était trop tard, en effet, pour songer à arrêter Provera, on pouvait encore, en se hâtant, tomber sur son arrière-garde. A deux heures de l'après-midi, sa division rassemblée, il arrivait avec le plus gros de ses forces devant Anghiari, que l'arrière-garde ennemie occupait encore. « Dès que cette arrière-garde nous eut aperçus, dit le

(1) Rapport d'Augereau du 15 janvier. (Archives historiques de la guerre.)

rapport de la 20e demi-brigade, elle ne cessa de tirer. On continua de marcher tranquillement et, lorsqu'on fut à moins d'une portée de fusil, l'adjudant général Duphot entonna lui-même le chant patriotique : « Français, laisse-« rons-nous fléchir... » Ensuite il fit croiser la baïonnette au premier peloton de carabiniers et prendre le pas de charge à toute la colonne. Dans un instant, et sans tirer un seul coup de fusil, l'ennemi fut culbuté, deux pièces de canon prises et neuf cents hommes faits prisonniers » (1). Les impériaux, abandonnant Anghiari, s'engagent alors dans l'étroit défilé qui partant de là rejoint à Cerca la grande route de Legnago à Mantoue. Duphot, qui vient d'avoir deux chevaux tués sous lui, se met à leur poursuite et les pousse la baïonnette dans les reins. En vain, espérant rattraper le corps de bataille sur la route de Mantoue, doublent-ils le pas. Ils trouvent à Cerca une seconde

(1) « L'avant-garde, écrit d'autre part Augereau dans son rapport du 14 janvier sur le combat d'Anghiari, était commandée par l'adjudant général Duphot, qui a eu deux chevaux tués sous lui et dont la conduite mérite les plus grands éloges. » (Archives historiques de la guerre.)

colonne, sous les ordres du général Point, rangée en bataille. La cavalerie peut seule, sabre au poing, se frayer un passage. Toute l'infanterie est obligée de mettre bas les armes, abandonnant à Augereau huit canons, douze caissons et plus de mille prisonniers.

Pendant ce temps Provera, profitant de son avance et sans se préoccuper du sort de son arrière-garde, filait à marches forcées sur Mantoue. Il arriva en vue de la place le 15, vers le soir. On sait le reste. Le lendemain Wurmser, après une sortie infructueuse, était rejeté dans Mantoue et Provera, qui avait pris position au château de la Favorite, acculé au Mincio par Bonaparte accouru de Rivoli avec la division Masséna, pris en flanc par Miollis et Augereau, cerné, traqué de tous côtés comme un gibier sauvage, était réduit à capituler.

Après les victoires de Rivoli et de la Favorite, l'armée d'Alvinzy n'était plus qu'un fantôme. Il ne restait à Bonaparte, pour achever son œuvre, qu'à en pourchasser les débris. Tandis que Joubert, chargé d'occuper le Tyrol autrichien, marche sur Trente et Roveredo,

Augereau envahit les États de terre ferme de la république de Venise et, après s'être emparé presque sans coup férir, l'ennemi fuyant partout à son approche, d'Este, de Padoue, de Bassano, de Citadella, entre le 1er février à Trévise, but de son expédition. Mais à peine y est-il que, sous l'impulsion de l'archiduc Charles, qui vient d'arriver des bords du Rhin dans le Frioul pour remplacer Alvinzy, l'armée autrichienne commence à se reformer. Ses avant-postes, franchissant la Piave, sont même venus s'établir sur la rive droite, à deux milles de la Carita, où Duphot se trouve en avant-garde avec la 27e légère. Chaque matin, celui-ci, dans ses reconnaissances, rencontrait celles de l'ennemi, et bien qu'en général tout se bornât à l'échange de quelques coups de fusil, cette recrudescence d'activité de la part de nos adversaires ne laissait pas d'être inquiétante. Aussi, le 13 février, sur un rapport de Duphot signalant d'importants rassemblements de cavalerie vers Pont-de-Piave (1), le général

(1) Lettre de Guieu à Bonaparte du 15 février. (Archives historiques de la guerre.)

Guieu qui, en l'absence d'Augereau parti porter au Directoire les drapeaux de Rivoli et de la Favorite, commande momentanément la division, décide-t-il d'évacuer Trévise, où il ne se sent plus en sûreté, et de se retirer à Castelfranco. Il ne restera là d'ailleurs que quelques jours. Ce pays, épuisé par le séjour des troupes autrichiennes, « où les traces du pillage et de l'incendie s'offrent à chaque pas », est si pauvre que la division n'y peut subsister. Le 22, Guieu revenait à Trévise, en chassait les Autrichiens et les faisait rejeter au delà de la Piave par sa cavalerie appuyée de la 27e légère. C'est dans cette circonstance qu'au cours d'un engagement assez vif à hauteur du village de Lovadina, Duphot fut blessé à la cuisse d'un coup de biscaïen (1). Quelques jours après il était proposé pour le grade de général de brigade. Dans sa lettre au Directoire du 6 mars 1797, Bonaparte, après avoir relaté en détail les derniers événements de la campagne et insisté sur la part qu'y avait prise la division Au-

(1) Rapport des mouvements de la division Augereau du 4 au 18 février. (Archives historiques de la guerre.)

gereau, ajoutait : « Je vous demande le grade de général de brigade pour l'adjudant général Duphot, qui a eu, dans ces différentes affaires, cinq chevaux tués sous lui. C'est un de nos plus braves officiers (1). »

Le 10 mars, Duphot, remis de sa blessure, partait avec le grade de général de brigade pour la campagne du Tyrol. Celle-ci, malgré les difficultés inhérentes à une région où aucune expédition n'avait osé s'aventurer depuis Charlemagne, ne devait être pour nos vétérans qu'une marche triomphale à travers les montagnes et les villes conquises. Le rôle de Duphot n'est pourtant pas terminé. Placé avec la 27e légère à l'extrême avant-garde de l'armée d'Italie, il prend part à toutes les affaires qui marqueront la retraite de l'archiduc Charles sur Vienne. A la bataille du Tagliamento, il se jette le premier, malgré la canonnade qui fait rage et enlève par files entières ses carabiniers (2), dans les eaux glacées du torrent. A

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. II, p. 366.

(2) Rapport officiel de la 27e légère. (Archives historiques de la guerre.)

Gradisca, il a encore un cheval tué sous lui. On le retrouve à Caporetto, où Guieu fait prisonnier le corps de Bayalitsch ; à la Chiusa, où, à la tête de la 27e, « s'élançant à travers les précipices, gravissant les rochers avec son intrépidité ordinaire (1) », il assure la chute de cette forteresse en s'emparant de toutes les positions qui la commandent. Toujours précédant l'armée, il entre le 29 mars à Clagenfurth, capitale de la Carinthie, et engage le combat des gorges de Neumarkt. Le 5 avril, il débouche à Judenburg, dans la vallée de la Mür. Le surlendemain il est à Léoben, au pied du Semmering, à trois journées de poste de Vienne. C'est là, au milieu des bivouacs de l'armée française, que furent signés, le 18 avril, après quelques jours de pourparlers, les préliminaires de la paix.

(1) Rapport officiel de la 27e légère (Archives historiques de la guerre). Ce rapport, où est indiqué jour par jour le rôle de Duphot pendant la campagne du Tyrol, se termine par cet éloge précieux sous la plume de son rédacteur, le chef de brigade Desaix, le futur héros de Marengo : « La patrie n'a qu'à se louer de la valeur des républicains qui, commandés par le général Duphot, homme d'un rare mérite, ont su, par leur courage et leur constance, marcher sur ses traces pour le triomphe de la Liberté. » (Archives historiques de la guerre.)

CHAPITRE V

Au mois de juin, l'armée d'Italie, revenue de Léoben, a repris ses positions sur l'Adige. La division Augereau est répartie dans le Véronais. Réorganisée d'après les instructions de Bonaparte, elle se compose des deux brigades Verdier et Point et d'une brigade d'infanterie légère, comprenant les 20e et 27e légère, qui, sous les ordres du général Duphot, occupe Porto-Legnago et ses environs. Les travaux de la paix succèdent à l'agitation guerrière. S'y consacrant avec la même ardeur qu'il vient de déployer sur les champs de bataille, Duphot se révèle alors administrateur prévoyant, chef plein d'humanité. Avec une bonté paternelle, il veille au bien-être de ses soldats, qui, après tant de nuits de bivouac,

connaissaient pour la première fois les douceurs du cantonnement (1), visite les malades et les blessés, s'ingénie à améliorer leur sort. Ému du désarroi qui règne à l'hôpital de Legnago, où nos malheureux soldats manquent de tout à la fois, il le réorganise sur de nouvelles bases, substitue à la direction civile des médecins militaires et crée, à Minerbe et à Bevilacqua, deux hôpitaux supplémentaires. « Par ce moyen, écrit-il au chef d'état-major le 28 juillet, les malades sont tenus proprement et ne manquent pas du nécessaire ; qui plus est, la République n'est pas volée par la direction (2) ». « On ne peut, mon cher général, lui répond Berthier, que louer votre zèle et votre active vigilance pour le bien de nos braves frères d'armes (3) ».

D'autres soins sollicitaient en même temps son activité. La paix définitive n'était pas signée ; les pourparlers traînaient en longueur

(1) Lettre d'Augereau à Duphot, du 4 juillet. *Correspondance d'Augereau.* (Archives historiques de la guerre.)

(2) Pièces justificatives, n° 13.

(3) Pièces justificatives, n° 14.

et, dans la crainte d'une rupture possible, ordre avait été donné aux officiers généraux de redoubler de vigilance de façon à être prêts à entrer en campagne à la première alerte. Commandant d'une des plus importantes places fortes du Véronais, où Bonaparte, en ce moment même, faisait exécuter de gros travaux de fortification (1), Duphot surveillait avec son zèle et sa compétence de vieux soldat le travail de ses troupes, s'assurait chaque jour de leur degré de préparation, les tenait en haleine par de continuels exercices. C'est à ces occupations que vint l'arracher, au mois d'août, l'ordre de se rendre à Gênes pour organiser l'état militaire de la république ligurienne. Rappelons brièvement dans quelles circonstances.

Bonaparte, on le sait, avait profité de ses victoires pour réaliser l'un des projets politiques qui lui tenaient le plus au cœur : la transformation des petits États de l'Italie du nord en républiques qui, créées par lui, pour-

(1) Lettre d'Augereau au général Verdier, du 24 juillet. (Archives historiques de la guerre.)

vues par ses soins d'une constitution calquée sur la constitution française, resteraient, pensait-il, à sa discrétion et constitueraient pour l'avenir, entre la France et l'Autriche, des sortes d'États tampons. Dès 1796, deux républiques dites l'une Cispadane, l'autre Transpadane s'étaient, sous son patronage, organisées sur les deux rives du Pô. Elles venaient, au mois de juillet 1797, de se réunir en une seule, sous le nom de république Cisalpine, avec Milan pour capitale. Gênes et Venise, deux républiques aristocratiques, avaient subi le même sort. L'ancien gouvernement, tout entier entre les mains de la noblesse, y avait été remplacé par un nouveau, conçu selon la formule démocratique. Depuis les débuts de la campagne d'Italie, le renversement de l'oligarchie génoise était, d'ailleurs, l'une des principales préoccupations de Bonaparte et du Directoire.

Dans leur correspondance, cette question revient à chaque instant. Il est entendu que, le moment venu, Bonaparte restera dans la coulisse de façon que la révolution paraisse

s'opérer d'elle-même et par les seuls effets de l'opinion publique. Mais pour cela il faut chauffer les esprits et les amener au diapason voulu par une habile propagande. Notre ministre plénipotentiaire à Gênes, Faypoult de Maisoncelle, avec l'aide d'agitateurs jacobins fournis par la France et la Lombardie, se chargera de ce soin. Procédé médiocrement correct au point de vue diplomatique, mais qui, à cette époque, est d'un usage courant (1) et que nous verrons le Directoire employer dans les mêmes conditions lorsqu'il s'agira de révolutionner Rome. En encourageant les espérances des démocrates, en flattant leurs passions, en les excitant sans relâche à la révolution par l'exemple des avantages obtenus par leurs voisins de la Cisalpine, Faypoult réussit à agiter l'opinion et à faire naître l'occasion que Bonaparte attendait pour agir. Le 27 mai 1797, les démocrates, ayant à leur tête le

(1) Les instructions secrètes envoyées en 1792, à Tilly, le prédécesseur de Faypoult à Gênes, lui enjoignaient de « favoriser par tous les moyens l'infiltration révolutionnaire. » (Marcellin Pellet, *Napoléon à l'île d'Elbe*, p. 216.)

pharmacien Morando, se soulevèrent en masse. Ce fut, durant plusieurs heures, dans les rues étroites et escarpées de Gênes, une mêlée furieuse. Le gouvernement, aidé des paysans auxquels s'étaient jointes les deux puissantes corporations des portefaix des quais et des charbonniers de l'Apennin, eut finalement le dessus. Mais comme, au cours de l'émeute, une trentaine de Français avaient péri, que notre ambassadeur Faypoult avait été insulté et mis en joue dans son hôtel, Bonaparte, feignant une violente colère, dépêcha à Gênes, à franc étrier, son aide de camp Lavalette. Celui-ci, le 29 mai, pénétrait de force dans la salle du petit conseil, où aucun étranger n'avait jusqu'alors été admis, et là, en grand uniforme, le sabre au côté, avec au bras gauche l'écharpe de soie blanche et rouge des aides de camp du général en chef, dictait aux sénateurs stupéfaits les conditions de Bonaparte : élargissement des prisonniers français, désarmement général, livraison des trois inquisiteurs d'État, le tout dans les vingt-quatre heures; faute de quoi, concluait le message, « le ministre sortira

de Gênes et l'aristocratie aura existé (1) ». Le sénat, menacé à la fois par deux divisions françaises qui accouraient de Crémone par la vallée de la Polcevera et par la flotte de l'amiral Brueys qui croisait au large, dut se soumettre et accorder toutes les satisfactions réclamées. Il n'eut un sursaut de révolte que quand Faypoult, quelques jours après, lui représenta que le meilleur moyen de ramener le calme était de supprimer les privilèges de la noblesse et d'admettre le peuple au pouvoir. C'était, pour le sénat, signer sa propre déchéance. Il refusa tout d'abord avec indignation et, comme Faypoult menaçait et réclamait ses passeports : « *Ci batteremo!* Eh bien! nous nous battrons! » s'écrièrent quelques sénateurs. Mais ces velléités guerrières s'éteignirent comme un feu de paille. Sous la menace des baïonnettes françaises, le sénat se résigna à envoyer à Bonaparte une commission chargée de s'entendre avec lui sur les modifications à apporter à la constitution. Le 5 juin,

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 75.

un traité provisoire était signé à Mombello. Il y était stipulé que le gouvernement appartiendrait désormais au peuple tout entier. Le pouvoir exécutif serait exercé par douze sénateurs présidés par un doge, le pouvoir législatif par deux chambres, l'une de trois cents, l'autre de cinq cents membres. La religion catholique, disait une clause spéciale destinée à rassurer la masse, serait intégralement maintenue. La nouvelle constitution devait d'ailleurs, avant sa mise en œuvre, être solennellement soumise à l'approbation du peuple génois. En attendant, un gouvernement provisoire composé de vingt-deux membres, soigneusement choisis par Bonaparte parmi les plus modérés (1), devait entrer en fonctions le 14 juin. L'installation du gouvernement provisoire se fit au jour dit « au milieu, disait une dépêche de Faypoult, d'un enthousiasme indescriptible et d'une allégresse délirante (2). » La république ligurienne était fondée.

(1) *Correspondance*, t. III, p. 103.

(2) Dépêche confidentielle de Faypoult à Bonaparte, citée dans les *Mémoires d'un homme d'État*, t. IV, p. 381.

Il ne s'agissait plus que de l'organiser militairement pour en tirer des auxiliaires. Or, à cet égard, tout était à faire. Cette république jadis si puissante, dont la domination s'était étendue sur toutes les mers, maintenant complètement déchue, avait depuis longtemps perdu toutes traditions guerrières. Son état militaire, fixé par Bonaparte à six mille hommes, ne se composait en réalité que de quelques gardes nationaux totalement inexpérimentés, sans instructeurs pour les former et à peine armés. Le gouvernement provisoire eut alors recours à Bonaparte et lui demanda de confier à l'un de ses officiers la difficile mission de développer, de discipliner et d'instruire cet embryon d'armée. Le choix de Bonaparte se porta sur le général Duphot. « Je vous préviens d'ailleurs, écrivait-il à Faypoult, que comme cet officier est essentiel à l'armée, je ne vous l'envoie que pour un certain temps (1) ». Le 12 août, ayant reçu à Milan des mains du général en chef ses lettres de créance auprès du gou-

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 232.

vernement provisoire, Duphot partait pour Gênes.

L'ordre, si violemment troublé deux mois auparavant, était rétabli ; les esprits semblaient calmés. Duphot en profita pour se mettre tout de suite à la besogne. Ce n'est toutefois qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à organiser trois bataillons d'infanterie et un d'artillerie et à former les noyaux de deux autres bataillons à Chiavari et à Savone. Encore ces divers contingents, recrutés faute de mieux parmi les vagabonds alléchés par une somme de vingt sous par jour, n'étaient-ils, pour la plupart, ni équipés, ni armés, ni logés. Duphot, se heurtant à l'indifférence du gouvernement provisoire, réclamait en vain des souliers, des fusils, des lits, des casernes. Ses soldats mouraient de faim et couchaient nus sur la terre. Quant à leur instruction, elle était si nulle qu'on n'eût pas trouvé, écrit-il, « un canonnier capable de charger une pièce (1). » Tel était l'état lamentable de la milice génoise quand l'occasion se

(1) Lettre de Duphot à Bonaparte, du 6 septembre 1797. Pièces justificatives, n° 15.

présenta pour son nouveau chef de la mettre à l'épreuve.

La pacification, en effet, n'était qu'apparente. Tandis que Bonaparte, sur la foi des rapports optimistes de Faypoult, écrivait au Directoire : « A Gênes l'esprit public est comme en 1789 en France... S'il y a quelque chose à craindre c'est trop d'enthousiasme... A aucune époque de notre révolution nous n'avons montré autant d'unanimité... (1) », le feu couvait sous la cendre. La noblesse irritée de la privation de ses privilèges séculaires, le clergé qui voyait dans l'esprit révolutionnaire un danger pour la religion et une menace pour ses biens, continuaient à entretenir à Gênes et dans les campagnes une agitation qui, sourde d'abord, s'accrut avec l'arrivée de Duphot. Ce général français, venu officiellement pour commander les troupes de la nouvelle république, n'était-il pas pour les Génois le symbole vivant de leur définitif asservissement? Beaucoup le comprirent, même parmi

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 186.

les plus modérés que les précédents événements avaient laissés indifférents et qui, estimant que les bienfaits de la liberté ne valaient pas le sacrifice de leur indépendance, se révoltèrent à leur tour et vinrent grossir le nombre des contre-révolutionnaires.

La nouvelle constitution devait être soumise le 14 septembre à l'approbation du peuple. Les paysans, fanatisés par leurs prêtres qui maintenant prêchaient ouvertement la révolte dans les églises et sur les places publiques, décidèrent pour ce jour-là un soulèvement général. Le gouvernement provisoire en fut averti. Vers la fin d'août il fit arrêter dans Gênes même vingt-huit citoyens suspects, parmi lesquels plusieurs nobles, deux Doria, deux Palavicini, trois Spinola, des Ferrari, etc. Deux d'entre eux furent même fusillés pour l'exemple. Ces mesures énergiques n'eurent d'autre résultat que d'augmenter l'effervescence et de hâter l'explosion.

Gênes, construite en amphithéâtre sur le revers d'une arête de l'Apennin, est enserrée entre deux torrents, la Polcevera à l'ouest, le

Bisagno à l'est. A ces moyens naturels de défense s'ajoutait alors une enceinte bastionnée, dessinée avec art et solidement fortifiée, dans laquelle la ville et sa banlieue immédiate se trouvaient comprises. Elle avait la forme d'un triangle dont la base, figurée par les deux môles, le port et les quais, s'étendait depuis la Lanterne, à l'embouchure de la Polcevera, jusqu'au Lazaret, à l'embouchure du Bisagno, et dont les deux côtés, longeant l'un la rive gauche de la Polcevera, l'autre la rive droite du Bisagno, se rejoignaient dans la montagne au fort de l'Éperon. Les principaux points d'appui de cette enceinte étaient d'abord le fort de l'Éperon, puis, à l'est, le fort del Castellacio et enfin, à l'ouest, celui de San-Benigno, près de la Lanterne, et protégeant l'embouchure de la Polcevera.

Prévenu dans la matinée du 4 septembre qu'un soulèvement se préparait, le gouvernement provisoire fit doubler les postes et battre la générale. Néanmoins, quand vers le soir on entendit le tocsin retentir dans les villages de la vallée du Bisagno, quand on apprit que

les paysans avaient pris position dans les châteaux de la noblesse et se disposaient à marcher à l'assaut de la ville, l'émotion fut grande à Gênes. La défense, en effet, n'en était rien moins qu'assurée et on redoutait une active coopération en dedans des murs. Le gouvernement, dans ces conjonctures difficiles, s'aboucha avec Faypoult et, d'accord avec lui, requit le général Duphot de se mettre à la tête des troupes et de combattre pour sa défense.

Le temps pressait. A la hâte Duphot réunit une colonne mobile de dix-huit cents hommes, l'encadra d'une soixantaine de militaires français qui se trouvaient à Saint-Pierre-d'Arena, franchit le Bisagno et, à la faveur de la nuit, marcha contre les rebelles. Il les repoussa sans peine jusqu'à la montée qui aboutit à San-Francesco d'Albaro. Mais là, les paysans, fortement retranchés dans le palais Paradiso, tinrent la colonne en échec. Duphot dut se retirer et attendre le jour.

Le 5, à quatre heures du matin, soutenu par le canon qui, des remparts de Sainte-Claire, battait la colline, il attaquait de nou-

veau le faubourg d'Albaro. Les paysans se défendirent avec un courage acharné. Enfin, dit l'historien Botta, « la discipline et la science militaire triomphèrent du nombre et de la fureur ». Les insurgés furent mis en déroute et les vainqueurs, courant pêle-mêle avec les fuyards, les poursuivirent jusque dans l'église San-Francesco où ils en firent un grand carnage. Duphot fit ensuite livrer aux flammes le théâtre et les deux palais Fornari et Lucas Justiniani et abandonna au pillage les plus riches maisons du faubourg. Mais c'est en vain qu'il fit rechercher l'un des principaux agitateurs, Pezzuolo, curé d'Albaro, qui avait été vu, au début du combat, un crucifix à la main, fanatisant les rebelles et leur promettant d'être le premier à mourir pour la foi; il s'était enfui quand les choses avaient paru mal tourner et demeura introuvable. Ces exemples faits, Duphot rentra dans Gênes avec ses soldats « victorieux, couverts de sang et chargés de butin (1). »

(1) Botta, *Histoire d'Italie.*

Battus et dispersés sur le Bisagno, les paysans n'avaient cependant pas abandonné la lutte. Fuyant à travers les montagnes, ils étaient allés rejoindre ceux de la vallée de la Polcevera et, dans la même matinée qui avait vu leur défaite à Albaro, mais formant cette fois une masse imposante de dix à douze mille hommes, ils étaient revenus à l'assaut de Gênes par un autre chemin. Cette seconde tentative réussit d'autant mieux que tous les postes étaient dégarnis, la presque totalité des troupes se trouvant encore sur le Bisagno. A huit heures du matin les paysans étaient maîtres de l'Éperon et, bientôt après, de toute l'enceinte à l'exception du fort San-Benigno. En rentrant en ville dans l'après-midi du 5 septembre, Duphot est mis au courant de ces événements. Une rapide reconnaissance lui permet de se rendre compte de l'écrasante supériorité numérique des émeutiers et de l'impossibilité où il se trouve de rien tenter avant d'avoir réuni quelques renforts.

Les Génois étaient dans la consternation. La reddition de la ville paraissait inévitable.

Tandis que Faypoult embarquait précipitamment sa famille et faisait mettre du canon à la porte de l'ambassade, Duphot, « dont la vertu n'avait jamais été mise à si rude épreuve (1) », conservait seul son sang-froid au milieu du désarroi général et prenait sans perdre de temps ses dispositions. Rassemblant toutes les troupes régulières, deux mille cinq cents hommes environ, il les mit en position sur les points les plus importants de la côte. Il semblait qu'on ne pût compter sur la garde nationale, dont l'organisation n'était encore qu'ébauchée. Mais la fermeté du général français, l'imminence du danger, la perspective de subir le sort d'une ville prise d'assaut réveillaient l'ardeur des patriotes les plus tièdes. Le peuple, réuni place de la Nation, fournit pour la garde nationale deux mille citoyens que l'on arma de fusils et qui se joignirent aux troupes de ligne. « Pressé par les circonstances, écrit Faypoult (2),

(1) Lettre de Faypoult à Bonaparte, du 6 septembre. (Archives historiques de la guerre.)

(2) Lettre à Bonaparte, du 13 septembre. (Archives historiques de la guerre.)

Duphot a pris tous les moyens qui étaient propres à sauver Gênes. Gênes lui doit son salut. Duphot n'est pas moins vif que brave. En conséquence, il a mené toutes les opérations, pourvu aux approvisionnements, aux commandements des postes, ordonné le mouvement des colonnes ; tout cela était fait avant que les sénateurs songeassent seulement à délibérer. » Sa petite armée était prête à marcher quand le gouvernement provisoire, cédant à la peur, prit le parti, sans le consulter, de traiter avec les révoltés. Une députation composée de l'archevêque, de deux membres du gouvernement et de deux membres de la municipalité partit pour le fort l'Éperon. Les revendications des paysans ne portaient guère que sur la religion. Ils promirent, si satisfaction leur était donnée sur ce point, de se soumettre et d'évacuer tous les postes. On s'entendit donc sans peine et un accord en trois articles fut conclu sur les bases suivantes : maintien de la religion catholique et conservation garantie au clergé de l'intégralité de ses biens, amnistie pleine et entière aux ré-

voltés, mise en liberté de tous les détenus pour faits politiques.

Tout semblait terminé. Le gouvernement, satisfait de cette solution, avait ordonné de cesser toutes dispositions militaires, quand les insurgés, encouragés par leur premier succès, affichèrent tout à coup d'autres prétentions. Le maintien de la religion ne leur suffisait plus. A l'instigation des nobles, ce qu'ils réclamaient maintenant ce n'était rien moins que l'abrogation de la nouvelle constitution et le rétablissement pur et simple de l'ancien ordre de choses. Tandis qu'une députation de prêtres et de moines apportait au palais national ces nouvelles exigences, les paysans, violant le traité qu'ils venaient de signer, refusaient d'évacuer les postes, s'y fortifiaient au contraire davantage et commençaient même l'attaque de San-Benigno, seul point de l'enceinte fortifiée resté au pouvoir des démocrates. Le gouvernement, comprenant enfin qu'il y allait de son existence, se ressaisit, fit pour toute réponse arrêter les députés des rebelles et se prépara à combattre.

Il faisait un temps très clair, lorsque dans la nuit du 5 au 6 septembre, à minuit, le général Duphot donna le signal du départ. Il avait divisé ses forces en deux colonnes : l'une, placée directement sous ses ordres, opérerait à l'ouest ; l'autre, commandée par son aide de camp, le chef de bataillon Séran, commencerait l'attaque par l'est. Après avoir repris un à un, en partant de la côte, les divers ouvrages de l'enceinte, ces deux colonnes devaient se rejoindre devant le fort l'Éperon. Ce programme fut exécuté de point en point. Duphot marcha tout d'abord sur la batterie delle Tenagli et, bien que les rebelles ripostassent par un feu très vif, les en délogea et, de fort en fort, les poursuivit ensuite jusqu'à l'Éperon. Là débouchait, en même temps que lui, la colonne Séran, maîtresse de Castellacio et de tous les ouvrages de la partie est de l'enceinte. A l'Éperon, les insurgés, pris entre deux feux, tentèrent de résister. Mais, à quatre heures du matin, écrasés par l'artillerie, ils abandonnaient la partie et se retiraient dans la montagne. Duphot les y poursuivit un moment, les

sabrant sans pitié et leur faisant trois cents prisonniers dont un grand nombre de prêtres.

Le général, à sa rentrée en ville, fut reçu en triomphateur. On le sacra « sauveur de Gênes » et les journaux célébrèrent ses louanges sur tous les tons (1). Mais lui goûtait peu cette popularité. Le caractère indolent des Génois, leur manque absolu d'esprit militaire ne lui avaient jamais inspiré que peu de sympathie et, écœuré de l'attitude du gouvernement qui, après lui avoir marchandé les moyens d'armer la milice, avait eu l'insigne faiblesse de capituler devant l'émeute, il n'a maintenant qu'un désir, quitter Gênes au plus tôt et retourner à l'armée. « D'après ce que j'ai vu, écrit-il à son général en chef le 6 septembre, j'ose vous assurer que cette république tombera dès qu'elle sera livrée à elle-même... Les

(1) « On nous écrit de Gênes, lit-on dans le numéro 8 du journal *la France vue de l'armée d'Italie* : On doit les plus grands éloges et peut-être le salut de la ville au général Duffaux qui a montré dans cette occasion difficile, et accompagné d'un très petit nombre de soldats français, autant de sang-froid et de présence d'esprit qu'il a témoigné de courage quand il commandait l'avant-garde de la division Augereau. »

cœurs sont de glace, rien ne peut les enflammer... Tous les trésors de l'univers ne me feraient pas servir une nation d'un caractère semblable. Vos ordres, mon général à qui je suis dévoué pour la vie, peuvent seuls m'y retenir (1). »

Mais Bonaparte, qui a appris « avec plaisir, mais sans surprise, les services essentiels que Duphot vient de rendre au peuple de Gênes (2) », estime que le rôle de son lieutenant n'est pas terminé. Il lui reste à rechercher et à « punir sévèrement les auteurs de l'insurrection ; sans quoi, lui écrit-il, on recommencera toujours et vous sentez combien, surtout pour une ville de commerce, cela fait mauvais effet (3) ». Duphot d'ailleurs l'avait compris ainsi et la répression, dirigée par lui, avait déjà commencé. Tandis qu'une commission militaire dont il avait lui-même désigné les cinq membres jugeait à Gênes les prisonniers et les suspects, deux colonnes mobiles

(1) Pièces justificatives, n° 15.
(2) Pièces justificatives, n° 16.
(3) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 276.

de deux mille hommes chacune parcouraient les vallées du Bisagno et de la Polcevera, la rivière du Levant et les fiefs impériaux, avec mission de désarmer les paysans, d'arrêter leurs chefs et de prendre des otages dans tous les villages convaincus d'avoir prêté les mains à l'émeute. Cette expédition énergiquement conduite eut vite atteint son but. Dès le 11 septembre, le général Duphot qui, bien que souffrant alors, avait tenu à la diriger en personne, se multipliant, allant sans cesse de l'une à l'autre de ses colonnes, surveillant lui-même les opérations des divers détachements, pouvait annoncer à Bonaparte la pacification à peu près complète du pays génois (1).

Ce résultat n'avait pas été atteint sans quelques violences. Aussi bien les instructions du général lui prescrivaient-elles de « faire des exemples » et, « sans tomber dans des excès de nature à souiller la révolution ligurienne, d'être sévère et juste » (2). Le gouvernement provi-

(1) Pièces justificatives, n° 17.

(2) Lettre de Faypoult à Bonaparte, du 9 septembre. (Archives historiques de la guerre.)

soire n'en prit pas moins prétexte pour reprocher à Duphot d'avoir « organisé la Terreur dans les campagnes » et pour dénoncer à Bonaparte les « honteux et inutiles excès » de ses colonnes mobiles (1). La vérité est qu'il commençait à prendre ombrage de la popularité du général français et de l'autorité que les circonstances lui avaient donnée. De là, à propos de tout, des difficultés, des discussions continuelles. Qu'il protestât contre l'ingérence du gouvernement dans les opérations de la commission militaire (2), ou qu'il réclamât le rè-

(1) On citait le fait suivant : « A Alpepiana, dans les fiefs impériaux, tout était tranquille et le désarmement effectué, quand Duphot, entrant avec ses officiers dans la cour du presbytère, tire son sabre et « tue, en jurant, un coq. Ce fut le « signal d'un pillage horrible qui s'étendit à tout ce qu'il y a « de plus sacré en fait de religion. On mit l'église à sac, vo- « lant les vases sacrés et jetant à terre l'eucharistie. » (*Mémoire sur les événements survenus à Gênes en septembre 1797*. Archives historiques de la guerre.)

(2) Cette commission, chargée par Duphot de juger les prisonniers, eût pu frapper haut puisque parmi ceux-ci se trouvaient plusieurs patriciens des premières familles de Gênes. Mais, sur les conseils intéressés d'un des membres les plus influents du gouvernement provisoire, Jean-Charles Serra, lequel, on le sut plus tard, affilié lui-même à la contre-révolution, avait d'excellentes raisons pour ne point souhaiter

glement d'une indemnité de 30,000 francs « pour distribuer aux Français qui ont réprimé les troubles », plus un mémoire personnel de 11,000 francs comprenant trois jours de frais de poste, 3,500 francs, un cheval, 2,000 francs, un manteau, un sabre, etc., Duphot se heurtait au même mauvais vouloir. Le gouvernement, qui s'attendait à plus de désintéressement de la part de la République française vis-à-vis de sa « sœur ligurienne », ne cachait pas sa déception et discutait la note. Mais ce qu'il reprochait le plus amèrement, non seulement à Duphot, mais aussi à Faypoult et à « sa femme qui se mêle de tout », c'était leur mainmise sur le gouvernement, leur mépris affiché de l'autorité civile. Celle-ci, racontait-on (1), comptait si peu pour le général français que deux de ses chefs de détachement, Mascarelli et Passano, ayant été arrêtés pour faits de pil-

qu'on atteignît tous les coupables, elle se contenta de faire fusiller cinq ou six comparses, dont deux prêtres et un vieillard, et d'envoyer aux galères quelques émeutiers obscurs pris les armes à la main.

(1) *Mémoire sur les événements survenus à Gênes en septembre 1797*. (Archives historiques de la guerre.)

lage et de concussion, il les délivra lui-même de prison, se porta avec eux au palais du gouvernement, pénétra de force dans la salle du conseil, après avoir menacé d'en enfoncer les portes, et là, déclarant couvrir ses deux lieutenants, les laissa « invectiver librement, avec une indécence inouïe, les membres du comité militaire ».

L'écho de ces querelles parvenait jusqu'à Bonaparte, qui recevait en même temps les protestations indignées de Faypoult contre « l'indécence du gouvernement provisoire à l'égard de l'homme qui l'avait sauvé » (1), et les réclamations de ce même gouvernement contre les agissements du ministre de France et de « son vizir, le général Duphot, qui, très habile, disait-on, pour organiser une troupe, n'est pas fait pour le poste que des circonstances imprévues lui ont déféré » (2). Ce n'était pas l'opinion de Bonaparte. « Je suis

(1) Lettre de Faypoult à Bonaparte, du 20 septembre. (Archives historiques de la guerre.)

(2) Lettre de Jérôme Serra à Bonaparte, du 22 septembre. (Archives historiques de la guerre.)

fort aise, écrit-il à Duphot en réponse à ces doléances, de vous avoir envoyé à Gênes. Il paraît que, si vous n'aviez pas été là, cela aurait tourné fort mal pour eux (1) ». Et s'il prend, le 15 septembre, le parti de le rappeler, ce n'est pas, a-t-il soin de marquer, qu'il ne soit « très content de sa conduite, mais ses services deviennent essentiels à l'armée » (2). En ce moment, en effet, la lenteur des négociations qui se poursuivent à Passariano le font désespérer d'une entente possible ; il se prépare à la guerre et a enjoint à toutes les divisions de se tenir prêtes à marcher le 23 septembre. Mais lorsque, au milieu des graves préoccupations qui l'assaillent, il apprend que les Génois ont laissé partir Duphot sans lui offrir un témoignage de leur reconnaissance, il tient à intervenir lui-même auprès du Comité des relations extérieures ligurien : « J'ai vu avec quelque peine, lui écrit-il le 26 septembre, que votre gouvernement n'avait rien fait pour témoigner au général Duphot

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 319.
(2) *Ibid.*, p. 300.

sa gratitude pour les services qu'il lui a rendus dans des circonstances aussi critiques. Le besoin que j'ai à l'armée de ce brave général m'a forcé à le rappeler; mais je suis persuadé que, représentant un peuple qui a eu aussi sa portion de gloire dans les annales du monde et qui un jour retrouvera cette énergie qui a caractérisé ses ancêtres, vous donnerez au général Duphot une marque de votre gratitude (1). »

Le gouvernement provisoire ne pouvait que déférer au désir de son tout puissant fondateur. Il s'exécuta de bonne grâce et, suivant la mode d'alors, offrit au général Duphot un sabre d'honneur.

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 345.

CHAPITRE VI

Si heureux qu'il fût de revenir à l'armée, Duphot n'avait pas quitté Gênes sans regret. Il y avait, en effet, connu une jeune fille dont, à première vue, il s'était ardemment épris. Cette jeune fille, promise à la plus brillante fortune puisqu'elle devait épouser Bernadotte et monter un jour sur le trône de Suède, s'appelait Désirée Clary. Elle appartenait à la meilleure bourgeoisie de Marseille. Les circonstances à la suite desquelles, en cet été de l'an V, elle se trouvait à Gênes avec une partie de sa famille, pour connues qu'elles soient, valent d'être rappelées.

Désirée a raconté elle-même quel singulier hasard avait fait se lier à Marseille, en 1794, au lendemain du 9 thermidor, les Bonaparte

et les Clary. « Mon frère (Étienne) fut arrêté, je ne sais à quel propos, et sa femme était dans un état d'anxiété extrême, car les tribunaux révolutionnaires avaient une procédure terriblement expéditive. Ma pauvre belle-sœur, qui voyait déjà son mari guillotiné, résolut, pour le sauver, de tenter une démarche auprès du représentant du peuple Albitte, qui se trouvait de passage à Marseille. Ne voulant pas aller seule, elle me dit de l'accompagner. L'on nous fit entrer dans une grande pièce qui précédait le cabinet de celui dont dépendait, à ce qu'il paraît, la vie de mon frère. Il y avait là une foule de gens venus pour solliciter des grâces ou des faveurs. Nous nous assîmes dans un coin, où la fatigue et la chaleur de cette chambre pleine de monde et les émotions que j'avais traversées depuis la veille m'accablèrent à tel point que je m'endormis. Lorsque je me réveillai au bruit d'une porte que l'on fermait, il était nuit. Je me trouvais sans autre lumière que celle venant d'une lanterne qui, du dehors, jetait son reflet sur le carreau. Ma belle-sœur n'était plus auprès de moi et tous

les autres solliciteurs avaient également disparu. Ma belle-sœur, à ce qu'elle m'expliqua plus tard, n'avait pas voulu me réveiller lorsque son tour était venu d'entrer chez Albitte. Son audience terminée, elle n'avait pu me rejoindre. Pressée d'apporter à la prison l'ordre d'élargissement de son mari, elle s'était dit que je saurais bien rentrer sans elle. En attendant, j'étais là, un peu effrayée et ne comprenant rien à ma situation, lorsque je m'aperçus que je n'étais pas seule. Au mouvement que j'avais fait, un homme qui sortait de chez le représentant s'approcha de moi et, me regardant avec surprise, voulut savoir comment je me trouvais à pareille heure dans un pareil endroit. Quand je lui eus expliqué ce qui m'arrivait, il me rassura sur le sort de mon frère et ajouta : « Une petite demoiselle comme vous « ne peut pas, la nuit venue, s'en aller seule par « les rues ; je vais donc vous reconduire jusque « chez vous (1). »

Il faisait nuit, le trajet était long ; l'offre fut

(1) La comtesse D'ARMAILLÉ, *Une fiancée de Napoléon, Désirée Clary*, p. 3.

acceptée. Quand, une heure plus tard, ils s'arrêtèrent rue des Phocéens, à la porte de l'hôtel Clary, les deux jeunes gens étaient devenus « tout à fait bons amis ». « Au moment de nous séparer, continue Désirée, je dis à mon compagnon que ma mère voudrait certainement le remercier elle-même du soin qu'il avait pris de moi, et que je le priais par conséquent de venir bientôt nous rendre visite. — Alors, un de ces jours, vous me présenterez à votre famille, dit-il ? — Avec plaisir ; mais je voudrais, en attendant, dire aux miens le nom de celui qui m'a protégé ce soir. — C'est juste. Eh bien, vous leur direz que je m'appelle Joseph Bonaparte ».

Quelques semaines plus tard, Joseph demandait la main de Désirée et était agréé. Pour lui cependant, quel mariage inespéré ! Il y avait à peine un an que, chassée de la Corse par la contre-révolution, la famille Bonaparte débarquait en Provence, sans autre ressource que la solde de capitaine d'artillerie de Napoléon, solde bien maigre et si irrégulièrement payée que, pour nourrir ses huit enfants dont sept

devaient un jour s'asseoir sur des trônes, Mme Lætitia avait eu plus d'une fois recours au pain de munition du bureau de bienfaisance. Après le siège de Toulon, avec la nomination de Napoléon au grade de général de brigade, la situation s'était, il est vrai, quelque peu améliorée. A peine promu, déjà imbu de cet esprit de famille dont l'exagération devait plus tard le perdre, le nouveau général, mettant au service de ses frères son influence naissante, s'attachait Louis comme aide de camp avec la solde de sous-lieutenant, plaçait Lucien comme garde-moulin dans un magasin de farines à Saint-Maximin, obtenait pour Joseph le poste de commissaire adjoint à l'ordonnateur des guerres Chauvet. Dans cette position précaire et assez peu lucrative, c'était, pour l'aîné des Bonaparte, un assez beau rêve que d'épouser une jeune fille charmante, riche de cent cinquante mille livres de dot, somme considérable pour l'époque, et dont la famille jouissait à Marseille de l'estime et de la considération générales. Le père de Désirée, François Clary, après avoir gagné une grosse

fortune dans la soierie, venait de mourir le 20 janvier 1794 laissant, de son second mariage avec Françoise-Rose Sonis, six enfants : deux fils, Nicolas et Étienne, et quatre filles dont deux déjà mariées, l'aînée à un négociant, Anthoine de Saint-Joseph, la cadette à un capitaine du génie, Blait de Villeneuve. Nicolas, l'aîné des fils, avait alors pris la direction de la maison de commerce et était venu habiter sous le toit paternel avec sa mère et ses deux plus jeunes sœurs, Julie et Désirée. On était alors en pleine Terreur. Redoutant à chaque instant que la situation en vue de leur famille, les alliances de leurs sœurs avec des ci-devant ne les désignassent aux foudres de Maignet, le terrible conventionnel qui faisait trembler Marseille, les deux futures reines de Naples et de Suède avaient vécu dans l'angoisse ces sombres jours. De fait, le 9 thermidor arriva à point pour sauver leur frère Étienne arrêté comme suspect et c'est, ainsi qu'on vient de le voir, au cours d'une démarche faite pour l'élargissement de ce dernier que Désirée, endormie de fatigue sur un

banc de la maison commune, avait vu la fortune venir à elle sous les traits du galant Joseph.

Le mariage de Désirée et de Joseph décidé en principe, les deux familles, d'un commun accord, convinrent, à raison de la grande jeunesse de la fiancée, qui n'avait pas encore dix-huit ans, d'attendre, pour en fixer la date, la majorité de Désirée. Mais, sur ces entrefaites, l'arrivée de Napoléon à Marseille vint bouleverser ces projets. Il faut ici encore laisser la parole à Désirée. « Il y avait peu de temps que nous nous connaissions lorsque Napoléon nous dit : « Dans un bon ménage, il faut que l'un des « époux cède à l'autre. Toi, Joseph, tu es d'un « caractère indécis, et il en est de même de « Désirée, tandis que Julie et moi nous savons « ce que nous voulons. Tu feras donc mieux « d'épouser Julie. Quant à Désirée, ajouta-t-il « en me prenant sur ses genoux, elle sera ma « femme. » C'est ainsi que je devins la fiancée de Napoléon ! » (1).

(1) La comtesse D'ARMAILLÉ, *Désirée Clary*, p. 13.

Cet étrange marché fut accepté sans discussion. Chacun, à vrai dire, y trouvait son compte : Julie qui, à la mine souffreteuse et tourmentée du cadet des Bonaparte, préférait la mâle beauté de l'aîné ; Joseph auquel cette combinaison allait permettre de se marier tout de suite, ce qui, dans les embarras d'argent où il se trouvait, paraissait être sa principale préoccupation ; Napoléon qui, en se réservant Désirée, s'était adjugé la part du lion. Julie, en effet, brillait plus par les qualités morales que par les charmes extérieurs. « Petite, dit Barras, couperosée au dernier point, aussi parfaitement laide et hideuse qu'on l'a vue depuis », elle n'avait, à vingt-deux ans, avec sa vilaine taille et son apparence maladive, « rien qui parlât aux sens, émût l'imagination, agît sur l'esprit (1) ». Sa cadette, au contraire, moins bien douée qu'elle au point de vue de l'intelligence et du cœur, très romanesque, déjà coquette et futile à dix-huit ans comme elle devait l'être toute

(1) F. Masson, *Napoléon et sa famille*, t. I, p. 94.

sa vie, était une délicieuse petite Provençale, très bien faite, à l'esprit éveillé, à la gaieté communicative, dont ses contemporaines elles-mêmes s'accordent à louer la grâce et le charme. La duchesse d'Abrantès, si peu indulgente d'ordinaire et dont le témoignage à l'égard de Désirée, qu'elle n'aima jamais, ne saurait être suspect, la dépeint en ces termes d'un laconisme éloquent : « Elle était d'une figure dont je ne puis rien dire parce qu'on trouvait alors une extrême ressemblance entre nous deux ». Et, quelques lignes plus loin : « Elle avait de fort beaux yeux et un fort joli sourire. C'était enfin une fort agréable personne ».

Le lendemain même de cette scène, Mme Lætitia vint faire sa double demande à Mme Clary et présenter ses filles Élisa, Pauline et Caroline à leurs futures belles-sœurs. Mme Clary ne fit aucune objection, et le mot qu'on lui a prêté : « C'est bien assez d'un Bonaparte dans la famille » semble de pure invention. D'un commun accord il fut décidé que le mariage de Joseph et de Julie aurait lieu le plus tôt pos-

sible, mais que pour celui de Désirée et de Napoléon on attendrait le printemps de 1795.

Le mariage civil de Julie et de Joseph eut lieu à Cuges, petit village des environs de Marseille, le 1er août 1794. Quelques semaines après, Napoléon, à la suite de son refus de servir en Vendée dans l'infanterie, était destitué. Il passa l'hiver de 1794-1795 à Marseille, continuant sa cour à Désirée. Complètement découragé par la perte de son grade, il n'a plus alors d'autre ambition que d'acheter, lorsqu'il sera marié, une terre dont il dirigera lui-même l'exploitation. Puis, brusquement, en avril 1795, il se décide à venir tenter à Paris une dernière démarche pour obtenir sa réintégration. Son mariage sera ajourné à la fin de l'année.

Les fiancés, en se quittant, s'étaient promis de s'écrire De Marseille d'abord, puis de Gènes où Joseph envoyé en mission a bientôt été rejoint par la famille Clary, Désirée adresse à l'absent de longues lettres affectueuses auxquelles celui-ci répond sur le même ton. Elle les signe « Eugénie » parce

que, pour une jeune fille, c'est la mode du temps de « se rebaptiser pour son amant, de porter pour lui seul un nom qui n'ait point été prononcé par d'autres lèvres (1) ». Mais bientôt le temps et l'éloignement font leur œuvre ; les lettres de Désirée deviennent plus rares. Napoléon s'en inquiète. Son voyage à Paris n'a point été inutile; après une période de pauvreté fièrement supportée, il vient d'être, en juin, réintégré dans son grade de général et attaché au comité de la guerre. Mais ce n'est pas cette situation reconquise et dont il connaît par expérience l'instabilité, qui le fera renoncer à ses projets de mariage.

Dans toutes ses lettres à Joseph, il se plaint, d'abord avec douceur, puis avec quelque amertume, du silence de Désirée. « Désirée me demande mon portrait; je vais le faire faire. Tu le lui donneras si elle le désire encore, sans quoi tu le garderas pour toi. » (24 juin 1795. — *Corresp.*, t. I, p. 60.) « Il faut que, pour arriver à Gênes, l'on passe le

(1) F. Masson, *Napoléon et les femmes*, chap. II.

fleuve Léthé, car Désirée ne m'écrit plus depuis qu'elle est à Gênes. » (6 juillet. — *Corresp.*, t. I, p. 60.) — « Je crois que tu as fait exprès de ne pas me parler de Désirée ; je ne sais pas si elle vit encore. Tes lettres sont bien décharnées ; à force d'être prudent et laconique, tu ne me dis rien. » (25 juillet. — *Corresp.*, t. I, p. 63.) — La paix avec l'Espagne vient d'être signée ; le Directoire se prépare à prendre l'offensive en Italie ; Napoléon a proposé au Comité de la guerre un plan de campagne qui, écrit-il à son frère le 30 juillet, « sera infailliblement adopté. Si je vais à Nice, nous nous verrons et avec Désirée aussi ». (*Corresp.*, t. I, p. 79.) Et le surlendemain il écrit encore : « Tu ne me parles jamais de Mlle Eugénie, non plus que des enfants que tu dois faire. Il me semble que tu t'oublies bien fort sur cet article. Fais-nous donc un petit neveu, que diable ! Il faut bien commencer. Julie sera bonne mère et serait privée du plus grand bonheur de la vie, qui est de nourrir et d'élever ses fils. Adieu, mon ami, gaieté, point de soucis.

Courage et amitié. Mes compliments à Julie et quelque chose à la silencieuse (1) ».

La « silencieuse », malgré tout, continuait à bouder. Trouvait-elle trop prolongée l'absence de son fiancé? Était-elle, par un pressentiment d'amoureuse, jalouse à distance de ces femmes de Paris dont Napoléon parlait avec enthousiasme dans ses lettres à son frère? Il n'y avait là, en tout cas, qu'un malentendu que l'intervention de Joseph aurait pu facilement dissiper. Celui-ci malheureusement s'acquittait fort mal de son rôle de conciliateur. La brouille allait s'aggraver. La patience de Napoléon était à bout. Brusquement il veut savoir à quoi s'en tenir et exige une réponse définitive. « Il serait peut-être bon d'en parler au frère d'Eugénie, écrit-il à Joseph le 5 septembre 1795 ; fais-moi savoir le résultat et tout est dit ». (*Corresp.*, t. I, p. 86.) Et, dès le lendemain, il insiste de nouveau : « Vois à arranger mon affaire de manière que mon absence n'em-

(1) *Mémoires de Joseph*, t. I, p. 139.

pèche pas une chose que je désire, car j'ai la folie d'avoir une maison... Il faut que l'affaire d'Eugénie se finisse ou se rompe. J'attends ta réponse avec impatience. » (*Corresp.*, t. I, p. 87.) Cette réponse il ne l'attend même pas et, dans une lettre adressée à sa belle-sœur Julie le 8 septembre, il rend à Désirée sa parole (1). La rupture est dès lors définitive. Quelques mois se passent pendant lesquels Napoléon, dont l'étoile commence à se lever et qui, après avoir écrasé les sections devant Saint-Roch dans la journée du 13 vendémiaire, vient d'être nommé général en chef de l'armée de l'intérieur, ne se rappelle plus au souvenir de Désirée que de loin en loin, par un mot froid et laconique ajouté par politesse dans ses lettres à Joseph. Désirée, malgré tout, ne croyait qu'à une brouille passagère. Il ne fallut rien moins que la nouvelle officielle du mariage de Napoléon avec Joséphine de Beauharnais, au mois de mars 1796, pour lui

(1) La comtesse D'ARMAILLÉ, *Désirée Clary*, p. 38. — *Désirée, reine de Suède et de Norvège*, par le baron HOCHSCHILD.

dessiller les yeux. Elle en éprouva, semble-t-il, une déception profonde et un chagrin réel qu'elle se plut, d'ailleurs, à décrire à ses jeunes amies avec une exagération toute méridionale et un luxe de détails qui, dit un de ses historiens (1), « témoigne autant de la précocité de son intelligence que de l'enfantillage de ses sentiments. » A l'infidèle elle écrivit une lettre désespérée : « J'ai eu tort, mais méritais-je d'être traitée avec tant de cruauté?... Vous m'avez rendue malheureuse pour le reste de ma vie, et j'ai encore la faiblesse de vous tout pardonner... Un retard de lettre vous brouille sans retour avec celle que vous nommiez votre chère Eugénie et vous engage à vous marier à une autre! Vous marier! Cette idée me tue! Je n'y puis survivre!... Je ne désire que la mort. La vie est un supplice affreux pour moi depuis que je ne puis plus vous la conserver (2). »

Une douleur si expansive ne pouvait être de

(1) L. C..., *La femme de Bernadotte*. Paris, 1893, p. 13.

(2) Comtesse D'ARMAILLÉ, *Désirée Clary*, p. 43.

longue durée. Et pourtant, les triomphes de la campagne d'Italie, qui s'ouvrit sur ces entrefaites, eussent été de nature à la raviver en apportant à Désirée la révélation de la prodigieuse fortune qu'elle avait manquée. Mais chacun, autour d'elle, s'ingéniait à la distraire et, à Gênes, les occasions ne manquaient point (1). Lorsque, après Léoben, Julie dut suivre Joseph au château de Mombello où Napoléon les appelait, Désirée, restée seule avec sa mère et son frère Nicolas, trouva en Mme Faypoult, femme du ministre de France, une seconde sœur. Les réceptions des Faypoult étaient fort suivies. Désirée, par sa beauté encore teintée d'une mélancolie qui lui allait à ravir, fut tout de suite la reine de ces salons où fréquentaient la colonie française, des étrangers de haut parage et les officiers de l'armée d'Italie de passage à Gênes. Mme Faypoult, qui s'était promis de la marier, voyait avec joie aller à sa jeune amie des hom-

(1) « Je ne sais qui m'a dit que vous vous amusiez infiniment. Je vous fais mes compliments; je n'eusse pas cru Gênes aussi gai. » Lettre de Napoléon à Joseph, du 9 août 1795. (*Mémoires de Joseph*, t. I, p. 140.)

mages entre lesquels il semblait que celle-ci n'eût qu'à choisir. Toutefois le cœur de Désirée n'avait pas encore parlé quand, au mois d'août, le général Duphot vint à Gênes prendre le commandement des troupes liguriennes.

C'est dans les salons du ministre de France, avec lequel sa mission le mettait en rapports journaliers et qui l'avait accueilli avec beaucoup d'affabilité, que Duphot rencontra pour la première fois Désirée Clary. Il en tomba tout de suite éperdument amoureux. « Il était dans ma destinée d'être recherchée par des héros », dira un jour l'ex-fiancée de Napoléon et de Duphot, devenue la femme de Bernadotte. Elle-même n'avait pas vu sans une surprise charmée qu'elle se rappelait plus tard (1), ce jeune homme de vingt-sept ans dont les « manières distinguées contrastaient avec l'allure débraillée de la plupart de ses compagnons d'armes », et qui, malgré sa réputation de terrible sabreur, savait, hors du champ de bataille, se montrer causeur aimable

(1) *Eine Königin*, roman historique, traduit du suédois en allemand, par E. Jonas.

et fin, esprit raffiné épris de littérature et d'art. « Duphot annonce bien de l'esprit », disait le peintre Bioggi qui l'avait rencontré aux fêtes données par Bonaparte au château de Mombello, près de Milan (1). Sa belle prestance (2), « ses yeux pleins de feu où se reflétait son âme énergique et fière », son visage aux traits fins encadré de longs cheveux châtains et éclairé d'un « sourire insouciant qui découvrait ses dents blanches » achevèrent la conquête de Désirée.

Fort de son consentement et voyant approcher le moment où il lui faudrait quitter Gênes sans espoir de retour, le général chargea les Faypoult de faire auprès de la famille Clary une démarche officielle. Il ne pouvait faire choix de meilleurs avocats. Les Faypoult, qui l'appréciaient et l'aimaient beaucoup, plai-

(1) Stendhal, *Napoléon.*

(2) D'après un signalement datant de l'époque où il était caporal au régiment de Vermandois, la taille de Duphot était de cinq pieds quatre pouces; il avait les cheveux châtains, le nez effilé, le visage « long et un peu taché » ; taches de rousseur, ou bien Duphot, ce qui, on le sait, ne le différencierait pas de la plupart des personnages de cette époque, portait-il quelques traces de petite vérole?

dèrent chaleureusement sa cause. Ils vantèrent ses mérites, se portèrent garants de son avenir. A leurs yeux, c'était là pour Désirée un parti avantageux qu'il ne fallait pas laisser échapper.

Mme Clary, tout en se déclarant fort honorée de cette démarche, différa sa réponse. Non que la question de fortune la fît hésiter. Elle ne s'en était pas préoccupée naguère, quand elle agréait pour gendre l'aîné des Bonaparte et n'avait pas eu, semble-t-il, à s'en repentir. Que le général Duphot ne fût riche que de son épée, la chose, pour elle, était sans importance. Mais pour flattée qu'elle fût de voir sa fille recherchée par un des plus brillants officiers de l'armée d'Italie, certains renseignements touchant la vie privée du prétendant lui donnaient à réfléchir. Le général, affirmait-on, avait, d'une ancienne liaison, un enfant âgé actuellement de deux ans et demi qu'il faisait élever secrètement à Perpignan.

Le fait était exact. Duphot, au temps où il servait à l'armée des Pyrénées-Orientales, avait eu pour maîtresse une dame de Perpi-

gnan. On eût pu même ajouter que cette femme, douée d'un grand courage et d'un patriotisme exalté, avait endossé l'uniforme pour suivre son amant et fait bravement le coup de feu à ses côtés (1). Il était vrai aussi que de cette liaison il restait un témoignage vivant, un enfant né le 19 janvier 1795, que ses parents s'étaient bornés à déclarer sous le prénom de Hyacinthe, fils de Catherine-Marcelle et de Jacques, ce qui lui constituait un état civil assez rudimendaire. Confié le jour même de sa naissance à l'hospice civil de Perpignan, celui-ci l'avait placé chez une nourrice où il était encore (2).

On s'explique aisément le trouble où cette révélation avait plongé la famille Clary. Il durait encore quand Duphot, dans les derniers jours de septembre, dut quitter Gênes. Arrivé à Legnago d'autant plus épris que ses projets contrariés rencontraient plus d'obstacles, il trouva tout d'abord dans les

(1) Lettre de M. Henri Duphot. (Archives municipales de Lyon. Dossier Brouchoud.)

(2) Pièces justificatives, n° 19.

préparatifs d'une nouvelle campagne un précieux dérivatif à ses préoccupations amoureuses. Mais, au lieu de la guerre que tout le monde attendait, ce fut la paix. Le 17 octobre, Bonaparte signait avec les plénipotentiaires autrichiens le traité de Campo-Formio. Le 26, un décret du Directoire déclarait dissoute l'armée d'Italie et Bonaparte, promu au commandement en chef de l'armée d'Angleterre, ordonnait au général Duphot de se tenir prêt à l'accompagner et à partir pour les côtes de la Manche (1).

Les Faypoult cependant n'avaient pas renoncé à leurs projets. Ils avaient pour les deux jeunes gens dont le roman s'était ébauché sous leurs yeux une égale affection et ne désespéraient pas, en dépit des obstacles, de voir aboutir les négociations dont le résultat leur tenait au cœur. Leur insistance finit par triompher des résistances de Mme Clary. On convint de reprendre les pourparlers laissés en suspens à Gênes. L'occasion était favorable.

(1) Lettre de Bonaparte, du 9 novembre 1797. — *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 412.

Joseph Bonaparte, nommé ambassadeur près de Pie VI, venait d'arriver à Rome avec sa femme, et sa belle famille se préparait à l'y rejoindre. Chargé de prévenir le prétendant que, s'il parvenait à se faire attacher à l'ambassade de Joseph, Désirée le reverrait avec plaisir (1), Faypoult rencontrait Duphot à Milan, dans les premiers jours de novembre, et, « après d'étroites embrassades », lui transmettait son message (2). On juge de la joie de

(1) *Désirée Clary*, par la comtesse D'ARMAILLÉ, p. 50.

(2) « C'est avec empressement, aimable citoyenne, écrit-il à Désirée, le 11 novembre, que je profite d'un moment pour vous donner un compte exact de ma conduite. Bien décidé à remplir la commission dont je m'étais chargé, j'allais écrire à Vérone, lorsque j'ai rencontré à Milan mon cher général en personne, l'aimable sauveur de Gênes. Alors, après d'étroites embrassades, je lui ai dit de vive voix ce que je me proposais de lui écrire. Duphot est dès lors heureux, Duphot est aussi reconnaissant qu'il est sensible. Voilà ce dont je puis répondre à toute la terre. Il part après-demain pour Rome. Là il attendra avec l'impatience que vous pouvez aisément vous figurer l'arrivée d'une famille pour laquelle il a conçu estime, vénération, attachement, etc. Bonaparte ne lui a donné qu'un congé d'un mois. C'est à lui à employer ce court temps, à assurer pour la vie sa félicité, ou, pour mieux dire, ce sera à vous, belle et aimable républicaine, à songer aux récompenses que mérite un des plus braves et des plus généreux et des plus aimables héros de notre armée. » (*Désirée Clary*, par la comtesse D'ARMAILLÉ, p. 51.)

l'amoureux général à cette nouvelle. Il court au quartier général, s'ouvre à Bonaparte de ses projets et sollicite un congé qui lui est sans peine accordé.

Bonaparte n'avait pas cessé de s'intéresser à Désirée. De tout cœur il souhaitait pour elle un mariage qui satisfît ses goûts et assurât son avenir. Or la candidature du général Duphot lui donnait à cet égard toute satisfaction. Il connaissait la valeur et le beau caractère de cet officier, resté, dira-t-il à Sainte-Hélène, « la vertu même », à une époque où commençaient à se perdre les traditions de désintéressement et de pur patriotisme qui avaient fait la grandeur des premières armées républicaines. Et lorsque, le 12 novembre, celui-ci, muni d'un congé de quatre décades, va partir à Rome, le général en chef lui remet pour Joseph ce mot de chaude recommandation : « Le général de brigade Duphot te remettra cette lettre. Je te le recommande comme un très brave homme. Il te parlera du mariage qu'il désire contracter avec ta belle-sœur. Je crois cette alliance avantageuse pour elle.

C'est un officier distingué (1). » Voilà en quels termes Bonaparte, qui se flatte de connaître « le tirant d'eau » de chacun de ses lieutenants, apprécie le candidat à la main de Désirée. Cet appui, venant d'un tel personnage, devait, en cas d'hésitation, être d'un singulier poids dans la balance. Ayant ainsi toutes les chances de son côté, Duphot partit pour Rome le cœur plein d'espoir. Il n'en devait pas revenir.

(1) *Mémoires de Joseph* t. I, p. 171.

CHAPITRE VII

De tous les petits États dont se composait l'Italie à la fin du dix-huitième siècle, l'État ecclésiastique était celui qui avait le mieux résisté à l'infiltration révolutionnaire. Les idées nouvelles qui avaient bouleversé Milan, Gênes, Venise, s'étaient heurtées là, non seulement à l'opposition d'une aristocratie toute puissante, mais aussi à l'indifférence de la masse du peuple. Les libéralités de la cour, en effet, assuraient à tous le bien-être et la vie facile et, par un singulier privilège qu'avait déjà noté Montaigne, Rome même, avec ses cent soixante mille habitants, n'avait pas de quartier pauvre et l'on pouvait s'y croire partout dans quelque rue élégante de Paris. Les sujets du pape s'estimaient donc satisfaits de

leur sort. De la Révolution on ne leur avait montré que le côté anti-religieux; ils ne voyaient en elle que l'ennemie de la foi et la destructrice d'un culte dont les cérémonies pompeuses, répondant à leur goût du luxe et des spectacles, remplissaient à Rome plus de la moitié de l'année.

Pie VI, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, était un vieillard affable et bon, de mœurs irréprochables. Avec ses traits « pleins de noblesse et de douceur, sa taille élégante et bien proportionnée » que l'âge n'avait pas courbée, il conservait à quatre-vingts ans, d'après le témoignage d'un des représentants du Directoire à Rome (1), « une beauté remarquable; rien ne lui manquait de tous les dons extérieurs de la nature et l'on ne pouvait l'aborder sans ressentir une respectueuse admiration ». En revanche on le disait très vaniteux, dépourvu de caractère et complètement dominé par ses cardinaux. On l'avait vu, désireux de laisser de son pontificat un sou-

(1) *Mémoires de Miot de Melito*, p. 108.

venir durable, reprendre l'œuvre gigantesque commencée par les empereurs romains, continuée par Léon X et Sixte-Quint, ses prédécesseurs, et, en dépit d'une situation financière déjà fort compromise, faire exécuter d'immenses travaux pour le desséchement des marais Pontins. Les événements politiques auxquels il se trouva mêlé dès le début de la Révolution l'empêchèrent de mener à terme cette entreprise à laquelle il comptait attacher son nom.

Le pape fut, en effet, le premier ennemi que s'attira la Révolution. La dispersion des couvents, la confiscation des biens du clergé, premières mesures où se trahissait la haine du nouveau régime pour l'Église, avaient eu à Rome un douloureux retentissement. La constitution civile du clergé, puis l'annexion d'Avignon et du comtat Venaissin achevèrent d'irriter la cour romaine. Les rapports, déjà très tendus, prirent dès lors un caractère tout à fait hostile. En France, les attaques contre la papauté redoublèrent de violence. Philosophes et jacobins, non contents de tourner

en dérision cette « cour de vieillards adonnés à la superstition », n'épargnèrent plus leurs menaces à « l'idole romaine » ; les clubs retentirent plus que jamais de discours enflammés où il n'était question que « d'affranchir la raison humaine » et d'éteindre « le flambeau du fanatisme ». Le 4 mai 1791, la populace de Paris procéda à une exécution du pape en effigie dans le jardin du Palais-Royal. Ce nouvel outrage, dont il ne put obtenir réparation, décida le nonce à demander ses passeports (1). Alors, les relations diplomatiques rompues, Pie VI ne garda plus de ménagements. On le vit prendre publiquement fait et cause pour les partisans de l'ancien régime, accueillir à Rome les prêtres insoumis ou des émigrés de marque, comme l'abbé Maury et Mesdames Adélaïde et Victoire, les deux tantes de Louis XVI, prodiguer ses sympathies à l'ar-

(1) A ce moment, nous n'avions plus à Rome d'agent accrédité. Deux mois auparavant, le cardinal de Bernis, ayant refusé le serment civique exigé par la Constitution, avait dû se démettre de ses fonctions d'ambassadeur du roi près du Saint-Siège, et M. de Ségur, prélat assermenté désigné pour lui succéder, n'avait été ni reconnu ni reçu par le pape.

mée de Condé, encourager à la guerre sainte les Vendéens révoltés. Ainsi, sans entrer effectivement dans la coalition à laquelle eût été d'ailleurs d'un faible secours cette milice papale dont le président des Brosses avait dit que « le soleil et la pluie sont les ennemis ordinaires devant lesquels elle prend la fuite », Pie VI s'en faisait le puissant auxiliaire par cela seul qu'il se déclarait pour elle et mettait à son service l'immense force morale qu'il représentait.

En 1793, un événement tragique, survenu dans des circonstances assez semblables à celles où le général Duphot devait trouver la mort cinq ans plus tard, faillit amener la guerre avec le pape. M. de Mackau, ministre de la République française à Naples, avait, au mois de novembre 1792, envoyé à Rome son secrétaire de légation, Hugon de Basseville, sous le prétexte de régler diverses affaires restées en suspens depuis le départ de notre ambassadeur, le cardinal de Bernis, en réalité pour s'y livrer à la propagande révolutionnaire. Basseville s'acquittait de son mieux de

cette étrange mission quand parut la circulaire de Monge enjoignant aux consuls français de substituer, sur les portes de leur hôtel, à l'écusson fleurdelisé l'emblème de la République. Bien qu'il n'eût auprès de Pie VI ni lettre de créance ni titre officiel quelconque, Basseville se chargea de cette besogne et, dans la nuit du 1er au 2 janvier, fit enlever secrètement les fleurs de lis des portes du Consulat et de l'Académie. Toutefois, devant la résistance du cardinal Zélada, secrétaire d'État, il crut devoir, avant de procéder à l'apposition des emblèmes républicains, en référer à son chef. La réponse de celui-ci fut que l'apposition de l'écusson tricolore devait être effectuée dans les vingt-quatre heures. Le pape refusant de se soumettre, on discutait encore quand la plèbe romaine, que Basseville avait vainement tenté d'agiter, trancha brutalement la question. Le dimanche 13 janvier, vers cinq heures du soir, Basseville ayant avec lui sa femme, son enfant et son ami Charles Flotte, major à bord du vaisseau *le Languedoc*, sortait en voiture de l'Académie de

France, alors logée au palais Mancini, sur le Corso. Tous, y compris le cocher et le valet de pied, portaient à leur chapeau la cocarde tricolore. A leur vue, les cris : « Vive le pape! A bas les cocardes! » retentissent de toutes parts, en même temps qu'une pluie de pierres s'abat sur le carrosse. C'est en vain que Basseville et ses compagnons cherchent un refuge dans la maison du banquier Moutte, leur hôte; le peuple les y poursuit, enfonce les portes, et, malgré la garde pontificale accourue, Basseville est frappé au ventre d'un coup de rasoir dont il meurt quelques heures après.

L'émotion en France, à cette nouvelle, fut considérable. Ce fut, durant plusieurs jours, dans les clubs et dans la presse, un véritable débordement d'injures à l'adresse de Pie VI et de « ses sicaires ». La Convention, aux termes d'un décret voté à l'unanimité dans sa séance du 2 février, accorda à la veuve de la victime une pension de 1,500 livres, déclara adopter son enfant au nom du peuple et enjoignit au conseil exécutif « de prendre les mesures les plus promptes pour tirer une vengeance écla-

tante de ces attentats ». Mais, avec les armées de la coalition sur les frontières et la guerre civile déchaînée à l'intérieur, le conseil exécutif avait alors des préoccupations plus pressantes. Force lui fut de remettre à plus tard les représailles contre Rome, et les cendres de Basseville, pour parler le langage du temps, durent attendre plusieurs années leur vengeur.

Ce n'est qu'en 1796, après nos premières victoires en Italie, que le Directoire croira pouvoir sans danger se retourner contre Rome. Au mois de mai, des instructions en ce sens sont adressées à Bonaparte. Il devra marcher immédiatement sur Rome, en chasser le pape et détruire le pouvoir temporel. « Ses statues, lui écrivait le Directoire, ses tableaux, ses médailles, ses bibliothèques, ses bronzes, ses madones d'argent et même ses cloches vous dédommageront des frais de la visite que vous ferez au pape » (1). Mais, à ce moment, la situation de Bonaparte en Italie est encore

(1) De Barante, *Histoire du Directoire*, t. I, p. 210.

trop précaire pour lui permettre de quitter le théâtre des opérations et de s'aventurer dans le centre de la péninsule. Il se contente de faire une démonstration sur Bologne et, sans aller plus loin, y signe le 23 juin un armistice aux termes duquel le pape abandonne à la République française Ancône et ses deux légations de Bologne et de Ferrare, plus vingt et un millions à titre d'indemnité de guerre.

Cette paix ne fut pas de longue durée. Elle n'était pas signée depuis un mois que, sur le bruit d'une importante victoire de Wurmser, les Français présents à Rome furent insultés et le cardinal Mattei envoyé par le pape réoccuper Ferrare. En même temps on fanatisait le peuple par tous les moyens : prédications des prêtres sur les places publiques et dans les églises, indulgences, miracles même, madones qu'un ingénieux mécanisme faisait pleurer à volonté, tout était mis en œuvre pour frapper l'imagination fruste des paysans de la Romagne et les pousser à la guerre sainte. Sur ces entrefaites, on connut la vérité sur les prétendues victoires de Wurmser. Successivement battu à

Lonato, à Castiglione, à Bassano, il avait dû prendre la fuite. L'armée papale restait seule en présence des Français victorieux. Mais, cette fois encore, Bonaparte, contrairement au vœu du Directoire, se montra plein de prudence et de modération. Se contentant de faire disperser par Augereau les paysans rassemblés à Lugo, il se rendit à Ferrare où, d'accord avec le cardinal Mattei, on convint d'ouvrir un congrès pour amener, entre la République et le pape, un traité de paix définitif.

Les conférences, ouvertes à Florence le 4 septembre, n'aboutirent pas. Le Directoire, en effet, ne prétendait pas seulement à la cession de Bénévent, de Ponte-Corvo, de Bologne, de Ferrare, il exigeait en outre la révocation de toutes les bulles qui avaient condamné les lois révolutionnaires et notamment la constitution civile du clergé. C'était ruiner à la fois le pouvoir temporel et l'autorité spirituelle du pape. A l'unanimité, le sacré collège déclara ces conditions inacceptables. Puis, sur l'annonce de l'entrée en campagne d'une nouvelle armée autrichienne et des débuts heureux

d'Alvinzy, la cour romaine, fidèle à sa tactique, s'empressa de rompre l'armistice, arma ses troupes et se tint prête à coopérer avec l'Autriche.

Et cependant, cette fois encore, en dépit de la mauvaise foi évidente du Saint-Siège, Bonaparte entend user de patience et le sauver malgré lui. S'il n'a, au fond, que mépris pour « toute cette prêtraille » et « ses imbéciles radotages », il ne se dissimule pas que « l'influence du pape est incalculable (1). » « J'ambitionne bien plus le titre de sauveur que celui de destructeur du Saint-Siège » (2), écrit-il à Cacault, notre agent chargé de surveiller à Rome l'exécution de l'armistice de Bologne; et il lui donne des instructions pleines de modération, désavouant hautement les exigences du Directoire et ses empiétements dans le domaine spirituel. En ce moment d'ailleurs les premiers succès d'Alvinzy le préoccupent. Ce n'est pas à la veille d'Arcole qu'il peut songer à régler la question romaine. L'important est de gagner du temps.

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. II, p. 42.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 79.

« Le grand art, écrit-il à Cacault, est de se jeter réciproquement la balle pour tromper ce vieux renard (1). » Plus tard, débarrassé d'Alvinzy, il verra à liquider d'une façon ou d'une autre ses comptes avec le pape.

Diplomatie, promesses, menaces, tout fut impuissant à désarmer le Saint-Siège. La victoire d'Arcole même ne dissipa pas ses illusions. Informé du retour prochain d'Alvinzy, convaincu que, suivant un vieil adage qui datait de Charles VIII, l'Italie devait être le tombeau des Français, Pie VI, non content de favoriser en secret la coalition, s'allia ouvertement avec elle. Une dépêche du cardinal Busca, secrétaire d'État, saisie le 7 janvier sur un courrier à destination de Vienne, ne laissait aucun doute à cet égard. Busca y sollicitait, en effet, l'envoi d'un corps autrichien pour renforcer les troupes de l'Église, déclarait que « traiter avec les Français serait manquer à l'honneur », et témoignait de la satisfaction avec laquelle Sa Sainteté avait

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. II, p. 69.

appris la prochaine arrivée à Rome du général Colli et de plusieurs officiers autrichiens envoyés par l'empereur pour prendre le commandement de l'armée pontificale.

Ces dispositions belliqueuses allaient pouvoir se donner carrière. Quelques jours après, l'Autriche voyait sa dernière armée écrasée à Rivoli et Bonaparte se retournait contre Rome. En dépit du sombre pronostic du secrétaire d'État Busca déclarant à Cacault : « Nous ferons de la Romagne une nouvelle Vendée », cette campagne fut une simple promenade militaire. L'avant-garde de Colli bousculée à Castel Bolognèse, sur le Sénio, le gros de ses troupes mis en déroute à Faenza, sa cavalerie sabrée à Ancône, toutes les villes de l'État pontifical, Forli, Faenza, Rimini, Pesaro, Ancône, Lorette, ouvrirent leurs portes sans résistance. Le 13 février, l'armée française était à Tolentino. Pie VI et ses cardinaux, terrifiés, se disposaient à quitter Rome quand Bonaparte, comprenant que la fuite du pape n'aurait d'autre résultat que d'éterniser la guerre, consentit à traiter. Il avait eu soin

d'éluder la question religieuse, de sorte que Pie VI, résigné d'avance à tous les sacrifices, acquiesça avec reconnaissance à un traité qui le dépouillait de la moitié de ses États mais laissait intacte son autorité spirituelle. « Rassurez-vous, écrivait Bonaparte aux Directeurs qui eussent voulu le voir profiter de cette occasion pour détruire le gouvernement papal et républicaniser l'état romain; Rome, privée de Bologne, de Ferrare, de la Romagne et des trente millions que nous lui ôtons, ne peut plus exister. Cette vieille machine se détraquera toute seule (1). »

Dès lors, des relations courtoises en apparence s'établissent entre la cour romaine et la République française. Lorsque, au mois de mai 1797, Pie VI tombe gravement malade, lorsque, le 17 juin, à peine remis, il est frappé d'une attaque d'apoplexie, les instructions du Directoire sur la conduite à tenir en cas de mort du pape sont des plus modérées. Non qu'il renonce à la grande pensée de son règne, l'éta-

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. II, p. 342.

blissement à Rome de la « démocratie représentative », mais il n'entend pas intervenir; cette révolution qu'il appelle de tous ses vœux devra s'opérer d'elle-même. « Il est à souhaiter que le pape n'ait pas de successeur, mais il ne convient pas que la République se mette en avant pour cet objet. S'il se fait une révolution à Rome, nous ne devons pas nous y opposer. Il nous suffit de ne l'avoir point provoquée (1) ».

Cacault, resté à Rome pour y surveiller l'exécution du traité de Tolentino en attendant l'arrivée d'un ambassadeur en titre qui n'était pas encore désigné, appuyait de tout son pouvoir cette politique pacifique et se contentait d'éconduire les agitateurs qui venaient l'entretenir de leurs projets et lui proposer de se mettre à leur tête. Rome, en effet, commençait à subir la contagion révolutionnaire. L'épuisement des finances, l'émission d'un papier-monnaie, l'établissement d'impôts nou-

(1) Dépêche confidentielle du ministre des Relations extérieures à Bonaparte, citée dans les *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 176.

veaux, l'enlèvement des chefs-d'œuvre, toutes ces conséquences du traité de Tolentino avaient, pour la première fois, fait des mécontents et favorisé, principalement dans la classe moyenne, parmi les avocats, les médecins, les artistes, l'éclosion d'un parti démocratique, assez faible encore, mais qui n'allait pas tarder à se développer. Cet état d'esprit, nouveau chez les sujets du pape, se révélera le 12 août par une manifestation non équivoque. Pie VI, se rendant de son palais du Quirinal à Saint-Pierre, traversera pour la première fois une foule hostile qui refusera de se découvrir sur son passage et, place Saint-Charles, quelques portefaix, s'approchant de son carrosse, oseront dire à haute voix : « Nous ne voulons plus de bénédictions! Nous voulons de quoi vivre et ne pas payer d'impôt sur le sel. »

Brusquement, en septembre 1797, après le coup d'État du 18 fructidor qui vient de rejeter le pays en plein régime jacobin, le Directoire rompt avec une politique jugée maintenant trop timide et revient à son premier projet, trop prestement escamoté par Bonaparte à

Tolentino, de renverser le pape et de fonder la république romaine. Et, comme les esprits à Rome ne semblent pas mûrs encore pour la liberté, il emploiera, pour les préparer, le procédé qui lui a si bien réussi à Gênes. C'est son représentant officiel, c'est Joseph Bonaparte, lequel vient d'arriver à Rome le 31 août avec le titre d'ambassadeur près du Saint-Siège, aux appointements de soixante mille livres, qui sera chargé d'organiser la révolution dans les États du souverain près duquel il est accrédité. Rien cependant, ni dans le caractère, ni même dans l'extérieur de Joseph, ne le désignait pour un tel rôle. Doux, pacifique, de manières affables, il est le seul des Bonaparte auquel Michelet trouve « presque l'air d'un honnête homme ». A Rome, son abord aimable, la simplicité accueillante de sa femme ont séduit tout le monde. C'est à qui leur fera fête et déjà l'on s'empresse aux soirées que, reprenant les traditions du cardinal de Bernis, son prédécesseur, le nouvel ambassadeur va donner deux fois par semaine dans ses somptueux salons du palais Corsini.

Le choix de cette demeure a bien suscité quelque étonnement. Si le palais Corsini est un des plus beaux de Rome, si, avec sa masse imposante, ses immenses salons, ses jardins qui s'étendent jusqu'au sommet du Janicule, il est le type même des anciens palais des princes romains, sa situation sur la rive droite du Tibre, à l'extrémité de la Lungara, n'en est pas moins tout à fait excentrique. Il se trouve là, isolé de toutes les autres ambassades, loin du Corso et des quartiers élégants, en plein Transtévère. « Se loger là, dit M. Frédéric Masson, c'est, à Paris, se loger au faubourg Saint-Jacques ». Étrange résidence pour l'ambassadeur de la grande nation! Était-ce par simple ignorance des usages du pays ou bien volontairement et en parfaite connaissance de cause, que Joseph Bonaparte, après avoir hésité trois semaines sur le choix d'un palais, s'était décidé pour celui-là? La dernière hypothèse est la plus probable. La nature spéciale de sa mission ne devait-elle pas l'inciter à se fixer loin du centre de la ville, dans un quartier populeux où la surveillance de ses manœuvres

serait moins aisée et où, en contact immédiat avec la plèbe romaine, il pourrait plus facilement suivre les progrès de sa propagande et susciter au moment voulu l'incident qui marquerait la fin de la suprématie pontificale (1)? Que telles aient été, en effet, les instructions données à notre ambassadeur à Rome, c'est ce qui ne saurait faire doute. Bien que celui-ci dans ses *Mémoires*, de même que dans sa lettre célèbre sur la mort de Duphot, s'en soit toujours défendu, tout l'accuse, jusqu'aux termes embarrassés de ce dernier document où il est aisé de lire entre les lignes l'aveu déguisé de ses torts. Au surplus, laissons parler ici la correspondance diplomatique qui, mieux que les dénégations intéressées de Joseph, va nous édifier sur le caractère des instructions qu'il reçoit du Directoire.

Le 23 septembre, Pie VI est frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Joseph s'empresse de l'annoncer à son frère et lui demande conseil. « Si le pape meurt, répond sans am-

(1) En ce sens : F. Masson, *Napoléon et sa famille*, t. I, p. 212.

bages Napoléon (1), interprète des vœux du Directoire, vous devez faire tout ce qui vous est possible pour qu'on n'en nomme pas un autre et qu'il y ait *une révolution.* » Voilà qui est net et ne prête guère à l'amphibologie. Et Talleyrand, ministre des relations extérieures, approuve sans réserve la ligne de conduite tracée par le général en chef de l'armée d'Italie. Si, sous sa plume, la franchise toute militaire des termes s'atténue et s'enveloppe de périphrases, le sens reste le même à travers les circonlocutions diplomatiques. « Le Directoire, mande-t-il à Joseph dans sa dépêche confidentielle du 10 octobre (2), ne peut pas vouloir priver de la liberté les sujets actuels du pape qui paraissent appelés à l'obtenir ». Et il l'engage à « aider, bien loin de retenir, les bonnes dispositions de ceux qui penseraient qu'il est temps que le règne des papes finisse, en un mot, d'encourager l'élan que le peuple de Rome paraît prendre vers la liberté. » C'est également l'avis du Directoire exécutif, lequel,

(1) *Correspondance de Napoléon,* t. III, p. 351.
(2) *Mémoires d'un homme d'État,* t. V, p. 191.

par l'organe de son président La Reveillère-Lepaux, mande à Joseph d' « empêcher qu'on ne s'avise de donner à Pie VI un successeur. Il faut profiter de la circonstance pour favoriser à Rome l'établissement d'un gouvernement représentatif et délivrer l'Europe de la suprématie papale (1). »

Le Directoire ne se contentait pas d'adresser à son représentant ces instructions pourtant suffisamment claires et précises. Pour en assurer l'exécution, il envoyait en même temps à Rome plusieurs agents révolutionnaires parmi lesquels les citoyens Rossignol, Communeau, Jory (2), jacobins exaltés qui avaient fait apprécier leurs mérites dans la journée du 18 fructidor et dont le zèle, encombrant à Paris, pourrait se donner là libre carrière. Ces agitateurs, encouragés par la complicité bienveillante de Joseph, firent du palais Corsini le quartier général des révolutionnaires. Là se tenaient chaque jour les conciliabules

(1) Archives nationales, AF[3]. Registre 18. — *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 192.

(2) Artaud, *Vie de Pie VI*, p. 53.

dans lesquels tout ce que Rome comptait de novateurs, d'intrigants, de gens mal famés complotait, sous la protection de l'ambassadeur, le renversement du gouvernement établi. La Cour était au courant de ces singuliers agissements. Comme tout le monde à Rome, elle savait que « l'ambassadeur préparait lui-même une sédition (1) ». Mais, soit qu'elle crût les sujets du pape incapables de se révolter, soit, comme on l'a dit, qu'elle voulût laisser un mouvement se produire pour trouver dans sa répression le moyen de dégoûter les Français de pareilles tentatives (2), elle laissait faire sans protester et personne ne se trouvait pour rappeler le représentant de la République française à ses devoirs les plus élémentaires.

C'est dans ces conjonctures que Duphot arriva à Rome vers le milieu de novembre. La famille Clary n'y était pas ; retenue à Gênes par une indisposition de Désirée (3), elle se fera

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 204.

(2) Jomini, t. X, p. 333.

(3) Peut-être aussi par de nouveaux soupçons sur la vie privée du prétendant à propos desquels Faypoult avait dû intervenir encore : « Comment votre santé délicate s'est-elle

attendre jusqu'au 23 décembre. Descendu au palais Corsini, chez l'ambassadeur, Duphot se trouvait au foyer même de l'agitation. Il y avait d'ailleurs été précédé par trois de ses camarades. Eugène de Beauharnais, sous-lieutenant au 1er régiment de chasseurs, n'avait pas seize ans; de passage à Rome au retour d'une mission aux Iles Ioniennes dont il avait été chargé après Campo-Formio, le fils de Joséphine avait, sur les instances de Duphot, consenti à prolonger son séjour pour assister au mariage (1). Les deux autres que Joseph avait lui-même demandés à son frère, « à tout événement » (2), étaient Arrighi et Sherlock.

accommodée des fatigues d'une longue route, écrit-il à Désirée, le 18 décembre. Je vous assure que vous avez trouvé un homme fidèle. Je reçois de lui une lettre charmante. Il a été accusé faussement. Je l'ai affligé mortellement en le lui faisant connaître. C'est à vous que je m'adresse pour guérir les maux que ma correspondance a faits à son cœur. Je voudrais que vous lisiez les expressions touchantes que lui a dictées sa susceptibilité. Elles lui auraient valu de nouveaux droits à mon estime et à mon attachement si ceux qu'il avait pouvaient croître. » (*Désirée Clary*, par la comtesse D'ARMAILLÉ, p. 53.)

(1) *Mémoires du prince Eugène*, t. I, p. 35.

(2) Lettre de Joseph Bonaparte à Napoléon, du 24 septembre. (Archives historiques de la guerre.)

Arrighi, plus tard duc de Padoue, aide de camp à dix-neuf ans du général en chef de l'armée d'Italie, était Corse et cousin des Bonaparte, et devait sans doute plus à ce titre qu'à son passé militaire les fonctions de secrétaire d'ambassade qu'il remplissait près de Joseph. Jacobin déterminé, l'adjudant général Sherlock était à la fois compatriote, ancien camarade de collège et frère d'armes de Duphot, aux côtés duquel il venait de servir dans la division Augereau comme chef d'état-major.

Duphot, lui, ne venait à Rome qu'en amoureux. Mais l'absence de sa fiancée, le désœuvrement le firent, dès son arrivée, se lancer à corps perdu dans le mouvement révolutionnaire. Tout de suite, il en prit la direction. Sa réputation l'avait précédé. On savait que jeune, ardent, républicain fougueux, il avait déjà fait ses preuves dans ces sortes d'affaires et l'on pensa, écrit Baldassari (1), que « sa présence à Rome serait d'un merveilleux secours pour renverser le gouvernement pontifical. Il se chargea

(1) *Vie de Pie VI*, p. 141.

volontiers de l'entreprise qui lui paraissait la plus facile du monde. Il dit en plus d'une occasion que si l'on avait si mal réussi jusqu'alors il ne fallait s'en prendre qu'à la maladresse de ceux qu'on avait employés, et il se vanta qu'il aurait bientôt, lui, une houssine à la main, conduit cette affaire à terme. Ses amis n'en faisaient pas plus de mystère et, dans les cafés, dans les réunions, sur les places publiques, ils annonçaient sans détour un prochain changement de gouvernement. » Au lendemain de son arrivée, les démocrates lui avaient offert à la villa Médicis un « splendide festin », à l'issue duquel, grisés par les paroles enthousiastes du général autant que par d'abondantes libations, ils se répandirent dans les rues, essayant de provoquer un soulèvement (1). Une patrouille de cavalerie, attirée par le bruit, suffit à les disperser.

Il faut convenir que l'indécision, la faiblesse du nouveau secrétaire d'État, le cardinal Doria Pamphili, servaient singulièrement les

(1) Baldassari, p. 142. — *Mémoires du prince Eugène*, t. I, p. 36.

desseins des révolutionnaires. Depuis l'arrivée au pouvoir de ce grand seigneur, aux manières douces et polies, d'ailleurs ami sincère des Français, que sa petite taille a fait surnommer « le bref du pape », le Saint-Siège ne sait que marcher de concessions en concessions et cède apeuré devant toutes les sommations de Joseph. Quelques révolutionnaires ont été arrêtés pour avoir célébré trop bruyamment le traité de Campo-Formio. Il suffit à l'ambassadeur de réclamer leur élargissement pour l'obtenir. Dix-huit autres démocrates, parmi lesquels le célèbre accoucheur Angelucci, les frères Bouchard, libraires français, le marquis Vivaldi, convaincus de conspiration contre le gouvernement pontifical, sont, depuis le mois d'août, incarcérés à Civita-Vecchia. Plusieurs fois déjà, Joseph, qui dans son enthousiasme les compare aux « Brutus et aux grands hommes de l'antiquité (1) », a vainement intercédé en leur faveur. Le gouvernement, dont on comprend l'hésitation, ne se soucie pas de rendre à la

(1) Lettre de Joseph au Directoire, du 10 septembre, citée dans les *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 179.

circulation ces trop zélés propagandistes. Enfin, le 1er décembre, sur de nouvelles et plus impératives injonctions, on les remet en liberté. Toutefois trois d'entre eux, les plus coupables, convaincus d'avoir voulu assassiner Pie VI, devront être éloignés de Rome, concession que Joseph a dû faire et que le Directoire ratifie, mais avec ce correctif « sauf à les faire revenir avec circonspection dans le cas où les circonstances rendraient leur présence nécessaire (1). » Tous ces démagogues furent reçus en triomphe à Rome. Plusieurs voitures étaient allées à leur rencontre. « Un peuple immense » attendait Angelucci près de sa demeure et l'accueillit « avec grande acclamation (2). » Le soir même il dînait chez l'ambassadeur avec tous ses complices.

La rentrée en scène de tous ces éléments révolutionnaires produisit l'effet qu'on en pouvait attendre. Le parti démocratique, fort de l'appui de l'ambassade, commença à s'organi-

(1) Archives nationales, AF³. Registre 9. — Sciout, *le Directoire*, t. III, p. 257.

(2) Journal *le Conservateur*, n° 125.

ser. A sa tête se trouvèrent bientôt, outre les artistes de l'Académie de France, des hommes recrutés dans toutes les classes de la société romaine : les deux princes Santa-Croce, le prince Spada, le duc Sforza Césarini, le marquis Vivaldi, le médecin Angelucci, le notaire Agreti, l'avocat Pacifici, le sculpteur Ceracchi. En même temps l'agitation s'étend et gagne tous les États du pape. A Ancône, le parti démagogique proclame l'indépendance de la république Anconitaine et somme le pape de la reconnaître. A Chiaravalli, à Cornetto, à Civita-Vecchia, à Pesaro, à Sinigaglia on expulse les autorités romaines et l'on plante des arbres de la liberté.

Telle était la situation quand se produisit la tentative d'insurrection dans laquelle le général Duphot devait trouver la mort. Mme Clary, accompagnée de son fils Nicolas et de Désirée, venait enfin d'arriver à Rome le 23 décembre et était descendue au palais Corsini. Le temps pressant, car le congé de Duphot était expiré, on s'était immédiatement occupé de fixer la date du mariage et l'on avait convenu du

29 décembre. Les fiancés avaient reçu de leurs amis les félicitations (1) et les cadeaux d'usage. Parmi ces derniers on remarquait celui du cardinal secrétaire d'État : de magnifiques corbeilles de fleurs et de fruits provenant de sa villa Pamphili (2). Ce mariage, hélas! ne devait pas avoir lieu. La veille même du jour fixé pour sa célébration, le général Duphot, au cours d'une émeute dont nous allons suivre les péripéties, était tué par les soldats pontificaux sous les yeux de sa fiancée.

(1) Lire aux Pièces justificatives, n° 19, la très belle lettre adressée à Duphot par le général Brune, commandant de l'ancienne division Augereau.

(2) F. Masson, *Napoléon et sa famille,* t. I, p. 215.

CHAPITRE VIII

Les chefs du parti révolutionnaire, décidés à tenter un effort décisif, en avaient fixé la date au mercredi 27 décembre. Il importait, en effet, de s'assurer le concours du général Duphot et, pour cela, d'agir avant son mariage. Et puis, cette date avait l'avantage de coïncider avec les fêtes de Noël et l'on tablait sur l'oisiveté, la débauche, la cherté des vivres à cette époque de l'année pour grossir les rangs des insurgés (1). Le complot devait éclater dans les premières heures de la nuit.

Le 26 décembre, une députation de trois conjurés se présenta chez l'ambassadeur. A sa tête était le sculpteur Cerrachi. Ami du général

(1) Baldassari.

Bonaparte, qu'il avait connu à Paris pauvre et sans emploi, auquel même il avait un soir sauvé la vie en le défendant contre des rôdeurs dans une rue déserte, ce qui ne devait pas empêcher le Premier Consul de le faire décapiter plus tard, Ceracchi était peut-être le plus convaincu et le plus fougueux de tous ces agitateurs qui, en ce moment tentaient de révolutionner Rome. En proie à la plus vive exaltation, il déclare que « l'indignation publique est à son comble, que la nuit suivante une révolution va éclater ». Il réclame l'appui de l'ambassade. Joseph, mis ainsi au pied du mur, aurait, s'il faut l'en croire, tenté de dissuader les conjurés d'une pareille entreprise. « Spectateur impartial, il rendrait compte à son gouvernement de ce qui se passerait... Comme homme, il les exhortait à la tranquillité, ne croyant pas qu'ils eussent des moyens en eux-mêmes... Comme ministre français, il leur enjoignait de ne plus se présenter chez lui avec de telles intentions... Au reste, le sort des États était, comme celui des individus, caché dans le sein de l'avenir et il ne lui était pas

donné, à lui, d'y pénétrer ». Sur ces phrases vagues et pompeuses, les trois délégués se seraient retirés « en promettant que tout s'assoupirait pour le moment ».

C'est par le récit de cette entrevue que débute la lettre de Joseph sur la mort de Duphot. La scène est-elle exactement rapportée? La surprise, l'indignation de l'ambassadeur furent-elles aussi sincères qu'il le prétend? On peut en douter. Après avoir encouragé et accueilli chez lui les révolutionnaires auxquels Duphot promettait en son nom, s'ils se soulevaient, l'appui du gouvernement français, ce que Joseph, étant donné les liens d'amitié qui l'unissaient à son futur beau-frère ne pouvait ignorer, il devait s'attendre à cette démarche et n'était pas assez naïf pour s'étonner, ayant semé le vent, de récolter la tempête. La vérité, c'est que la proposition de Ceracchi lui parut moins singulière qu'inopportune. La conspiration, il le dit lui-même, était mal organisée et ne disposait que de peu de « moyens » ; de plus, le secret en avait transpiré, c'était « le bruit de la ville », et Joseph, de caractère pacifique,

ennemi des affaires et des complications, ne se souciait pas de s'exposer dans un mouvement si mal concerté (1) ». Aussi bien n'est-ce pas dans le rapport de Joseph qu'il faut chercher la vérité sur les circonstances du drame du 28 décembre. Ce factum, dont l'exactitude a toujours été contestée et que l'auteur des *Mémoires d'un homme d'État* qualifie de « long mensonge », fourmille d'invraisemblances et, sur presque tous les points, est en contradiction avec les témoignages contemporains. Ne pouvant avouer ses relations avec les révolutionnaires et les provocations dont, en conformité des instructions du Directoire, il s'est rendu coupable, Joseph essaye de se donner le beau rôle et de rejeter tous les torts sur le gouver-

(1) Lettre du ministre de la République cisalpine à Florence au ministre des Relations extérieures à Milan, du 2 janvier 1798 (Archives historiques de la guerre). « Duphot, écrit dans ses Mémoires le cardinal Sala (cité par M. Martin Basse), était convaincu qu'il était temps de faire un coup et qu'à l'exception des nobles, des prêtres et d'une partie de la noblesse il pouvait compter sur tout le peuple. L'ambassadeur de France était d'un avis contraire. Selon lui, sans une force armée, la révolution n'avait pas chance de réussir et il voulait dans ce but faire approcher de Rome les Cisalpins, avec lesquels il était d'accord. »

nement romain, mais sa singulière phraséologie suffit à témoigner de son embarras. Ce document historique n'en doit pas moins trouver place dans une biographie du général Duphot et nous le reproduisons ci-dessous *in extenso* (1).

L'ambassadeur de la République française près la cour de Rome, au ministre des relations extérieures.

Florence, le 11 nivôse an VI (31 décembre 1797).

CITOYEN MINISTRE,

Par ma dépêche n° 17 (les n°s 16 et 17 ne sont pas arrivés) je vous ai instruit de la situation de Rome; ma lettre est du 3 nivôse. Il s'est passé depuis des événements qui ne m'ont pas permis de prolonger mon séjour dans cette ville.

Le 6, trois individus se sont présentés à moi pour me dire que la nuit suivante une révolution devait éclater; que l'indignation publique était à son comble; qu'ils venaient m'en instruire pour que rien ne me semblât nouveau. Je leur réponds que la place que j'occupais auprès du souverain de Rome

(1) Ce rapport, dont l'original se trouve aux Archives nationales (AF III, 319), a été publié dans le *Moniteur* du 12 janvier 1798.

ne me permettait point d'entendre tranquillement une semblable ouverture; que d'ailleurs elle me semblait aussi inutile que déplacée. Ils reprirent qu'ils voulaient avoir mon conseil, et savoir si le gouvernement français protégerait leur révolution une fois faite. Je leur dis que, spectateur impartial des événements, je rendrais compte à mon gouvernement de ce qui se passerait; je ne pouvais avoir autre chose à leur dire dans le moment; que l'époque de la pacification générale ne paraissait pas devoir être celle à laquelle le gouvernement désirât des événements qui pourraient la retarder; que, comme homme, je les exhortais à la tranquillité; que je ne croyais pas qu'ils eussent des moyens en eux-mêmes; que le gouvernement français ne leur en prêterait pas; que, comme ministre français, je leur enjoignais de ne plus se présenter chez moi avec de telles intentions; qu'au reste, le sort des États était, comme celui des individus, caché dans le sein de l'avenir, mais qu'il ne m'était pas donné à moi d'y pénétrer. Ils partirent en m'assurant que tout s'assoupirait pour le moment. La nuit se passa tranquillement. Le lendemain au soir, M. le chevalier d'Azara me dit confidentiellement qu'il venait de chez le secrétaire d'État; qu'il serait possible que des brouillons fissent bientôt un mouvement aussi ridicule par leur peu de conduite et leur peu de moyens, que celui qu'ils avaient voulu essayer quelques mois auparavant. Dans le fait, cette nouvelle était celle de la ville. Je sus chez madame la marquise Massimi, où

il y avait une fête de bal, que quatre des meneurs étaient les espions du gouvernement qui avait pris ses mesures; que les insurgés devaient se réunir à la villa Médicis. On se sépara. A quatre heures je suis reveillé; on m'annonce qu'il y a un rassemblement révolutionnaire à la villa Médicis, composé de quatre-vingts à cent hommes et qu'ils étaient cernés par les troupes du pape... Je me rendormis. Je sus le matin qu'une patrouille avait été attaquée par un parti d'une soixantaine d'hommes. Deux dragons du pape avaient été tués. Les insurgés s'étaient dissipés; quelques-uns arrêtés. Le gouvernement connaissait les autres.

Beaucoup avaient pris la cocarde nationale française; ils en avaient laissé, comme par mégarde, un sac épars dans le lieu du rassemblement. Je me transportai chez le secrétaire d'État; je le trouvai tranquille; je lui dis que, loin de m'opposer à ce que l'on arrêtât les individus qui avaient pris la cocarde française, je venais lui faire la demande précise de faire arrêter tous ceux qui ne seraient pas compris dans le tableau des Français ou des Romains attachés à la légation. Ceux-ci n'étaient pas au nombre de huit. Je les lui nommai et lui proposai de prendre des mesures sur le champ. Je le prévins qu'il y avait six individus qui s'étaient réfugiés dans ma juridiction; que, s'ils étaient du nombre des révoltés, je m'entendrais volontiers avec lui pour que leur impunité ne pût pas enhardir les autres.

Il était deux heures après-midi; c'était celle du

dîner du cardinal. Il me pria de me retirer pour le moment, en m'engageant à me trouver chez lui avec le ministre d'Espagne, à six heures du soir. Il devait s'y rendre avec celui de Toscane. Nous convînmes de tout cela. Je me rendis chez moi, convaincu par la sérénité du secrétaire d'État que l'affaire de la nuit n'aurait aucune suite. J'y trouvai le général Duphot, l'adjudant-général Sherlock, deux artistes français. Nous causâmes de l'enfantillage révolutionnaire de la nuit, comme de la nouvelle du moment. Nous allions nous mettre à table : nous étions retardés par l'absence de mes secrétaires, occupés à rédiger avec exactitude la note des personnes autorisées à porter la cocarde. Je voulais envoyer cette pièce au cardinal secrétaire d'État, avant dîner, quoiqu'il ne l'eût pas désirée avant le soir.

Le portier me prévint qu'une vingtaine d'hommes venaient de se présenter pour entrer dans le palais; qu'il le leur avait défendu, parce qu'ils avaient beaucoup de cocardes françaises à la main, qu'ils commençaient à distribuer aux passants en les excitant à crier : Vive la République! Vive le peuple romain ! Un d'eux demanda à me parler. C'était un artiste que je connais, m'ayant été recommandé à Paris par le ministre votre prédécesseur. Il se présente à moi comme un frénétique, en disant: « Nous sommes libres, mais nous venons demander l'appui de la France. » Ce discours insensé était d'une témérité révoltante dans la bouche d'un artiste qui était

un de mes trois interlocuteurs du 6. Je le lui fis sentir. Je lui ordonnai de se retirer sur le champ de la juridiction de France, d'engager ses camarades à en faire autant; sans quoi j'allais prendre des mesures terribles contre eux. Il se retira confus. Les militaires qui étaient avec moi lui firent sentir la folie de leur entreprise. Je leur en avais fait sentir l'impudente témérité. « Si le gouverneur de la ville fait pointer contre vous un canon, où est votre prétendue liberté? » reprit l'adjudant-général Sherlock. Il partit. Un artiste français arrivant nous prévient que l'attroupement devient nombreux; qu'il a distingué dans la foule des espions bien connus du gouvernement, qui criaient plus fort que les autres : Vive la République! Vive le peuple romain! Que l'on jetait les piastres à pleines mains et que la rue était obstruée. Je le chargeai de descendre aussitôt et de faire connaître ma volonté aux attroupés.

Les militaires français me demandèrent l'ordre de les disperser par la force; cette proposition n'attestait que leur dévouement trop généreux. Je pris les décorations de ma place et les priai de me suivre. Je préférais leur parler moi-même, parlant leur langue. En sortant de mon cabinet, nous entendîmes une décharge prolongée. C'était un piquet de cavalerie qui, entrant dans ma juridiction sans m'en prévenir, l'avait traversée au galop. Il avait fait feu par les trois vastes portiques du palais. La foule s'était alors précipitée dans la cour et sur les escaliers. Je rencontrai sur mon passage des mourants,

des fuyards intimidés et des frénétiques audacieux, des gens gagés pour exciter et dénoncer les mouvements Une compagnie de fusiliers avait suivi les cavaliers de près; je la trouvai en partie s'avançant dans mon palais, dans les vestibules. A mon aspect, elle s'arrêta; je demandai le chef, il était caché dans les rangs, je ne pus pas le distinguer. Je demandai à cette troupe par quel ordre elle était entrée dans la juridiction de France? Je lui enjoignis de se retirer. Elle recula alors quelques pas; je crus avoir réussi de ce côté-là. Je me retirai vers les attroupés qui s'étaient retirés dans l'intérieur des cours. Quelques-uns s'avançaient déjà contre les troupes à mesure que celles-ci s'éloignaient. Je leur dis d'un ton décidé que le premier d'entre eux qui oserait dépasser le milieu de la rue je le forcerais à rentrer. En même temps, le général Duphot, l'adjudant-général Sherlock, deux autres officiers et moi tirâmes le sabre pour retenir cette foule désarmée, dont quelques-uns seulement avaient des pistolets et des stylets; mais tandis que nous étions occupés de ce côté, les fusiliers, qui ne s'étaient retirés que pour se mettre hors de la portée du pistolet, firent une décharge générale. Quelques balles perdues allèrent tuer les hommes des derniers rangs. Nous qui étions au milieu, fûmes respectés; après quoi la compagnie se retira encore pour charger. Je profite de cet instant, je recommande au citoyen Beauharnais, aide de camp du général en chef Bonaparte, qui se trouvait par hasard auprès de moi, au retour

d'une mission dans le Levant, et à l'adjoint aux adjudants généraux, Arrighi, de contenir, le sabre à la main, cette troupe qui était animée par des sentiments très différents, et je m'avance avec le général Duphot et l'adjudant général Sherlock pour persuader la compagnie de fusiliers de se retirer et de cesser le feu. Je leur crie de se retirer de la juridiction de France, que l'ambassadeur se chargeait de faire punir les attroupés, qu'ils n'eussent qu'à détacher pour cet effet quelques-uns des officiers ou bas-officiers au Vatican chez le général ou chez le gouverneur de Rome, ou chez le sénateur, ou tout homme public, qu'alors tout se terminerait. Le trop brave général Duphot, accoutumé à vaincre, s'élance d'un saut, il est entre les baïonnettes des soldats, il empêche l'un de charger, il évite le coup de l'autre déjà chargé. Nous le suivons par instinct national. Il était l'ami des deux partis, il était pacificateur; et eût-il été considéré comme ennemi, il était leur prisonnier. Trompé par son courage, il est entraîné jusqu'à une porte de la ville appelée *Septiminiana*. Je vois un soldat qui lui décharge son mousquet au milieu de la poitrine. Il tombe et se relève en s'appuyant sur son sabre. Je l'appelle, il revient à nous. Un second coup l'étend sur le pavé. Plus de cinquante coups se dirigent encore sur son corps inanimé... L'adjudant général Sherlock n'est atteint d'aucun coup, il voit tomber son brave camarade; tous les coups vont se diriger sur nous. Il m'indique une route détournée qui nous conduit aux jardins

du palais, et nous soustrait aux coups des assassins de Duphot et à ceux d'une autre compagnie qui arrivait et faisait feu de l'autre côté de la rue. Les deux jeunes officiers, pressés par cette seconde compagnie, se réunirent à nous. Ils nous font découvrir un nouveau danger : la nouvelle compagnie pouvait entrer dans le palais où ma femme et sa sœur, qui devait être le lendemain l'épouse du général Duphot, venaient d'être emportées par force par mes secrétaires qui rentraient et par de jeunes artistes. Nous regagnons le palais par le côté du jardin. Les cours étaient encombrées par les lâches et astucieux scélérats qui avaient préludé à cette scène horrible. Une vingtaine d'entre eux et des citoyens paisibles sont restés morts sur le champ de bataille. Je rentre dans le palais; les marches sont teintes de sang; des moribonds se traînent, des blessés se lamentent; on parvient à fermer les trois portes de la façade de la rue.

Les lamentations de l'amante de Duphot, de ce eune héros qui, constamment à l'avant-garde des armées des Pyrénées et d'Italie, avait toujours été victorieux, égorgé sans défense par de lâches brigands; l'absence de la mère de ma femme et de son frère, que la curiosité avait depuis le matin éloignés du palais pour voir les monuments de Rome; la fusillade qui continuait dans la rue et contre les portes du palais; les premières pièces de ce vaste palais Corsini que j'habitais, encombrées par des gens dont j'ignorais les intentions; ces circonstances

et tant d'autres ont rendu cette scène la plus cruelle que l'on puisse imaginer.

Je fis appeler mes domestiques : trois étaient absents; un avait été blessé. Je fis préparer les armes qui nous avaient servi en voyage, dans l'aile du palais que j'habitais. Un sentiment d'orgueil national que je ne pus vaincre, dicta à quelques-uns des officiers le projet d'aller enlever le cadavre de leur malheureux général. Ils y réussirent à l'aide de plusieurs domestiques fidèles en passant par un chemin détourné, malgré le feu incertain et hasardé que la soldatesque lâche et effrénée de Rome continuait sur leur champ de massacre. Ils trouvèrent le corps de ce brave général, qui fut naguère animé d'un si sublime héroïsme, dépouillé, percé de coups, souillé de sang, couvert de pierres.

Il était six heures du soir. Déjà deux heures s'étaient écoulées depuis le massacre de Duphot, et aucun homme du gouvernement ne paraissait encore. Au récit de l'état dans lequel on avait trouvé le cadavre de notre infortuné concitoyen, je me décidai à quitter Rome. L'indignation traça ce projet dans mon cœur. Aucune considération, aucune puissance sur la terre ne m'eût fait changer. Cependant je me résous à écrire au cardinal Doria, secrétaire d'État, la lettre dont vous trouverez ci-joint copie, n° 1. Un domestique fidèle traverse la soldatesque attroupée; on suit sa route que les coups de fusils désignent dans les ténèbres à ses camarades qui l'observent avec inquiétude de quelques lucarnes du palais.

Enfin on frappe à coups redoublés. Une voiture s'arrête : ce sera le gouverneur, le général, le sénateur, un officier public? Non : c'est un ami; c'est l'envoyé d'un prince ami de la République; c'est M. le chevalier Angliolini, ministre de Toscane. Il a traversé les patrouilles, la troupe de ligne, la troupe civique. On a arrêté sa voiture : on lui demande s'il cherche les coups de fusils et les dangers. Il répond avec courage que dans Rome, il ne peut en exister dans la juridiction de l'ambassadeur de France. Ce reproche généreux, dans ce moment, était une critique amère et vraie de la conduite des directeurs de Rome contre les officiers d'une nation à laquelle ils devaient encore le reste de leur existence politique.

M. le chevalier Azara, ministre d'Espagne, ne tarda pas à paraître. Cet homme, justement honoré de sa cour, avait aussi méprisé tous les dangers. Ils s'entretinrent longtemps avec moi. Il était déjà onze heures du soir et ils ne pouvaient revenir de leur surprise de ne voir arriver aucun officier public. J'écrivis au cardinal la seconde lettre dont la copie est ci-jointe, n° 2. Je reçus, peu d'instants après, la réponse ci-jointe, n° 3. Enfin, un officier et quarante hommes que l'on m'assura bien intentionnés, arrivèrent par ordre du secrétaire d'État, pour protéger mes communications avec lui; mais ni lui ni aucun autre homme capable d'arrêter avec moi des mesures décisives pour me délivrer des révoltés qui occupaient encore une partie de ma

juridiction et des troupes qui occupaient l'autre, ne se présenta au nom du gouvernement, malgré la demande répétée que j'en avais faite.

Je me décidai alors à partir. Le sentiment de l'indignation avait fait place à la raison plus calme. Elle me dictait la même conduite. J'écrivis au secrétaire d'État la lettre n° 4, en lui demandant un passeport. Il me l'envoya à deux heures après minuit, accompagné de la lettre n° 5.

Je fis toutes les dispositions convenables dans le calme de la nuit, avec le sang-froid d'une résolution déterminée. J'écrivis au secrétaire d'État la lettre n° 6 qu'il semblait désirer en réponse à celle qui accompagnait la lettre adressée par lui à M. le marquis Massimi, ministre du pape à Paris.

A six heures du matin du 9, quatorze heures après l'assassinat du général Duphot, de l'investissement de mon palais, du massacre des gens qui l'entouraient, aucun Romain ne s'était présenté à moi, chargé par le gouvernement de s'informer de l'état des choses. Je suis parti après avoir assuré l'état du peu de Français qui sont restés à Rome. Le chevalier Angiolini a été prié de leur délivrer des passeports pour la Toscane où ils me trouveront, et, après mon départ, le citoyen Cacault chez qui je suis dans ce moment avec les Français qui ne m'ont pas quitté depuis le moment où il y a eu quelque péril.

D'après le récit simple des faits, je croirais faire injure à des républicains, que d'insister sur la vengeance que le gouvernement français doit tirer de

ce gouvernement impie qui, assassin de Basseville, l'est devenu, de volonté, du premier ambassadeur français qu'on a daigné lui envoyer; et, de fait, d'un général distingué comme un prodige de valeur, dans une armée où chaque soldat était un héros... Citoyen ministre, je ne tarderai pas à me rendre à Paris, dès que j'aurai mis ordre aux affaires qui me restent à régler. Je vous donnerai sur le gouvernement de Rome de nouveaux détails; je vous exposerai quelle est la punition qu'il faut lui infliger.

Ce gouvernement ne se dément pas. Astucieux et téméraire pour obtenir le crime, lâche et rampant lorsqu'il est commis, il est aujourd'hui aux genoux du ministre Azara, pour qu'il se rende à Florence auprès de moi, pour me ramener à Rome. C'est ce que m'écrit ce généreux ami des Français, digne d'habiter une terre où l'on sache mieux apprécier ses vertus et sa noble loyauté.

J'ajoute que ce ministre et celui de Toscane m'ont assuré qu'ils étaient résolus à demander leur rappel d'un pays où il n'y avait point de gouvernement réel; où la passion individuelle devient la raison d'État; où la haine âpre de l'égoïste conduit l'homme public; où l'homme qui, étranger au sol romain, ne tient à la vie que par sa propre existence, sacrifie à ce sentiment l'intérêt de l'État. Il lui sacrifierait celui de son église, celui du monde entier.

Salut et fraternité.

BONAPARTE.

Les conseils de sagesse prodigués par Joseph, au cours de l'entrevue du 26 décembre, n'avaient pas convaincu Ceracchi qui, comme tous les entrepreneurs de révolution, dit Thiers, pensait qu' « il fallait oser et engager la France malgré elle ». La journée du 27 se passa sans incident. Le gouvernement, d'ailleurs, avait pris ses mesures. La garde urbaine rencontra seulement en divers points de la ville des rassemblements de séditieux porteurs de drapeaux et de cocardes tricolores qui, à la première sommation, se dispersèrent (1). Mais, le soir, tandis que Joseph est au bal chez la marquise Massimi, quatre à cinq cents conjurés se sont réunis au jardin de Malte et à la villa Médicis où ils banquettent et pérorent. Duphot, qui n'est pas homme à les abandonner dans une circonstance aussi décisive, préside le « grand dîner » de la villa Médicis. Son camarade Sherlock est à la tête du groupe réuni au jardin de Malte. Il a été convenu que les deux groupes parcourront la ville en essayant d'entraîner le

(1) Botta, t. III, p. 113.

peuple, puis se retrouveront en un point donné pour donner l'assaut définitif. En conséquence, le banquet terminé, toute la bande, précédée de Duphot que l'on voit « agiter son chapeau et de la voix et du geste exciter les Romains à la révolte (1) », se répand dans les quartiers populeux, conspuant le pape, acclamant la République, apposant partout des placards révolutionnaires. Au coin d'une rue, elle se heurte à une patrouille. Une bagarre se produit; un conjuré, deux dragons pontificaux sont tués. Mais, au bruit des coups de feu, quelques forts piquets de cavalerie et d'infanterie accourent; leur intervention clôt la manifestation et Duphot reprend dans la nuit le chemin du palais Corsini où il retrouve Sherlock dont la tentative n'a pas eu plus de succès. Cet échec ne découragea pas les démocrates. Ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain, décidés cette fois à jouer leur va-tout.

Le jeudi 28, vers midi, Joseph, sur la de-

(1) Botta, t. III, p. 113. — F. Masson, *Napoléon et sa famille*, t. I, p. 217. — Sybel, t. V, p. 181. — Dufourcq, *le Régime jacobin en Italie*, p. 72.

mande du cardinal Doria, se rend au Vatican. Ces deux personnages tiennent une longue conférence au sujet des incidents de la dernière nuit. Le secrétaire d'État s'étonne que les conjurés aient adopté comme signe de ralliement la cocarde tricolore; il déclare qu'à l'avenir il fera arrêter tous les porteurs de cocardes « qui ne seraient pas compris dans le tableau des Français ou des Romains attachés à la légation ». Joseph l'approuve et promet de fournir lui-même la liste des secrétaires et des officiers de sa suite ayant seuls droit d'arborer l'emblème républicain. Et quand le secrétaire d'État, qui, de l'aveu même de Joseph, connaît les noms de tous les conjurés, déplore que des Français se soient mêlés à la dernière manifestation, parle à mots couverts du rôle qu'y ont joué deux des officiers de l'ambassade, Joseph s'empresse de lui donner l'assurance qu'« il fera en sorte que les siens ne se mêlent pas à ces désordres (1) ». Le cardinal, en terminant, fit part à l'ambassadeur des mesures que, d'ac-

(1) Botta, t. III, p. 113. — Baldassari, p. 146.

cord avec monsignor Consalvi, le futur négociateur du Concordat, alors chef de la congrégation *sull'armi*, il avait arrêtées en cas de nouveaux troubles : les patrouilles, renforcées et pourvues de munitions, auraient pour consigne de dissiper tout rassemblement, par la douceur d'abord, et par la force si besoin était. Joseph approuva sans réserve ces dispositions. N'étaient-elles pas la meilleure garantie contre le renouvellement de manifestations que, pour sa part, il considérait comme des enfantillages sans portée?

Il était deux heures de l'après-midi. C'était l'heure du dîner du cardinal. Joseph prit congé en promettant de revenir au Vatican le soir, à six heures, pour assister à une seconde conférence à laquelle les ministres d'Espagne et de Toscane, d'Azara et Angiolini, devaient être convoqués.

Or, au moment même où l'ambassadeur et le secrétaire d'État avisaient ainsi aux moyens d'arrêter l'agitation, les révolutionnaires reprenaient le cours de leurs exploits. Quelques bandes circulaient dans les quartiers de Monti,

del Populo et au Transtevère, agitant le drapeau tricolore et criant : « Mort au pape ! Vive la république romaine ! » Place du Mont-de-Piété, l'une d'elles se heurtait à un détachement d'infanterie qui, après plusieurs sommations, faisait feu, tuant un des factieux et mettant en fuite les autres. Au Transtevère, les choses allaient prendre une tournure plus grave.

Le Transtevère, qu'habite une race à part, d'un type de beauté d'ailleurs très remarquable, qui se flatte de descendre sans mélange des anciens Romains, est, comme on le sait, le quartier de Rome situé sur la rive droite du Tibre. Une large voie le traverse dans une partie de sa longueur, la via della Lungara qui part de Saint-Pierre, suit le pied du Janicule et aboutit à la porte Septimiana de l'enceinte d'Aurélien. C'est à l'extrémité de la Lungara que se trouve, à droite, le palais Corsini, avec sa longue façade percée de trois portails juxtaposés, celui du milieu s'ouvrant sur le *cortile*, sorte de cour à arcades commune à tous les palais romains, les deux autres,

donnant accès à un double escalier dont les deux bras vont se réunir au premier étage. Cent mètres à peine séparent le palais Corsini de la porte Septimiana où commence le véritable faubourg. Celle-ci franchie, on trouve à gauche une ruelle étroite qui conduit au pont Sixte par la place San-Giovanni della Malva, laide et pauvre avec ses vieilles maisons et ses boutiques et dont la petite église San-Giovanni, « construction baroque crépie à la chaux jaunâtre (1) », est l'unique ornement. Ajoutons qu'en vertu d'une vieille coutume connue sous le nom de « franchise des quartiers », non seulement le palais Corsini, mais ses alentours immédiats jusqu'à la porte Septimiana, jouissaient du droit d'asile. Ce privilège, dont le résultat le plus clair était de faire de certains quartiers de la Ville éternelle de véritables repaires de bandits, ce privilège archaïque et exhorbitant, pour le maintien duquel Louis XIV avait failli déclarer la guerre à Innocent XI, d'une juridiction spéciale accor-

(1) Dufourcq, *le Régime jacobin en Italie*, p. 74.

dée à tout ambassadeur à Rome autour de son palais, subsistait, en effet, à la fin du dix-huitième siècle, en dépit de toutes les réclamations des papes.

La densité de la population et sans doute aussi le voisinage de l'ambassade avaient déterminé Consalvi à prendre au Transtevère des précautions particulières. C'est ainsi que l'on avait établi près du pont Sixte, à l'abri de palissades, un important dépôt d'armes destinées à être remises, le cas échéant, aux citoyens de bonne volonté. La garde en était confiée à une compagnie d'infanterie sous les ordres du capitaine Amadei. Or, il résulte du rapport de cet officier (1) qu'à 2 heures de l'après-midi, de graves désordres s'étaient déjà produits au Transtevère. Poursuivant de ses huées et de ses sifflets une patrouille de ronde composée du chef Macchiola et de six hommes, une troupe de mutins s'était présentée devant le dépôt d'armes du pont Sixte. A sa tête se trouvaient deux officiers français que le rap-

(1) *Moniteur* du 3 février 1798.

port ne nomme point, mais qu'il est aisé de reconnaître, en uniforme, « vêtus de bleu, avec cocardes et sabre nud. » Les émeutiers tiraient déjà sur la troupe à travers les palissades qui, affirme le capitaine Amadei, « en conservent des marques irrécusables », lorsqu'une sortie de la compagnie et l'arrivée d'une patrouille de dragons les mirent en fuite. On les poursuivit à coups de fusil jusqu'à la porte Septimiana où Amadei, pour parer à une nouvelle agression, laissa en se retirant un poste de quelques fantassins sous les ordres du caporal Marinelli, « homme de petite taille mais de caractère énergique (1), » avec la consigne de ne laisser passer aucun rassemblement et de faire feu sur quiconque résisterait.

Cette scène venait de se passer lorsque l'ambassadeur, de retour du Vatican, rentra au palais Corsini et le premier soin de son entourage dut être de l'en informer. Néanmoins, sur cette première partie du drame, Joseph est

(1) Baldassari, p. 147.

muet. En revanche, il a soin d'indiquer que, rentré à l'ambassade, il y trouva le général Duphot et l'adjudant général Sherlock. D'avance, il plaide pour eux l'alibi. Comment croire qu'ils ont pu, une demi-heure auparavant, conduire les insurgés à l'assaut du poste du pont Sixte, ces deux officiers que Joseph nous représente attendant tranquillement son retour dans un des salons du palais en devisant avec deux artistes français « de l'enfantillage révolutionnaire de la nuit comme de la nouvelle du moment. » Joseph, dans son empressement à les défendre, ne cite qu'eux. Il oublie Arrighi et Beauharnais qui pourtant se trouvaient là, ainsi que Mme Joseph Bonaparte et sa jeune sœur Désirée. Mme Clary et son fils Nicolas, sortis depuis le matin pour visiter les monuments, n'étaient pas encore rentrés. A quatre heures de l'après-midi, continue Joseph, comme on allait se mettre à table, le portier vint prévenir qu'un rassemblement se formait devant le palais, qu'on distribuait des cocardes aux passants en les incitant à crier : Vive le peuple romain ! Vive la république !

Les émeutiers que l'infanterie pontificale venait de refouler dans la Lungara s'étaient, en effet, reformés sous les fenêtres de l'ambassade. Ils se trouvaient là sur la juridiction de France et, forts de l'inviolabilité du lieu, discouraient et s'agitaient à qui mieux mieux. Des orateurs, apostrophant l'emblème républicain qui surmontait le portique du palais Corsini, excitaient à tour de rôle les Transtevérins à secouer le joug du pape (1). A ce moment, d'après le récit de Joseph, une vingtaine d'émeutiers veulent forcer l'entrée du palais. L'ambassadeur, pour les calmer, consent à recevoir Ceracchi, lequel entre « comme un frénétique en criant : « Nous sommes libres mais nous venons demander l'appui de la France ». A cette proposition qu'il a déjà entendue de la même bouche l'avant-veille, Joseph s'indigne ; il la juge « insensée et d'une témérité révoltante ». Il menace Ceracchi et ses camarades de « mesures terribles » s'ils ne

(1) Baldassari (p. 150) prétend que « l'ambassadeur et ses amis considéraient cette scène d'un balcon au-dessus de la porte du palais ».

sortent sur-le-champ de sa juridiction. Ses officiers eux-mêmes, à l'en croire, auraient fait chorus avec lui pour faire comprendre à Ceracchi « la folie de son entreprise ». Et il prête ce propos à l'un d'eux : « Si le gouvernement de la ville, aurait dit à Ceracchi Sherlock, désabusé sans doute par une expérience toute récente, fait pointer contre vous un canon, où est votre prétendue liberté? » Cependant, dans la rue, l'attroupement grandissait. Ils étaient là, sous les fenêtres de l'ambassadeur, cinq cents patriotes qui obstruaient la rue, hurlant sans répit : Liberté! Vive la république romaine! A bas le pape (1) ! Joseph prétend contre toute vraisemblance que ses officiers lui demandèrent alors l'autorisation de dissiper par la force le rassemblement, qu'il s'y opposa, et, convaincu qu'il lui suffirait de haranguer les émeutiers pour ramener le calme, descendit dans la rue, « revêtu des décorations de sa place » et suivi de ses officiers. Sur ce point il est en contradiction formelle

(1) *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 54.

avec Eugène de Beauharnais, d'après l
au contraire, c'est le général Duphot, « h
brave, dit-il, mais très exalté », qui, a
vant les troupes pontificales qui débouc
dans la Lungara, indigné de cette violat
la juridiction de France et y voyant
insulte à son gouvernement », aurait s
nément mis le sabre à la main, ordonn
autres officiers d'en faire autant et
suivre (1).

Un fait grave, inattendu, mais indiscu
bien que Baldassari, dans son récit tro
tial, l'ait passé sous silence, venait, en
de se produire. Sans nouvelles provoca
un piquet de dragons et une compagnie d
liers venaient de franchir la porte Septi
et de faire irruption dans la juridicti
France. Aux cris de : Vive la Républiqu
les accueillent, les dragons répondent p
coups de sabre et chargent sans pitié les
festants. Ceux-ci se réfugient dans la c
dans les escaliers du palais Corsini ; mai

(1) *Mémoires du prince Eugène*, t. I, p. 38.

fanterie, qui vient d'arriver au pas de course, fait feu par les portiques, atteignant au hasard les émeutiers et les domestiques de l'ambassade, tuant un jeune Français venu par hasard pour retirer son passeport. Elle avait même franchi le seuil du palais et pénétrait dans le vestibule, quand l'ambassadeur parut au pied de l'escalier, qu'il dépeint tout « encombré de mourants, de fuyards intimidés et de frénétiques audacieux ». « A mon aspect, dit-il, elle s'arrêta... Je demandai à cette troupe par quel ordre elle était entrée dans la juridiction de France; je lui enjoignis de se retirer. Elle recula alors quelques pas ». Mais, continue Joseph, les émeutiers voyant rétrograder la troupe reprennent espoir. Abrités derrière les uniformes français, poussant devant eux l'ambassadeur et ses officiers impuissants à les retenir, les voilà maintenant dans la rue, injuriant et menaçant les soldats. A ce moment, tandis que l'ambassadeur, Duphot, Sherlock, Arrighi et Beauharnais, tous le sabre à la main, sont dans la Lungara, débordés, d'après Joseph, par ces énergumènes auxquels ils

prêchent vainement le calme, l'infanterie qui, tout en reculant vers la porte Septimiana, a rechargé ses armes, fait une seconde décharge. « Quelques balles perdues, dit Joseph, allèrent tuer les hommes des derniers rangs ; nous qui étions au milieu fûmes respectés. »

Quelques secondes plus tard, Duphot était tué d'un coup de fusil par le caporal Marinelli devant la porte Septimiana. Comment y était-il venu et dans quelles intentions? On a lu, dans son rapport, la version que donne Joseph. Il est inutile d'en souligner l'invraisemblance et le manque de précision. Ne pouvant avouer la vérité sans se compromettre, Joseph a, dans son récit rédigé de sang-froid quelques jours plus tard à Florence, imaginé de toutes pièces cette fable de Duphot tombant victime de son amour de l'ordre et massacré par les soldats du pape au-devant desquels il venait en « pacificateur », seul et sans défense. Cette thèse ne résiste pas à l'examen et personne ne l'a jamais prise au sérieux. Quelles que fussent les intentions du général Duphot, soit qu'il ne voulût que chasser les soldats pontificaux de la juri-

diction de France, soit, ce qui est infiniment plus probable, que décidé à jouer le tout pour le tout, il prétendît marcher une seconde fois à l'assaut du poste du pont Sixte (1), il est certain qu'il n'était pas seul mais bien à la tête d'une bande d'émeutiers lorsqu'il fut tué devant la porte Septimiana où il était venu volontairement, le sabre à la main, et non en « prisonnier », entraîné par les soldats du pape, comme l'insinue Joseph dont le rapport est, sur ce dernier point tout, à fait incompréhensible (2). Ceci dit, et bien que la vérité soit

(1) En ce sens : Artaud, *Vie de Pie VI*, t. I, p. 76. — *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 54. — *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 208. — Botta, *Histoire d'Italie*, t. III, p. 113. — Sciout, *le Directoire*, t. III, p. 266.

(2) Cela d'ailleurs est de telle évidence que Joseph lui-même en convint tout d'abord. Dans le récit que le soir même de l'émeute, il fait au chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, récit tout différent de celui qu'à tête reposée il rédigera trois jours après, il reconnaît que Duphot et Sherlock étaient à la tête des conjurés, lesquels, « jugeant l'occasion favorable, s'étaient placés derrière eux », de sorte que la troupe put se méprendre sur les intentions pacifiques des deux officiers français et « croire que c'était eux qui faisaient la révolution, alors qu'en réalité, ajoute d'Azara, dont on ne peut s'empêcher de trouver étrange la hâte à disculper un collègue que personne encore n'accuse, « aucun individu

assez difficile à démêler au milieu des récits contradictoires qui ont été faits de cette fatale journée, voici comment on peut reconstituer les faits.

Après la seconde fusillade, tandis que Joseph, escorté de Duphot et de Sherlock, s'avançait vers les soldats pour les haranguer, prétend-il, et leur enjoindre d'évacuer sa juridiction, Arrighi et Beauharnais étaient restés en arrière pour contenir les émeutiers. Or, c'était là une tâche à laquelle les deux jeunes officiers ne pouvaient suffire. En vain prodiguèrent-ils les exhortations au calme, en vain même Beauharnais, à bout d'arguments, frappa-t-il « plusieurs fois du plat de son sabre sur un des plus furibonds, nommé Ceracchi (1), » ils furent immédiatement débordés et la foule, les poussant devant eux, redoublant d'invectives et de menaces à l'adresse des soldats qui se retiraient, rejoignit en un instant le groupe de

de cette nation n'avait pris part au complot. » (Lettre du chevalier d'Azara au prince de la Paix. — Léon Séché, *les Origines du Concordat*, t. I, p. 169.)

(1) *Mémoires du prince Eugène*, t. I, p. 38.

tête formé par l'ambassadeur et les deux généraux français. De la porte Septimiana le caporal Marinelli a suivi cette scène. Il voit maintenant les émeutiers bousculer l'infanterie, qui n'a pas eu le temps de recharger ses armes, et se ruer vers le poste dont il a la garde. A leur tête, dans le soir qui tombe, il distingue deux officiers français en uniforme, le sabre à la main, Duphot et Sherlock, que Joseph, Arrighi et Beauharnais mêlés à la foule suivent « par instinct national ». Marinelli, fidèle à sa consigne, fait sortir le poste et charger les armes. « Avancez, crie Duphot aux émeutiers qui le suivent; allons, courage! Vive la liberté! je suis votre général »! (1) « Halte! Bas les armes! » répond le caporal, et il donne ordre à sa petite troupe de croiser la baïonnette. « Vive la Liberté! Courage! » clame en avançant toujours le général, et de la pointe de son sabre il essaie de relever la baïonnette de Marinelli. « Feu! » commande alors celui-ci. Et lui-même décharge à bout portant son fusil sur

(1) Rapport du capitaine Amadei.

Accompagnés de « quelques domestiques fidèles », ils parvinrent, à la faveur de l'obscurité et par des chemins détournés, jusqu'à la porte Septimiana et là, sous un tas de pierres, découvrirent le corps sanglant de Duphot, complètement nu, criblé de plus de trente balles et littéralement haché à coups de baïonnette. Les soldats du pape et la populace du Transtevère, après s'être acharnés sur son cadavre, s'étaient disputé comme des trophées les lambeaux de son uniforme. Le capitaine Amadei s'était approprié son épée et son ceinturon, le curé de Sainte-Marie de la Scala, paroisse voisine, avait fait main basse sur sa montre en or. C'est dans cet état lamentable que le corps de Duphot fut rapporté au palais de France. Devant les restes informes du jeune homme dont elle devait le lendemain porter le nom, Désirée eut une crise de désespoir si violente qu'on craignit un moment pour sa raison. Quant à Joseph, il déclare que « le récit de l'état dans lequel on avait trouvé le cadavre de son infortuné concitoyen » l'indigna si fort qu'il résolut de quitter Rome

sur-le-champ. D'autres considérations intervinrent sans doute aussi pour lui dicter cette décision. D'abord, si ému, si attristé qu'il pût être de la mort de son futur beau-frère, il dut comprendre que cet événement était l'occasion que le Directoire, à l'affût de griefs contre Rome, attendait et que ses instructions lui prescrivaient de faire naître. De plus, dans deux lettres qu'il avait fait porter au Vatican par un domestique, Joseph avait informé le secrétaire d'État de ce qui s'était passé; il lui dépeignait son palais assiégé par la populace, restée fidèle au pape, du Transtevère, ses appartements encombrés d'émeutiers, gens sans aveu pour la plupart, dont il ignorait, dit-il, les intentions et dont il souhaitait qu'on le débarrassât (1). Or ses lettres sont restées sans réponse. Cinq heures après la mort de Duphot, Joseph n'a encore reçu la visite d'aucun des membres du gouvernement. Le secrétaire d'État s'est contenté d'envoyer un fort détachement de ligne pour protéger le palais

(1) *Moniteur* du 13 janvier 1798.

de l'ambassadeur contre la fureur des Transtévérins (1).

A dix heures du soir, malgré les instances du chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, envoyé en médiateur au palais Corsini et qui, avec son expérience de vieux diplomate, prêche le sang-froid à son collègue et l'engage à attendre à Rome les ordres du Directoire, Joseph écrit au secrétaire d'État pour lui demander ses passeports : « La circonstance ne me permet pas de rester plus longtemps ici. Tout veut que je parte... Si vous aviez pu vous transporter chez moi vous ne douteriez pas de la nécessité de mon départ et de celui de la famille qui était attachée au général Duphot dont la perte n'est pas supportable en ce palais où tout est encore plein de lui (2) ». Le cardinal Doria espérait que cette détermination n'était pas irrévocable. Ce n'est qu'à deux heures du matin, quand le ministre d'Espagne lui eut rendu compte de l'insuccès de sa démarche, que le secrétaire d'État, com-

(1) *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 56.
(2) *Moniteur* du 13 janvier 1798.

prenant que toute insistance était inutile, se décida à envoyer à l'ambassadeur les passeports réclamés pour lui, sa famille et ses officiers. Il lui adressait en même temps une lettre de plates excuses dans laquelle il promettait à l'avance « à la République française toutes les satisfactions qu'elle pourra demander (1) ». N'était-ce pas cependant l'occasion de montrer quelle fermeté, de parler « des manquements qui avaient amené de si fatales circonstances? » (2). Chacun, dans cette malheureuse affaire, avait sa part de responsabilité. Le gouvernement pontifical, certes, n'avait pas le droit de lancer ses soldats dans la juridiction et jusque dans la demeure de l'ambassadeur pour y verser le sang. Mais ce dernier était-il lui-même sans reproche, qui, méconnaissant le caractère sacré de sa fonction, s'était fait le complice des révolutionnaires et avait transformé son palais en un club d'émeutiers? Or, ni dans sa lettre à Joseph, ni dans celle que, par l'intermédiaire de celui-ci, il

(1) *Moniteur* du 13 janvier 1798.
(2) Artaud, *Vie de Pie VI*, t. I, p. 48.

adresse au marquis Massimi, ministre du pape à Paris, Doria ne dit un mot de cela. Dans cette dernière même il se fait plus humble encore, se déclare inconsolable et implore à genoux la clémence du Directoire. « La République peut demander telle satisfaction qu'elle voudra; la demander et l'obtenir sera la même chose, car ni Sa Sainteté, ni moi, ni la cour de Rome, ne serons jamais tranquilles jusqu'à ce que nous soyons sûrs que le Directoire sera satisfait (1). »

Joseph, en possession de ses passeports, fit « dans le calme de la nuit » ses préparatifs de départ. Il chargea l'adjudant général Sherlock, en sa qualité de compatriote et d'ancien camarade de collège de Duphot, d'annoncer à la famille de celui-ci le deuil qui la frappait (2), fit faire des effets du malheureux général un paquet cacheté qu'il remit à d'Azara avec prière de les garder « jusqu'à ce que les héritiers en disposent » (3), et, à six heures du

(1) *Moniteur* du 12 janvier 1798.

(2) Voir aux Pièces justificatives, n° 20, la lettre de Sherlock à Duphot père.

(3) Lettre de d'Azara à Joseph Bonaparte. (*Moniteur* du 12 janvier 1798.)

matin, laissant le corps de Duphot à la garde de son maître d'hôtel (1), il partait pour la Toscane avec toute l'ambassade. Il traversa l'État romain sans autre incident qu'une collision à Viterbe avec des paysans qui brisèrent à coups de pierres les glaces de son carrosse et arriva, le 31 décembre, à Florence où il descendit avec sa suite chez Cacault. Avant d'être ministre plénipotentiaire près la cour de Toscane, Cacault avait longtemps représenté le Directoire à Rome. Il démêla sans peine la vérité dans le récit que lui fit Joseph des événements qui avaient motivé son départ. « Je vous avais prédit cela, lui dit-il; si vous n'aviez pas reçu chez vous des révolutionnaires que j'avais constamment chassés de chez moi, tout cela ne serait pas arrivé. Le général Duphot a été tué par sa faute. Il y avait à Rome un droit des gens comme partout. Au surplus, on a voulu des prétextes contre le pape; on en a à présent (2). »

(1) Voir dans la *Nouvelle Revue* du 1er mars 1901, l'article de M. Édouard Gachot : « Masséna à Rome. »

(2) *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 216. — De Barante, *Histoire du Directoire*, t. III, p. 81.

Joseph, dès son arrivée à Florence, s'était occupé de rédiger du meurtre du général Duphot une relation acceptable et dans laquelle il pût, sans trop d'invraisemblance, se poser en victime et imputer tous les torts au gouvernement romain. Le rapport terminé, il chargeait Sherlock et Beauharnais de le porter à Milan au général Berthier qui l'expédierait au Directoire le plus vite possible, de façon « à prévenir tous les faux bruits que l'on pourrait répandre sur les événements de Rome (1). » En même temps, car il connaît trop bien les intentions de son gouvernement pour douter des conséquences de sa retraite, il mande à Berthier, général en chef de l'armée d'Italie depuis le départ de Napoléon pour Radstadt, de se tenir prêt et l'engage à renforcer les garnisons, tant cisalpines que françaises, d'Ancône, Fano, Pesaro, Sinigaglia. Ces précautions prises, Joseph Bonaparte partit pour Paris le 4 janvier accompagné de son secrétaire Arrighi et de toute la famille Clary.

(1) Dépêche de Joseph à Berthier, du 1er janvier 1798. (Archives historiques de la guerre.)

Cependant la cour romaine était dans la consternation. A peine l'ambassadeur était-il parti que le cardinal Doria, littéralement affolé, suppliait, « au nom du pape », le ministre d'Espagne de courir après lui sur la route de Florence « pour tâcher de le ramener à Rome ». D'Azara se déroba, alléguant qu'il lui était interdit par son gouvernement « de se mêler désormais des affaires de Rome (1) ». Rebuté de ce côté, le secrétaire d'État, le même jour, expédiait à Milan un courrier porteur d'une supplique pour le Directoire cisalpin qu'il adjurait « d'interposer ses bons offices pour les affaires dernièrement arrivées (2) ». Cette seconde démarche n'eut pas plus de succès que la première. Alors, toujours dans la pensée d'apaiser le ressentiment de la République française, le cardinal prescrivit que l'on fit au général Duphot de « magnifiques funérailles ». Le 30 décembre, sa dépouille mortelle, transportée sur une civière

(1) Lettre du chevalier d'Azara à Joseph Bonaparte, du 29 décembre 1797. (*Moniteur* du 12 janvier 1798.)

(2) Archives historiques de la guerre.

à l'église San-Giovanni della Malva, y fut inhumée en lieu saint, « avec une indulgence peut-être excessive », disent les *Mémoires* du cardinal Sala, après qu'au pied du catafalque entouré de quarante cierges et couvert d'un drap mortuaire en velours brodé d'or, le curé et vingt prêtres de la paroisse eurent chanté l'office funèbre (1).

(1) Pièces justificatives, n° 21.

CHAPITRE IX

La nouvelle du meurtre du général Duphot produisit, aussi bien à l'étranger qu'en France, une émotion considérable (1). Mais c'est à

(1) Ce sujet inspira nombre de poètes et d'auteurs dramatiques du temps. Citons entre autres : *le Vatican ou la mort du général Duphot*, tragédie en cinq actes et en vers de la citoyenne GROSLEY ; *l'Assassinato del cittadino generale Duphot*, par un médecin de l'armée d'Italie, DE CÉRISOLE ; *l'Ode* de P. CHAUSSARD, *sur les derniers attentats du gouvernement romain*, curieux spécimen de la littérature révolutionnaire.

Vieux d'exploits et jeune d'années,
Tu péris, immortel Duphot !
Tu péris et tes destinées
Déjà t'égalaient aux héros !
Grand lorsque, l'espoir de Bellone,
Tu guidais ta fière colonne
Aux champs de l'immortalité,
Plus grand, lorsqu'entouré du crime,
Tombant pour la cause sublime,
Tu proclamais l'humanité.

Paris et à Milan, au centre des deux « républiques sœurs », que le contre-coup s'en fit le plus vivement sentir. Les Cisalpins, informés les premiers de l'événement, donnent dans leurs journaux libre cours à leur indignation. « Le général Duphot, lit-on dans le *Journal du*

Écartez un poignard impie;
Mars, Vénus, défendez ses jours!
Ses jours sont chers à la Patrie,
Sont chers aux fidèles amours.
Ah! si remplissant ta carrière
Tu trompais la main meurtrière,
Quel laurier t'attend aux combats!
Fier des regards de l'Italique,
Tu dois du trident britannique
Abaisser l'orgueil sous tes pas.

Où suis-je? l'airain sacrilège
Viole un asile de paix;
La superstition l'assiège,
Pousse un cri, dirige les traits.
Le héros franchit les barrières,
Et lorsqu'au monstre sanguinaire
Il n'opposait que sa vertu,
A l'aspect des dieux domestiques
Son sang a rougi les portiques
Où son trophée est suspendu.

Où court cette femme éplorée,
Le sein nud, la mort dans les yeux,
Et d'une main désespérée
Arrachant l'or de ses cheveux!
Tigres, à sa douce jeunesse,
A ses beautés, à sa tendresse,
Cet autre Alcide fut promis.
Il tombe et sa voix expirante
Murmura le nom de l'amante
Qui répond, hélas! par des cris.

Cercle constitutionnel de Milan (1), qui avait si bien mérité de la patrie, de l'Italie et de l'humanité, emporte les regrets de tous les Français et de tous les cœurs. Les services que, dans un âge très peu avancé, il a rendus à l'humanité sont innombrables. La contre-révolution de Gênes fut comprimée par sa valeur. Homme d'un grand caractère, bon philosophe, bon politique, bon militaire, il faisait l'admiration de son général dont il possédait l'amitié ainsi que l'affection et l'estime de toute l'armée et de tous ceux qui l'ont connu et ne cessent de le regretter... Sang de Duphot, tu cries vengeance! » « Comment, écrit le rédacteur du *Patriote français* (numéro du 29 nivôse an VI), les Cisalpins pourraient-ils voir de sang-froid l'horrible assassinat d'un général français? Son sang versé par des assassins, ce sang qu'épargna le Dieu des batailles, ce sang qui crie vengeance a rejailli jusque dans les murs de Milan. » Dans la séance du conseil cisalpin du 4 janvier 1798, plusieurs députés, se faisant

(1) Cité dans *le Patriote français* du 28 nivôse an VI.

l'écho de l'opinion publique, se livrent contre le pape aux déclamations les plus violentes et somment le gouvernement de lui déclarer la guerre. « Le Directoire, s'écrie le député Lahoz, vous apprend que le général Duphot a été percé de plus de cent coups de fusil, que son cadavre a servi de jouet à des prêtres furieux. Rendons grâce à la soif prématurée que le prêtre-roi eut du sang républicain; ce tigre malade en a voulu boire avant de descendre au tombeau... (1) » Après Lahoz, ce fut le tour du citoyen Latuada : « Vous délibérez et à vos portes sont les assassins! L'envoyé de Rome est parmi vous! Eh bien! oui, délibérez, mais délibérez la guerre! décrétez la vengeance! envoyez la mort! » Le citoyen Lattanzi ayant proposé de mettre à la disposition de la France les troupes de la République cisalpine (2), le Conseil crut devoir surenchérir et, sur une motion de Lahoz, décida par acclamations d'envoyer un message à Paris, pour offrir de « tirer lui-même vengeance de l'assassinat de

(1) *Courrier de l'armée d'Italie* du 13 janvier 1798.
(2) *Journal des côtes d'Angleterre* du 25 janvier 1798.

Duphot et des cinquante autres victimes de la rage pontificale (1) ». En même temps, les troupes cisalpines envahissent le territoire pontifical et viennent prendre position à Gerusio, Pergola, Urbania, Saint-Angelo et Gabio. « Tout promet, lit-on dans le *Courrier de l'armée d'Italie* du 5 janvier, que les mânes de Duffaux seront apaisées dans leur tombe. »

A Paris cependant les choses ne parurent pas si simples. Profiter de la circonstance pour lancer l'armée d'Italie sur Rome était certes bien tentant. Le Directoire, dont toute la politique depuis le 18 fructidor tendait à soulever un incident qui lui permît de révolutionner l'État ecclésiastique comme avaient été révolutionnés Gênes, Milan et Venise, avait là, semblait-il, une occasion unique de réaliser son rêve. Il hésita pourtant. Au moment d'agir, les dangers de la situation lui apparurent. L'occupation de la capitale de la chrétienté risquait fort de provoquer l'intervention des puissances catholiques, de Naples et de l'Autriche princi-

(1) *Courrier d'Italie* du 17 janvier 1798.

palement, et de rallumer en Europe la longue guerre à laquelle le traité de Campo-Formio venait de mettre fin. Napoléon raconte dans ses *Mémoires de Sainte-Hélène* (1) que, consulté par le Directoire, il lui prêcha la modération. Il fallait punir le Saint-Siège, non le détruire. Ordonner à l'ambassadeur français de retourner à Rome, exiger seulement la punition des coupables et des excuses officielles, profiter enfin de l'occasion pour épurer le sacré collège et mettre à la tête des affaires des prélats plus modérés, telle était, suivant lui, la meilleure solution. Mais le parti des violents et des exaltés, dont le chef était Lareveillère-Lepaux, le fameux fondateur de la théophilantropie, l'emporta. Pour convaincre les autres et justifier l'expédition, on mit en avant la grande ennemie du moment, l'Angleterre. On insinua qu'elle avait trop intérêt à retenir les Français dans la péninsule pour être étrangère aux événements dont Rome venait d'être le théâtre; on l'accusa même for-

(1) Montholon, t. IV, p. 292.

mellement d'avoir, pour créer une diversion, fomenté l'émeute du 28 décembre (1). Le 11 janvier, la marche sur Rome était décidée.

Alors, tandis que le marquis Massimi, ambassadeur de Pie VI, est arrêté dans son hôtel et jeté en prison, le général Bonaparte est chargé de régler les détails de l'expédition. Le 11 janvier, par un courrier extraordinaire, il adresse à Berthier des instructions dont la minutie témoigne à la fois de l'habileté de leur auteur et de l'embarras du gouvernement. « Les meurtriers du brave général Duphot ne resteront pas impunis, lui écrit-il ; l'honneur de prendre Rome vous est réservé (2). » Berthier, ainsi en a-t-on décidé pour parer aux complications diplomatiques, devra s'emparer de Rome par surprise. Il marchera donc immédiatement, « à grandes journées et dans le plus grand secret ». Le meilleur moyen de conjurer l'intervention du roi de Naples est d'arriver à Rome avant lui. Force lui sera bien alors de s'incliner devant le fait accompli. A

(1) Journal *le Surveillant* du 21 janvier 1798.
(2) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 475.

plusieurs reprises, Bonaparte insiste sur la double nécessité du secret et de la célérité. Puis il entre dans les détails, énumère les corps qui prendront part à l'expédition, en arrête l'itinéraire, va même jusqu'à donner à Berthier le thème des discours à prononcer dans les différentes villes de l'État pontifical qu'il occupera. Arrivé à deux journées de Rome, Berthier devra lancer une proclamation menaçante à l'adresse du pape et de ses cardinaux, « coupables du plus grand de tous les crimes, afin de leur inspirer l'épouvante et de les faire fuir ». Et il ajoute : « Tout en tenant ces propos, vous cheminerez à marches forcées. L'art ici consiste à gagner quelques marches, de sorte que lorsque le roi de Naples s'apercevra que votre projet est d'arriver à Rome, il ne soit plus à temps de vous prévenir. » En même temps un courrier est expédié à Radstadt où le congrès est encore réuni pour rassurer les puissances sur les intentions de la République française, laquelle n'entend que venger la mort de Duphot et nullement conserver Rome pour elle ou pour la Cisalpine. A Naples, on

enverra le général Brune avec la « mission délicate » de faire comprendre au roi « le danger pour lui de s'opposer au juste ressentiment de la République contre Rome (1). »

Berthier, chef d'état-major remarquable, n'avait jamais eu l'étoffe d'un général. Bonaparte, qui cependant estimait à leur valeur ses rares qualités, prétendait même qu'il était « incapable de commander un bataillon » (2). Berthier, d'ailleurs, avait quarante-cinq ans; il était le protecteur attitré de la belle princesse Visconti, que Bonaparte appelait « la bêtise de Berthier », et, la campagne terminée, n'aspirait plus qu'au repos. Il n'avait accepté qu'à son corps défendant le titre envié de commandant en chef de l'armée d'Italie et, quand survinrent les événements de Rome, il s'empressa de demander son rappel. Auprès de Barras, président du Directoire, il prétexte « une excroissance qui l'empêche de monter à cheval et qu'il est pressant de faire extir-

(1) Lettre de Bonaparte à Brune, du 11 janvier 1798. (*Correspondance*, t. III, p. 473.)

(2) *Mémoires de Miot de Mélito*, t. I, p. 91.

per » (1). A son ancien général il écrit, le 1er janvier, le suppliant de le relever d'un commandement qu'il n'a pas désiré : « J'ai besoin de repos et encore plus de rentrer dans l'état de simple général. Le commandement de l'Italie ne me convient pas. Je veux sortir des révolutions » (2). Et voici que, par une singulière ironie, on lui intimait, pour toute réponse, l'ordre de mobiliser ses troupes et d'aller planter le drapeau tricolore sur le Capitole. Il dut se résigner et faire contre mauvaise fortune bon cœur. « En m'envoyant à Rome, écrit-il au Directoire le 19 janvier, vous me nommez le trésorier de l'armée d'Angleterre. Je tâcherai de bien remplir la caisse (3). »

En même temps l'armée de Rome est rassemblée à Bologne. Elle comprend trois régiments de cavalerie, quatre demi-brigades d'infanterie de ligne et autant d'infanterie légère, au total, avec les six mille Cisalpins de Dom-

(1) Lettre de Berthier à Barras, du 5 janvier 1798. (Archives historiques de la guerre.)

(2) Lettre de Berthier à Bonaparte citée dans les *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 220.

(3) De Barante, *Histoire du Directoire*, t. III, p. 86.

browski, dix-huit mille hommes commandés, l'avant-garde par Cervoni, le centre par Dallemagne, l'arrière-garde par Rey. Le 25 janvier elle arrive à Rimini. Laissant là Dombrowski pour couvrir la Cisalpine, Berthier poursuit sa route à marches forcées. Le 28, il est à Ancône d'où il lance sa première proclamation : « Une armée française s'avance sur Rome. Mais, je le déclare, sa marche n'a d'autre motif que de punir les assassins du brave Duphot, les mêmes qui trempèrent leurs mains dans le sang de l'infortuné Basseville, enfin de punir ceux qui ont osé méconnaître le respect dû à l'ambassadeur de la République française. Le peuple romain, étranger à tant d'horreurs, à tant de perfidie, trouvera dans l'armée française protection et amitié » (1). D'Ancône, Berthier marche sur Tolentino où il laisse Rey avec sa réserve pour surveiller les défilés d'Ascoli qui mènent au royaume de Naples et, avec le reste de l'armée, il s'engage sur la route de Rome à travers l'Apennin. Partout les troupes pontifi-

(1) Archives historiques de la guerre.

cales se retirent sans tenter la moindre résistance. Le 10 février, au point du jour, Berthier arrivait devant la Ville éternelle et campait sur le Monte Mario.

La cour romaine n'était pas revenue de la stupeur où l'avait plongée le départ précipité de l'ambassadeur. En vain Pie VI, pour intéresser à son sort les cours catholiques, avait-il fait rédiger un rapport circonstancié de la mort de Duphot. Ce rapport, publié trop tard, n'obtint que des paroles vagues et des réponses évasives (1). Qu'aurait-il pu, au surplus, contre l'attitude de tous les agents diplomatiques à Rome qui, par solidarité, avaient pris le parti de l'ambassadeur français et, dans des lettres que le Directoire s'était empressé de publier dans le *Moniteur* à la suite du rapport de Joseph, imputaient tous les torts au gouvernement romain. C'était le ministre d'Espagne, d'Azara, déclarant qu'il ne s'occuperait plus des affaires de Rome et demandant son rappel. C'était le ministre de Toscane, Angiolini, don-

(1) Baldassari, p. 166. — Sciout, t. III, p. 269.

nant lui aussi sa démission, ce dont son gouvernement allait le récompenser en le nommant ministre à Paris. C'était l'abbé Corona, secrétaire de la légation de Prusse, c'était le ministre de Suède, en un mot tous les agents des puissances étrangères qui, se rangeant à l'envi du côté du plus fort, délivraient à leur collègue, en termes plus ou moins adroits (1), des attestations de complaisance destinées à le laver des accusations qui déjà pesaient sur lui. En vain, Pie VI, en désespoir de cause, envoya-t-il à Naples le cardinal Braschi, son neveu, et monsignor Caleppi pour solliciter la médiation de Ferdinand IV. Le roi de Naples, peu soucieux d'entrer en guerre avec la France, avisé d'ailleurs par son ambassadeur à Paris que l'expédition de Rome n'avait pour but ni de changer la forme du gouvernement, ni de diminuer l'État pontifical, ne fit aucune démonstration.

(1) La lettre de l'abbé Corona, secrétaire de la légation de Prusse, est particulièrement caractéristique : « Il y a ici quelques individus, citoyen ambassadeur, qui disent encore que vous avez pris part à la révolution que les mécontents du gouvernement actuel tentaient de faire éclater, mais je suis dans une parfaite connaissance de votre bonne foi et de la justesse de vos sentiments pacifiques, etc. »

Alors, s'en remettant à Dieu du salut de ses États, le pape interdit tout préparatif militaire, fit fermer les théâtres et prescrivit des prières publiques et un jubilé de huit jours. Des processions de pénitents parcoururent les rues. On transporta solennellement les chaînes de saint Pierre de l'église Saint-Pierre-aux-Liens au Vatican pour y être exposées à la vénération publique, et Pie VI, encore malade et fléchissant sous le poids de ses quatre-vingt-un ans, assista en personne à cette cérémonie, accompagné du sacré collège et de toute la prélature romaine (1). Le 10 février, le malheureux pontife, abandonné de Dieu et des hommes, voyant de ses jardins du Vatican l'artillerie française massée sur la Monte Mario, se soumit à l'inévitable. Des plénipotentiaires furent envoyés à Berthier pour traiter de la capitulation, qui fut signée dans la matinée même, à la villa Melini. Si dures qu'en fussent les conditions, on s'attendait à pire. Cette convention, en effet, qui exigeait la punition des meurtriers,

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 231.

aujourd'hui en fuite et hors d'atteinte, du général Duphot, des otages choisis parmi les princes de l'Église et de la noblesse romaine, qui frappait Rome d'une contribution de six millions de piastres, soit plus de trente millions de francs, et allait lui ravir ses plus belles œuvres d'art, cette convention, dans son article final, garantissait la protection du culte et de ses ministres. Et, comme elle ne parlait pas de changement de gouvernement, on en conclut trop vite que Berthier, suivant ses proclamations antérieures, ne voudrait pas attenter à la souveraineté du pape.

En exécution du premier article de la capitulation, le 10 février, à 3 heures de l'après-midi, un millier de Français entraient dans Rome par la porte Angelica et, après avoir défilé, tambours battant, sous les fenêtres du Vatican, entre deux rangs de soldats de la garde civique du pape, venaient prendre possession du château Saint-Ange. Le lendemain, ils étaient rejoints par dix mille hommes qui, des quartiers les plus élevés et les plus populeux, du Quirinal, du Capitole, de la place Colonne, du Transtevère, de la Trinité des

Monts, braquèrent leurs canons sur la ville. Berthier cependant était resté à son quartier général de la villa Melini, sur le Monte Mario. Ses instructions lui prescrivaient de n'entrer en personne à Rome que lorsqu'un mouvement populaire, en acclamant la république, lui en aurait ouvert les portes. Or, depuis huit jours, plusieurs agents du Directoire, les citoyens Communeau et Jorry déjà nommés, le Suisse Haller, commissaire de l'armée et pillard sans vergogne, l'ex-conventionnel Bassal, unis aux révolutionnaires romains, travaillaient en secret à provoquer un soulèvement, mais leurs efforts étaient restés vains. « Un seul patriote, écrit Berthier le 10 février, est venu se présenter à moi et m'a offert de mettre en liberté deux mille galériens. Vous jugez comme j'ai accueilli sa proposition. » Et une fois de plus il demande son rappel. Il a atteint le but. L'armée est sous les murs de Rome qui vient de capituler; le reste, c'est-à-dire la révolution, n'est pas de sa compétence (1).

(1) Lettre de Berthier à Bonaparte, du 10 février 1798. Citée dans les *Mémoires d'un homme d'État*, t. V, p. 239.

Le 11 février, quelques jacobins ébauchèrent une tentative révolutionnaire. Ils plantèrent sur la place d'Espagne et au Capitole des arbres de la liberté et convoquèrent tous les patriotes au Campo-Vaccino, l'antique forum qui servait de marché aux bœufs, pour y proclamer la république romaine. Mais il ne vint au rendez-vous que des vagabonds, des gens sans aveu, dont les libéraux s'éloignèrent avec dégoût. La police les dispersa et fit disparaître les arbres de la liberté (1).

Cette situation ne pouvait s'éterniser. On brusqua les choses. Puisque le peuple refusait de se soulever, on organisa un simulacre. Dans la matinée du 15 février, quelques centaines de patriotes, sous la conduite des agents du Directoire, se réunissent au Campo-Vaccino : « Voulez-vous être libres? » demande l'un des meneurs aux assistants. Et sur leur réponse affirmative, lecture est donnée, aux acclamations de la foule, de *l'atto del populo sovrano*, acte préparé d'avance qui constate la reprise

par le peuple du droit de souveraineté et sa constitution en république. L'acte contresigné par trois notaires de bonne volonté, les révolutionnaires se rendent au Capitole où, sous la protection des troupes françaises, ils substituent à l'antique croix, symbole du pouvoir pontifical, le drapeau tricolore, noir, blanc et rouge, de la nouvelle république. Un arbre de la liberté est planté solennellement; on le coiffe d'un bonnet rouge et, autour de lui, des danses s'organisent, tandis que, par une ironique coïncidence, les cloches des soixante églises de Rome sonnent à toute volée pour fêter le vingt-quatrième anniversaire de l'exaltation de Pie VI.

A deux heures de l'après-midi, Berthier faisait son entrée dans Rome. A cheval à la tête de son état-major, il franchit la porte du Peuple où une couronne lui est offerte qu'il accepte en déclarant qu' « elle appartient au général Bonaparte dont les exploits ont préparé la liberté romaine (1) ». Tout le long du Corso,

(1) Lettre de Berthier à Bonaparte, du 17 février 1798. Citée par ARTAUD, t. I, p. 57.

les troupes forment la haie. Une foule immense est accourue au-devant du triomphateur. Vive la liberté! Vive la république! crient sur son passage les patriotes, tandis que la troupe entonne sur l'air du *Chant du départ* :

Rome, la Liberté t'appelle,
Romps tes fers, ose t'affranchir.
Un Romain doit vivre pour elle,
Pour elle un Romain doit mourir (1)

Arrivé au Capitole, Berthier consacre officiellement l'affranchissement du peuple romain dans un discours emphatique que le *Moniteur* déclare « empreint de la dignité et de l'éloquence qu'inspirait ce grand événement (2) ». Et, pour clore la fête, le soir, toute la ville, par ordre de Berthier, était illuminée et l'on dansait aux flambeaux dans tous les carrefours.

C'est sous ces étranges auspices que fut fondée, le 15 février 1798, en plein carnaval, la République romaine. Elle comprenait, d'Ancône à Terracine et de Civita-Vecchia à Fermo,

(1) F. Masson, *Napoléon et sa famille*, t. I, p. 218.
(2) *Moniteur* du 27 février 1798.

tout le territoire qu'avait laissé sous l'autorité temporelle du pape le traité de Tolentino et était gouvernée par sept consuls remplaçant l'ancienne congrégation d'État. Ils s'installèrent au Quirinal, qui prit le nom de palais consulaire. A leur tête, avec le titre de président des consuls, était l'accoucheur Angelucci, l'un des principaux promoteurs de la révolution, lequel d'ailleurs, n'oubliant pas dans les grandeurs les soucis de la clientèle, s'était empressé d'annoncer à ses concitoyens « que ses fonctions de premier magistrat ne l'empêcheraient pas d'assister l'humanité souffrante (1). Le Directoire n'en fut pas moins enchanté d'un résultat si conforme à ses vues, et ses orateurs le célébrèrent, ainsi qu'il convenait, en de grandiloquentes apostrophes. « Ombres errantes des Basseville et des Duphot, s'écriait Roger Ducos à la séance du Conseil des Anciens du 4 mars, mêlez-vous à celles des Caton et des Brutus qu'on exalta toujours et qu'on n'osa jamais imiter. O Brutus ! ô Caton ! ô Camille !

(1) *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 75.

les Romains sont aujourd'hui dignes de vous; ils sont dignes de s'asseoir sur vos chaises curules, de délibérer au Forum (1). »

Il n'y avait qu'une ombre à ce tableau. Le Directoire avait espéré que le pape quitterait Rome volontairement à l'approche de l'armée française. Il n'en avait rien fait. Même maintenant, dépouillé de ses États, trahi par ses cardinaux qui avaient osé célébrer à Saint-

(1) *Moniteur* du 7 mars 1798.

C'est sans doute à cette séance que se rapporte cet amusant passage des *Souvenirs de la marquise de Créqui* (t. VI, p. 144) : « On avait déposé dans la salle du Corps législatif le corps du général Duphot, lequel avait été poignardé dans les rues de Rome. Le cercueil était élevé sur une estrade au milieu de la salle qui était toute pavoisée de drapeaux tricolores; on fit des panégyriques interminables à la gloire du défunt et tous les législateurs défilèrent à tour de rôle en étendant la main droite sur le cercueil du général Duphot et en disant chacun avec l'accent de sa province : *Il sera vengé!* « — Je n'y comprends rien, disait une vieille dame qui se « trouvait dans la tribune, et j'entends : *il sera mangé!* — « Allons donc, citoyenne, lui répondit un jeune officier répu- « blicain, manger le corps d'un général qui est mort en Ita- « lie, il y a plus de trois mois! Comment peux-tu supposer « que des représentants du peuple soient capables d'une « pareille saloperie ?... » « — Monsieur, lui dit un émigré « avec un air et d'un ton foudroyants, ces gens-là sont capa- « bles de tout! » Il s'applaudissait beaucoup de cette belle réplique et j'en ai ri toutes les fois que j'y ai repensé. »

Pierre, devant l'état-major français, une messe solennelle suivie d'un *Te Deum* « pour remercier Dieu de l'heureux changement de gouvernement (1) », Pie VI s'entêtait à rester au Vatican. Il fallait cependant l'éloigner à tout prix, car sa présence dans une ville où les papes régnaient depuis tant de siècles était un danger pour la liberté romaine. Dans la soirée du 17 février, Haller est envoyé au Vatican sommer le pape d'arborer la cocarde tricolore et de se préparer à quitter Rome. Une pension lui sera faite s'il se soumet, sinon il y sera contraint par la force. « Je ne connais, répond le vénérable pontife, d'autre uniforme que celui dont l'Église m'a revêtu. Je n'ai pas besoin de pension. Un sac pour me couvrir, une pierre pour reposer ma tête, voilà tout ce qu'il me faut. C'est assez pour un vieillard qui veut finir ses jours dans la pénitence. » « On meurt partout ! » lui répond brutalement Haller ; et, furieux du refus du pape, sans égard pour son grand âge, cet énergumène lui ar-

(1) Baldassari, p. 234.

rache son bâton pastoral et son anneau et donne l'ordre de s'emparer sur-le-champ de tous ses meubles, des quarante mille volumes de sa bibliothèque particulière, de ses manuscrits, de ses bagues, de sa cassette. Alors seulement Pie VI se résigna. Haller lui signifia qu'il eût à se tenir prêt à partir le 20 février. Au jour dit, qui était le dernier du carnaval, à quatre heures du matin, par une nuit noire et sous une pluie fine qui tombait sans discontinuer, Pie VI, après avoir entendu la messe dans sa chapelle particulière, sortait du Vatican, appuyé sur sa canne, soutenu par son maître de chambre, et montait dans sa voiture de voyage. Sa suite ayant pris place dans les autres voitures, le cortège, sous la garde d'un escadron de dragons français, partait au grand trot pour la Toscane (1).

Tandis que le pape s'acheminait vers l'exil,

(1) Après un court séjour au couvent des Augustines de Sienne, Pie VI fut transféré à la Chartreuse de Florence d'où le Directoire, l'année suivante, le fit conduire en France. Il mourut à Valence le 29 août 1799, après un pontificat de vingt-cinq ans, dépassant en durée ceux de tous ses prédécesseurs depuis saint Pierre.

la dépouille mortelle du général Duphot était exhumée de l'église San-Giovanni della Malva pour être solennellement transférée au Capitole. Berthier avait réglé lui-même tous les détails de cette cérémonie (1) et il la présida ayant à ses côtés Masséna arrivé la veille pour le remplacer dans le commandement de l'armée de Rome. Le 23 février, à onze heures, les troupes réunies à la porte du Peuple se mettaient en marche. Lentement, au son d'une musique funèbre scandée par les coups de canon tirés toutes les cinq minutes du château Saint-Ange, chaque soldat portant à son chapeau une branche de cyprès, les tambours voilés de crêpe « pour rendre leur son plus lugubre », elles se dirigent par la strada di Ripetta et le pont Saint-Ange vers la place Saint-Pierre. Là, au pied de l'obélisque, s'élevait, entouré de cyprès et de flambeaux funéraires, le mausolée en forme de pyramide, œuvre de l'architecte Bargigli, dans lequel

(1) Programme de la fête funèbre qui sera célébrée à Rome le 5 ventôse, en l'honneur du général Duphot. (Bibliothèque nationale, Lb[42] 620.)

avait été déposée l'urne contenant les restes du « premier martyr de la liberté romaine ». Des inscriptions latines gravées sur chaque face du monument rappelaient les vertus guerrières, la fin tragique du héros (1). La

(1) HONORI ET MEMORIÆ
L. DUPHOT, CIVIS GALLI,
TRIBUNI LEGIONIS;
VIX ANNUM... MIL... ANN...
OCCUBUIT ROMÆ,
PERFIDIOSISSIMORUM HOMINUM
PRODITIONE INTERCEPTUS.
MENSE NIVALI VIII INEUNTE, ANNO VI.

—

ÆTERNUM AVE ET VALE,
FORTIS ANIMA;
JAM TIBI PREMIT OSSA LEVIS
LIBERA TELLUS.

—

CLARUS IN CERTAMINE MARTIO,
DOCTUS ET MARES ANIMOS,
INGENUO CARMINE,
IN TYRANNOS
EXARDERE

—

HEROS GALLICE
ROGUS
LIBERTATIS ROMANÆ
INCUNABULUM
REDIVIVÆ.

(GONON, *Notice sur la mort du général Duphot.*)

cavalerie déployée sur la place, « la croupe des chevaux appuyée aux colonnades », l'infanterie disposée en cercle en avant de la cavalerie, Masséna, Berthier, leur état-major, les consuls, prirent place sur une tribune, en avant du catafalque. Une foule immense garnissait les colonnades et jusqu'aux fenêtres du Vatican, ce qui, dit un historien (1), « donnait à cette vaste enceinte l'aspect des cirques de l'ancienne Rome ». Après une décharge générale de mousqueterie, Faustin Gagliufi, exmoine, professeur d'éloquence aux écoles pies, prononça l'oraison funèbre du général Duphot. Il fit en termes pompeux l'éloge du « vaillant compagnon, né pour être grand », qui n'avait jamais « été vu que l'épée ou la lyre à la main » et qui avait « signé avec son propre sang l'auguste arrêt de la liberté romaine » (2). Le poète Luigi Salvioni lut ensuite un hymne funèbre à la gloire du guerrier défunt (3).

(1) Gonon, *Notice sur la mort du général Duphot.*

(2) *Moniteur* du 11 mars 1798.

(3) *Inno funebre alla memoria del valoroso cittadino generale Duphot.* (Document personnel.)

Puis les régiments défilèrent devant le catafalque et, précédés de l'urne funéraire que portaient, marchant devant le général en chef, quatre soldats de différentes armes, un carabinier, un grenadier, un chasseur et un dragon, se mirent en marche vers le Capitole par San-Spirito, la strada della Lungara, les ponts Sixto et San Bartholomeo. En passant devant la colonne commémorative élevée, conformément à l'article 12 de la capitulation, à l'endroit précis où Duphot était tombé sous les balles pontificales (1), chaque peloton, sans s'arrêter, fit une décharge de mousqueterie « pour purifier la place, théâtre d'un si sanglant outrage envers la nation française ». Arrivé sur la place du Capitole, le cortège

(1) Ce monument subsista jusqu'en 1849. « Lorsque je suis allé à Rome en 1875, écrivait mon père à Brouchoud, son ancien confrère du barreau de Lyon, alors en quête de renseignements sur le général Duphot, j'ai cherché longtemps le mausolée qui lui avait été élevé au Transtevère sans pouvoir le trouver. Je me suis alors adressé au curé de la paroisse, lequel m'a dit qu'il avait été détruit en 1849, d'accord avec l'ambassade française, et qu'il n'en restait plus trace. Mais il se rappelait parfaitement l'avoir vu et m'en a indiqué la place. »

s'arrêta et l'urne contenant « les cendres » de Duphot fut hissée sur le chapiteau d'une colonne antique. Le soir, suivant l'usage qui voulait que ces fêtes funèbres se terminassent par des divertissements (1), Berthier faisait illuminer la coupole de Saint-Pierre et la place du Vatican, et il y avait au Quirinal grand bal paré et travesti, mais « sans masque, ce genre de plaisir n'étant qu'un reste infâme de la barbarie du régime féodal ».

Les restes du général Duphot ne devaient pas reposer longtemps au Capitole. La république romaine n'eut qu'une existence éphémère. Dégoûtés bientôt de la liberté par les actes éhontés de pillage, de dilapidation, de concussion qui ont entaché à jamais le nom de Masséna : le Vatican dévasté, ses tableaux, ses statues, ses camées, ses médailles, le mobilier de ses onze mille salles, les habits sacerdotaux, les vases sacrés de la chapelle Sixtine devenus la proie des pillards, les Romains

(1) Voir aux Pièces justificatives, n° 22, le procès-verbal de la fête funèbre célébrée à Périgueux, le 8 février 1798, à la mémoire du général Duphot.

donnèrent libre cours à leur joie quand, suivant les prévisions de Bonaparte, notre armée de Rome dut se retirer devant les Napolitains. Le 29 novembre 1798, le roi de Naples faisait à Rome une entrée triomphale, au milieu des acclamations d'une foule en délire, la même qui, huit mois auparavant, avait applaudi à la proclamation de la république et qui maintenant, détruisant avec une véritable rage tout ce qui lui rappelait le séjour des Français, incendiait les arbres de la liberté, jetait à l'égout les emblèmes républicains, renversait au Capitole la colonne antique où reposaient les cendres du général Duphot et les dispersait au vent.

Les héritiers de Basseville avaient bénéficié d'une indemnité de 300,000 livres qui, d'après l'article 18 du traité de Tolentino, devait être remise par le pape au gouvernement français « pour être répartie entre ceux qui avaient été lésés par cet événement. » Une satisfaction du même genre fut accordée à la famille Duphot ; aux termes d'un arrêté des commissaires du Directoire exécutif de la République

française à Rome, en date du 29 mars 1798, une somme de 150,000 francs était allouée à la famille Duphot et distribuée de la manière suivante : au père et à la mère du général, 45,000 francs, à sa sœur 25,000 francs, à Hyacinthe Duphot, son fils naturel, 80,000 fr. Ces sommes devaient être prélevées sur la contribution due par le gouvernement romain à la République française. « Nous avons préféré ce mode de paiement, écrivaient les commissaires, parce qu'il en résulte que l'indemnité est réellement supportée par Rome et que cependant elle ne paraît être qu'un acte de reconnaissance de la République française envers la famille de Duphot (1). »

Celle-ci, dès l'annonce de cette libéralité, s'était empressée d'expédier à Rome le frère cadet du général, Pierre, jeune homme de vingt-deux ans. Mais les besoins de l'armée ne permettaient point, paraît-il, de distraire quoi que ce fût des contributions levées dans la Romagne, le ministre de la guerre avait disposé

(1) Dépêche du 13 floréal an VI. Archives nationales, AF³ 77, dossier 321.

de tout, et Pierre, malgré toutes ses démarches, revint à Lyon les mains vides (1). « Plus occupée de la gloire de la République que de son intérêt personnel », la famille Duphot prit son parti de cette déception et vit, « sans chagrin, les fonds qui lui revenaient employés pour le service de l'armée, sûre que dans des temps plus heureux sa dette serait acquittée (2). » Les mois passèrent sans qu'elle entendît plus parler de rien.

(1) C'est pendant ce séjour à Rome que Pierre Duphot, à la suite d'une altercation, se battit en duel avec un aide de camp de Masséna, nommé Burthe. Le général Thiébault, dans ses *Mémoires* (t. II, p. 171), relate ainsi le fait : « Le général Masséna avait à peine dépassé la porte du Peuple, que, les cartes à la main, Burthe était déjà aux prises avec le frère du général Duphot et que, assis à la même table, ne suspendant leur partie que pour boire et pour manger, ces deux enragés se disputèrent pendant soixante-douze heures (du dimanche à midi au mercredi à midi) tout ce que contenait leur bourse. Burthe perdit tout ce qu'il y avait dans la sienne, si même il ne perdit que cela, prétendit, suivant sa nature qui le portait à faire aux autres un crime de son malheur ou de ses fautes, qu'il avait été triché par Duphot, incapable cependant d'une telle infamie; il l'insulta et eut avec lui un duel qui se termina par des égratignures... »

(2) Rapport de Thibault, membre de la section des finances, à la séance du 20 décembre 1799 de la commission du Conseil des Cinq Cents. (*Journal des Débats et Lois du Corps législatif*, n° 36.)

Enfin, le 2 avril 1799, le Directoire prenait un arrêté, maintenant celui de ses commissaires et ordonnant qu'on fit à la famille Duphot une avance de huit mille francs sur l'indemnité promise. On était loin de compte. Les Duphot réclamèrent. Pierre fit à plusieurs reprises le voyage de Paris pour tenter d'intéresser à son sort les pouvoirs publics et les rappeler à l'exécution de leurs engagements. Il finit par avoir gain de cause. Le 20 décembre 1799, Thibault, au nom de la section des finances, donnait lecture à la commission du Conseil des Cinq Cents d'un long rapport dans lequel, après avoir rappelé les circonstances de la mort de Duphot et dit comment les commissaires du Directoire près la République romaine, « dans la pensée d'une réparation solennelle de la perte que la France avait faite », avaient décidé de prélever une indemnité de cent cinquante mille francs sur les contributions imposées aux habitants de la Romagne, il concluait « qu'il était de la dignité nationale de remplir l'engagement contracté envers la famille du général Du-

phot (1). » Le lendemain même, conformément aux conclusions de ce rapport, une loi était votée portant que « la somme de 142,000 francs restant due sur celle de 150,000 francs accordée à la famille du général de brigade Duphot, assassiné à Rome, serait payée par le Ministre de la guerre sur le crédit qui lui a été ouvert pour les dépenses de son ministère pendant le cours de l'an VII (2) ». Enfin, après trois ans d'attente (3), la famille Duphot fut payée, non pas toutefois intégralement. Après la crise financière que l'on venait de traverser, le numéraire était rare et l'indemnité lui fut comptée, non en espèces, mais en « rescriptions admissibles au porteur », sorte de papier, déprécié dès son émission, qui avait remplacé les assignats. Les Duphot perdirent ainsi près des deux tiers de l'indemnité, laquelle, en fin de compte, se réduisit à une soixantaine de mille francs.

Il est vrai que ce préjudice, Napoléon devenu

(1) *Journal des Débats et Lois du Corps législatif*, n° 36.

(2) Loi du 30 frimaire an VIII. (*Bulletin des Lois de la République*, t. XV, n° 339.)

(3) Le reçu porte la date du quatrième jour complémentaire de l'an VIII, 21 septembre 1800.

empereur se chargea de le réparer. Il prit soin de la famille de Duphot, fit bénéficier son jeune fils (1) d'une bourse au lycée de Bordeaux, donna à son frère, Pierre, la recette des contributions dans la même ville (2), au mari de la sœur du général la recette de Gand. A Sainte-Hélène il se rappellera encore le jeune et brillant officier qui avait été un de ses premiers collaborateurs et il le citera avec Marceau et Desaix comme le prototype de ces généraux de la République pour lesquels il professait une admiration sans bornes. « Le jeune Duphot, dira-t-il, était la vertu même. » Aussi, quand on

(1) Hyacinthe Duphot, fils naturel du général, plus tard officier de la marine marchande, puis instituteur à la Nouvelle-Orléans, mourut jeune encore à Tampico.

(2) En 1833, près de quarante ans après le drame, le fils de Pierre Duphot, voyageant en Italie pour compléter ses études d'architecte, se trouvait de passage à Florence où habitait, au palais Demidoff, Mme Joseph Bonaparte, l'ancienne reine de Naples. Il se présenta chez elle. « Cette respectable dame, raconte-t-il, me reçut fort bien et son premier mot fut : « Vous êtes le neveu de ce pauvre Duphot; appro- « chez-vous donc que je vous voie. » Elle était fort bienveillante et m'invita plusieurs fois à déjeuner. On ne l'appelait alors que la reine de Naples. » (Archives municipales de Lyon. Dossier Brouchoud.)

songe que Bernadotte ne dut qu'à son titre de mari de Désirée ses honneurs et ses dotations, que c'est par égard pour celle-ci, pour réparer ses torts vis-à-vis de la fiancée jadis abandonnée, que l'Empereur pardonna tout au Gascon qu'il n'aima jamais, son hostilité, sa jalousie, ses défections et jusqu'à la trahison de Leipsick, ne peut-on s'empêcher de se demander quel avenir attendait Duphot, et jusqu'où il eût monté si, victime de son ardeur révolutionnaire, il n'était pas allé chercher la mort en pleine paix dans une échauffourée.

Pourtant ne le plaignons pas, il l'a dit lui-même :

Dans les chemins guerriers illustrés par les armes
Il faut jeter des fleurs et non verser des larmes.

A tout prendre, et pour critiquable qu'apparaisse aujourd'hui son rôle politique, n'a-t-il pas eu, ce soldat de la Révolution, cet enthousiaste apôtre de la Liberté, la plus belle fin qu'il pût rêver? Et n'est-ce pas de destinées comme la sienne, brisées en pleine jeunesse, que s'inspire la belle et consolante pensée de

Michelet : « Ce qu'ils ont voulu, ils l'ont. Suivre le devoir, servir la patrie, voilà tout ce qu'ils demandaient. Ils ont emporté cela avec eux. Leur journée est faite. Ils reposent, bons ouvriers de la guerre, paisibles comme la nature qui fleurit les champs de bataille où ils se sont endormis ».

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1.

ÉTATS DE SERVICES DU GÉNÉRAL LÉONARD DUPHOT (1)

Enrôlé au régiment de Vermandois le 25 juillet 1785;

Caporal le 13 juin 1788;

Sergent le 25 mars 1792;

Adjudant-major au 1er bataillon de volontaires nationaux du Cantal vers janvier 1793;

Vers août 1793, adjoint provisoire à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales;

Puis nommé provisoirement adjudant-général chef de bataillon par les représentants du peuple, le 21 mars 1794;

Nommé provisoirement adjudant-général chef de brigade par les représentants du peuple, le 24 novembre 1794;

Non compris dans l'organisation des états-majors en date du 13 juin 1795;

(1) Archives administratives du ministère de la guerre.

Confirmé dans le grade d'adjudant-général chef de brigade, le 9 février 1796;

Employé dans la 20e division militaire, le 20 février 1796;

Employé à l'armée d'Italie, le 20 septembre 1796;

Général de brigade, le 30 mars 1797;

Massacré à Rome, le 28 décembre 1797;

Campagnes : 1793, 1794, 1795 à l'armée des Pyrénées-Orientales; 1796, 1797 à l'armée d'Italie;

S'est distingué par sa bravoure et son intrépidité dans les journées des 17 et 20 novembre 1794 et particulièrement à l'attaque de la redoute de Notre-Dame del Roure où il sauta le premier dans le parapet et tua de sa main un général espagnol.

N° 2.

Acte de mariage des père et mère du général Duphot

(Archives municipales de Lyon. Registres de la paroisse Saint-Vincent. Année 1768.)

Le 21 novembre, en suite de la remise (1) du sieur Coret, vicaire de Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin, j'ai donné la bénédiction nuptiale à Hyacinthe Michel Duphot, compagnon maçon, fils majeur des

(1) On appelait *remise* la pièce constatant l'autorisation donnée par son curé à celui des deux conjoints qui se mariait à une autre paroisse que celle sur laquelle il était domicilié.

défunts François Duphot, laboureur de la paroisse de Soubrebost, province de Limosin, et de Léonarde Ronchon d'une part, et à Catherine Guillebeau, fille d'Étienne Guillebeau, aussi masson et de Thérèse Menu, tous deux présents, d'autre part. En présence du sieur Charles Saintbonnet, maître teinturier de soye, Charles Hubert, élève architecte, François Dumas, menuisier et Étienne Pataille, maître fabricant, témoins requis qui ont certifié la liberté et le domicile de l'épouse sur cette paroisse et ont signé, non l'épouse et sesdits père et mère pour ne savoir de ce enquis.

Signé : Michel Duphot, Saint-Bonnet, Charles Hubert, Estienne Pataille, François Dumas, Guignod, vicaire.

N° 3.

(Archives municipales de Lyon.)

Mathieu Léonard, fils de Michel Dufau, maître maçon, et de Catherine Guillebeau, sa femme, né le vingt et un du courant a été baptisé par moi vicaire soussigné ce 24 septembre 1769. Ont été parrain Léonard Duphot son oncle et marraine Thérèse Menu, femme Guillebeau, sa grand'mère. Le père seul a su signer.

Signé : Michel Duphot, Vincent, vicaire.

N° 4. — Renseignements concernant l'adjudant général Duphot

(Arch. nat. AF³ 189, dossier 870.)

NOM — PRÉNOM — Grade	Date et lieu de naissance. Son état avant d'entrer au service et celui de ses parents.	Né à Commune-Affranchie le 20 septembre 1770 (vieux style). Etudiant en chirurgie avant d'entrer au service. Son père est maître maçon et tient un four à chaux à la Guillotière, près Commune-Affranchie. Il est maintenant maire de la Guillotière.
DUPHOT Léonard *Adjudant-général, chef de bataillon* depuis le Ier germinal.	Complexion et moyens physiques.	Il est de bonne complexion et bon marcheur.
	Talents et moralités.	Il sait lire et écrire, a une esquisse légère de mathématiques, il possède les manœuvres d'infanterie au point de les enseigner. A de l'intelligence et de la bravoure.
	Services et actions avant et pendant la Révolution.	A servi dans le 61e régiment l'espace de 8 ans; il y était sous-officier et il en sortit pour entrer dans le premier bataillon du Cantal en qualité d'adjudant major. Il fut fait adjoint à l'état-major et un an après promu à la place d'adjudant général. Il a fait trois campagnes dont la première en Italie.
	Emploi auquel il serait propre.	Bon pour le poste qu'il occupe.

Le général divisionnaire,

Augereau

N° 5

(Archives nationales, AF[II] 189, dossier 870.)

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Guerre à mort aux Tyrans.

Au quartier général de Figuières, le 23 germinal de la 3e année de la République une et indivisible.

Le général en chef provisoire rendant justice à l'adjudant général chef de brigade Duphot, déclare qu'il reconnaît dans cet officier la valeur, les talents et le zèle qui caractérisent le vrai guerrier. Je pense qu'il n'y a personne dans l'armée qui ne soit prêt à rendre de lui ce témoignage et qui ne soit bien persuadé qu'il ne doit son avancement qu'à ses vertus militaires.

PÉRIGNON,
Général en chef provisoire (1).

Augereau, général divisionnaire, certifie que le citoyen Duphot, adjudant général chef de brigade, n'a cessé de donner des preuves de son amour pour

(1) Le dossier Brouchoud contient une copie de cette pièce d'après l'original que possédait M. Henri Duphot, de Bordeaux, neveu du général.

la liberté et de son attachement aux principes de la Révolution ; qu'il a donné dans cette armée des preuves d'un courage et d'un sang-froid à l'épreuve de tous les dangers; que, partout où il a été employé, il a développé les plus grands talents et la plus rare intelligence, notamment aux glorieuses journées des 27 et 30 brumaire où il était avec l'avant-garde des chasseurs. En foi de quoi j'ai signé le présent.

Au quartier général de Villafan, le 26 germinal an III de la République française une et indivisible.

Le général commandant la division n° 1,

AUGEREAU.

LIBERTÉ RÉPUBLIQUE ÉGALITÉ

Le général de brigade Bon, commandant les chasseurs de la division n° I, certifie que l'adjudant général chef de brigade Duphot jouit à juste titre de la réputation d'un bon républicain et d'un excellent officier, n'ayant cessé de donner les preuves les plus éclatantes de son amour pour la patrie, la liberté et d'un courage à l'épreuve de tous les dangers. J'atteste aussi qu'il a puissamment contribué, par ses talents militaires et l'intrépidité dont il a donné l'exemple à la tête des colonnes, aux brillants succès des 27 et 30 brumaire. En foi de quoi je lu-

ai délivré le présent pour rendre hommage à la vérité.

Fait à Avignonet, le 23 germinal an III de la République une, indivisible et démocratique.

BON,
Général de brigade.

Duphot a été blessé honorablement. Il est républicain par principe; il a commencé fort jeune la carrière militaire en qualité de soldat dans l'ancien régime. Intrépide, ingénieux, marchant toujours à la tête des grenadiers ou des tirailleurs, ce jeune guerrier aussi modeste que tacticien fera bientôt un bon général.

MILHAUD.

DIVISION N° 1

PATRIE VÉRITÉ RÉPUBLIQUE

1er bataillon de chasseurs.

Nous, membres composant le Conseil d'administration dudit bataillon, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que le citoyen Duphot, adjudant général chef de brigade, sert dans la brigade des chas-

seurs depuis le mois de vendémiaire dernier, où il a servi comme chef de bataillon jusqu'au mois de frimaire, qu'il a été promu au dit grade de chef de brigade; que ce citoyen ne nous a jamais inspiré que le respect des lois et la haine contre les ennemis de la République; que, dans toutes les affaires, il nous a conduits au combat en nous montrant la plus grande intrépidité et a manifesté les sentiments du plus pur patriotisme.

A ces causes nous lui avons délivré le présent.

Au camp d'Avignonnet, le 23 germinal, troisième année républicaine.

(*Suivent les signatures.*)

DIVISION N° 1

Brigade Bon

2e bataillon de chasseurs.

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Nous, officiers, sous-officiers et chasseurs dudit bataillon, certifions que le citoyen Duphot, notre adjudant général chef de brigade, a toujours montré, depuis que nous le connaissons, des preuves non équivoques d'un civisme incorruptible ; qu'il a toujours montré des opinions analogues à la Révolution et un attachement inviolable à la République. Certifions en outre que sa conduite l'a mis

toujours dans le cas de mériter notre estime et que, par son courage et ses talents militaires, il nous a toujours conduits à la victoire, notamment dans les glorieuses journées des 27 et 30 brumaire.

En foi de ce, nous lui avons délivré le présent pour lui servir et valoir par devant qui de droit.

Au camp infernal des chasseurs, le 23 germinal, troisième année républicaine.

DIVISION N° 1

IXe bataillon de la Drôme, chasseurs.

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Nous, membres composant le Conseil d'administration du 9e bataillon de la Drôme, chasseurs, certifions que le citoyen Duphot, adjudant général chef de brigade, qui nous commande depuis l'entrée de la campagne de l'an deuxième, nous a toujours conduits au combat avec intelligence, prudence et courage et que la sagesse et les talents militaires que nous lui avons reconnus dans toutes les circonstances critiques et avantageuses où nous nous sommes trouvés avec lui, lui ont mérité à juste titre notre entière confiance. Certifions en outre que ledit Duphot a toujours prêché au corps l'obéissance aux lois, l'amour de la patrie et le dévouement à la chose publique, qu'il n'a cessé de nous servir

d'exemple et que les preuves de sa conduite que nous connaissons nous sont un sûr garant de son attachement à la constitution démocratique.

Au camp de Villafan, le 24 germinal l'an III de la République française une et indivisible.

(*Suivent les signatures.*)

Division n° 1

VIIIe bataillon du Bec d'Ambès, chasseurs.

Nous, membres du Conseil d'administration dudit bataillon, certifions à qui il appartiendra que le citoyen Duphot qui nous commande depuis sept à huit mois, en qualité d'adjudant général chef de brigade, mérite notre estime et celle des vrais Français, amis de la République et de la liberté; qu'à une bravoure éprouvée dont nous avons été témoins dans les journées des 26 thermidor, 27 et 30 brumaire qui ont eu lieu cette année et où il s'est particulièrement distingué, il joint les connaissances et les talents qui forment le général et les vertus qui caractérisent le citoyen ami de son pays.

Fait au camp de Villafan le 23 germinal, troisième année républicaine.

(*Suivent les signatures.*)

N° 6.

(Archives administratives de la guerre.)

Léonard Duphot a fait toute la guerre dans l'armée que j'ai commandée. Je recommande sa pétition au ministre de la guerre comme celle d'un des meilleurs officiers des armées de la République sous tous les rapports de civisme, de valeur et des talents les plus distingués.

Le général PÉRIGNON,
ambassadeur en Espagne.

N° 7.

(Archives nationales AF[3] 189, dossier 870.)

J'ai connu l'adjudant général chef de brigade Duphot à l'armée des Pyrénées-Orientales près de laquelle j'étais en mission. Je certifie qu'il était employé dans le grade ci-dessus et que personne ne le méritait mieux que lui. Ce citoyen réunit à de grandes connaissances militaires, un courage et un patriotisme rares. Il s'est signalé, pendant la campagne dont j'ay été témoin à la dite armée, par des actions d'éclat dont j'ay rendu compte dans le temps aux Comités du gouvernement et à la Convention nationale Il avait l'estime de tous ses frères d'armes.

la confiance de ceux qu'il commandait et des généraux sous lesquels il servait.

DELBREL,
membre du Corps législatif.

N° 8.

(Archives administratives de la guerre.)

Les membres de la députation du Calvados invitent le ministre de la guerre à envoyer l'adjudant général Duphot qui leur a été présenté par le général Pérignon dans le département du Calvados. Le républicanisme, le courage et les talents militaires de ce jeune officier donnent les plus grandes espérances qu'il comprimera les chouans dans ce malheureux département.

Signé : LE BOUCHER, LEGOT, DU BOIS, JOUENNE.

N° 9.

(Archives administratives de la guerre.)

23 pluviôse an IV.

Duphot, adjudant général chef de brigade, s'est adressé au ministre de la guerre pour demander de l'emploi. Le ministre a remis la demande au Direc-

toire exécutif depuis dix à douze jours. Je n'ai pas pu retrouver les pièces dans les bureaux; je prie le Directoire de se les faire représenter et de croire que Léonard Duphot est un des meilleurs généraux de troupes légères que nous ayons dans la République. Ses talents, son courage sont au-dessus de tout éloge; je pourrais invoquer à cet égard le témoignage de mes collègues à l'armée, notamment Goupilleau. Le général Pérignon en fait le plus grand éloge.

DELBREL.

N° 10.

(Bibliothèque municipale de Lyon. Fonds Coste, n° 15839.)

Périgueux, le 19 messidor an IV (7 juillet 1796).

L'adjudant général Duphot au général Daverton.

CITOYEN,

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire à l'effet d'obtenir du ministre l'ordre de retourner à mon ancienne division qni se trouve à l'armée d'Italie. J'imagine que la multiplicité de vos affaires vous a jusqu'à présent empêché de songer à moi. Je vous réitère ma demande et, en cas que l'on ne puisse pas y acquiescer, je demande la permission d'aller passer quelques jours dans ma famille à Lyon, attendu que l'épuisement de mes moyens pécuniaires

ainsi que la dépréciation des mandats à Périgueux me mettent hors d'état de continuer mes services dans la 20e division. Je vous observe aussi que, n'ayant point de chevaux, je suis obligé d'en emprunter pour faire mon service.

Salut et fraternité.

L. Duphot.

N° 11.

(Archives nationales AF³ 189, dossier 870. — Archives administratives de la guerre.)

4e DIVISION
3e *Subdivision.*
—
BUREAU
DES
Officiers généraux

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Rapport présenté au Directoire le 19 fructidor an IV de la République française une et indivisible.

L'adjudant général Duphot, employé dans la 20e division militaire demande depuis longtemps à passer à l'armée d'Italie.

Cet officier a déployé des talents et de la valeur à l'avant-garde de l'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres du général Augereau dont il est avantageusement connu.

Par ses moyens physiques et moraux il est très susceptible d'être employé dans une armée agissante. Il est jeune et a du zèle, de l'activité et des connaissances qui le rendent vraiment recomman-

dable. La promotion des adjudants généraux Vignolle et Verdier au grade de général de brigade laisse deux places vacantes d'adjudants généraux à l'armée d'Italie.

Le ministre propose au Directoire d'employer dans cette armée l'adjudant général Duphot et de le remplacer dans la 20e division militaire par l'adjudant général Verger disponible par suppression de l'armée de l'intérieur et la réforme de son état-major général.

PETIET.

N° 12.

(Document personnel.)

Périgueux, 12 vendémiaire an V de la République.

L'adjudant général Duphot au citoyen ministre de la guerre.

CITOYEN MINISTRE,

J'ay l'honneur de vous informer qu'en vertu de l'ordre que j'ay reçu de vous de me rendre sur le champ à l'armée d'Italie, je partirai demain. Je rends grâce au Directoire de m'avoir déchaîné de l'oisiveté dans laquelle on me retenait depuis la paix des Pyrénées. Mais la route étant extrêmement longue, je ne pourrai arriver que très tard à mon poste si je fais toute ma route par journées d'étape. Si vous vouliez m'accorder une route d'urgence vous

auriez la bonté de me l'adresser à mon passage à Lyon.

Salut et respect.

L. Duphot.

N° 13.

(Archives historiques de la guerre.)

Legnago, le 10 thermidor an V.

Le général de brigade Duphot au général Berthier, chef d'état-major.

Citoyen Général,

L'encombrement de l'hôpital de Legnago, sa pénurie de toute espèce de moyens, m'ont engagé à former des hôpitaux à Minerbe et à Bevilacqua où je fais traiter tous les malades de la 27e. Par ce moyen l'hôpital de Legnago qui était à la fois hôpital sédentaire et hôpital ambulant se trouve dégagé.

J'ay placé des officiers surnuméraires à la direction de mes hôpitaux et les chirurgiens de la demi-brigade en font le service. Par ce moyen les malades sont tenus proprement et ne manquent pas du nécessaire; qui plus est : la République n'est pas volée par la Direction.

Tous les employés de l'hôpital de Legnago ne sont pas payés. Il est difficile de faire travailler des gens qu'on ne paye jamais.

Salut et respect.

L. Duphot.

N° 14.

(Document personnel.)

E D'ITALIE

LIBERTE ÉGALITÉ

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier général de Milan, le 15 thermidor an V de la République française une et indivisible.

Le général de division chef de l'État-major au général de brigade Duphot.

J'ai reçu, mon cher général, votre lettre du 10 thermidor courant, relativement aux besoins de l'hôpital de Legnago et aux mesures que vous avez prises pour y remédier. On ne peut que louer votre zèle et votre active surveillance pour le bien de nos braves frères d'armes. Je vous préviens que j'ai écrit au commissaire ordonnateur en conséquence.

Alex. BERTHIER.

N° 15.

(Archives historiques de la guerre.)

Gênes, 20 fructidor an V (6 septembre 1797).

Duphot au général Bonaparte.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport de ce qui s'est passé dans la république ligu-

rienne les 17, 18 et 19 fructidor. Vous y verrez que cette république a été sur le point d'être en proie à l'anarchie et au carnage le plus affreux, par la faiblesse et les sottises multipliées de ses gouvernans. D'après ce que j'ai vu, mon général, j'ose vous assurer que cette république tombera aussitôt qu'elle sera livrée à elle-même. Cependant je prends toutes les mesures nécessaires pour donner de l'énergie au gouvernement.

Le citoyen Faypoult se donne de son côté la plus grande peine pour les instruire dans l'administration : les cœurs sont de glace, rien ne peut les enflammer.

Depuis que je suis à Gênes, j'ai organisé trois bataillons d'infanterie et un d'artillerie. Ce dernier ne peut pas encore répondre à sa dénomination car il n'a pas un canonnier capable de charger une pièce.

J'ai formé deux autres noyaux de bataillons, l'un à Chiavari et l'autre à Savone. On ne peut pas trouver d'hommes pour les compléter : leurs soldats ont vingt sous par jour et ils sont tout nus, ils couchent sur la terre et ne font point d'ordinaire.

Je n'ai jamais pu obtenir le nombre de lits nécessaires et j'ai sollicité pendant plus de quinze jours pour avoir des casernes qui ne sont pas encore en état. Aussitôt que la république de Gênes sera sans danger et que je me porterai mieux, je vous demanderai, mon général, à retourner à l'armée. Tous les trésors de l'univers ne me feraient pas servir une

nation d'un caractère semblable. Vos ordres, mon général à qui je suis dévoué pour ma vie, peuvent seuls m'y retenir.

Je viens d'organiser la garde nationale; elle est composée de deux mille hommes, mais il y a peu d'armes.

Le général DUPHOT.

N° 16.

(Archives municipales de Lyon. Dossier Brouchoud.)

Cette lettre, qui fut affichée sur les murs de Gênes, avec, en regard du texte français, la version italienne, ne figure pas dans la Correspondance de Napoléon.

LIBERTÉ ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au quartier général de Passeriano, le 24 fructidor an V de la République française une et indivisible.

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au citoyen Duphot, général de brigade.

J'ai appris avec plaisir, Citoyen général, mais sans surprise, les services essentiels que vous venez de rendre au peuple de Gênes. Activez de tous vos moyens et secondez autant que vous le pourrez le gouvernement. Établissez son militaire. Les légions de la Ligurie ont été autrefois célèbres. Gênes a même établi sa puissance dans les différentes parties

du monde. Assurez bien les nombreux amis de la liberté que renferme cette ville qu'ils trouveront toujours dans l'armée française des amis et des soutiens contre les aristocrates, les fanatiques et les ennemis de la liberté.

BONAPARTE.

N° 17.

(Archives historiques de la guerre.)

Gênes, le 25 fructidor an V (11 septembre 1797.)

Au général Bonaparte.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer le rapport relatif aux affaires de Gênes des 17, 18 et 19 fructidor. Après avoir battu toutes les vallées des environs de Gênes je les ai fait désarmer. Nous n'avons donc plus rien à craindre, ou peu de chose au moins, de Gênes et de ses alentours ; cependant la maladie de l'insurrection s'est jetée sur les fiefs impériaux où elle a déjà fait de sanglans ravages.

J'ai disposé du peu de troupes que j'ai pu rassembler ; je les ai fait marcher, par quatre points différens, sur les lieux révoltés : déjà plusieurs ont mis bas les armes et livré les moteurs ; je renforce ces petites colonnes à mesure qu'elles s'avancent, et, comme je fais répandre le bruit que dix mille Français s'approchent, cela inspire la terreur. J'espère donc vous apprendre avant peu le rétablissement des

lois et de la tranquillité dans les états liguriens.

Le général Kilmaine m'a offert mille cinq cents hommes. J'ai engagé l'adjudant-général Berthier qui se trouve sur la route, à faire passer la moitié de cette colonne par Monte-Liguri ; elle se réunira à Ottone à un détachement que j'ai fait partir de Gênes et qui, dans ce moment, doit être à Torriglia où se trouvaient les rebelles.

Aussitôt nos opérations terminées, je vous en écrirai les détails.

Le général Duphot.

N° 18.

Acte de naissance de Hyacinthe Duphot

(Document personnel.)

Aujourd'hui, trente nivôse an III de la République, à dix heures du matin, par devant moi Louis Couzet, officier public, membre du Conseil général de la commune de Perpignan, département des Pyrénées-Orientales, élu le 27 octobre 1793 (vieux style) pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, a comparu Suzanne Dormand, âgée de trente ans, sage-femme, section Saint-Jacques, assisté du citoyen Hyacinthe Vaguer, âgé de cinquante-quatre ans, commis de la commune, section Saint-Mathieu, et François Fouchonnet, âgé de cinquante-trois ans, tanneur, section Saint-Jean, qui nous a présenté un

enfant de la patrie, sexe masculin, et nous a dit que la mère du dit enfant s'appelait Catherine Marcelle et le père Jacques, sans autres renseignements, et que la susdite Marcelle est accouchée cette nuit à trois heures du matin, dans son domicile, section Saint-Jacques, auquel enfant a été donné le prénom Hyacinthe. D'après cette déclaration et représentation dudit enfant à moi faite et certifiée conforme à la vérité par les témoins ci-dessus dénommés, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, j'ai rédigé le présent acte, requis les témoins de signer qui ont signé avec moi, officier public, à la réserve de la sage-femme et de François Fouchonnet qui ont déclaré ne le savoir.

Louis Couzet

N° 19.

(Document personnel.)

Au Quartier Général de Brescia, le 1er frimaire an VIe de la République française une et indivisible.

Le Citoyen Brune, général divisionnaire, au général Duphot, chez l'ambassadeur Bonaparte, à Rome.

Mon cher Duphot, l'amour est d'accord avec la gloire pour vous favoriser; je m'en réjouis de bon cœur. Mais, soit dit en passant, j'aurais fort désiré voir les débris du Capitole, lieu fameux où le peuple fuyait la tyrannie des Patriciens; j'aurais parcouru

avec vous ces rues où les Scipions marchaient à pied, ce forum où les Gracches prêchaient l'égalité; j'aurais... mais vous seul, mon ami, avez obtenu la faveur que nous sollicitions ensemble. Pour me dédommager, j'attends vos lettres avec impatience. Vos récits fidèles traceront ce que j'aurais vu et votre imagination agitée par une présence adorée embellira vos tableaux descriptifs.

J'attends de vous des confidences; je vous promets de les relire et de les recevoir comme des preuves d'amitié.

Si, du haut du mont Aventin, votre télescope rationnel vous fait découvrir Carthage, le nôtre ici nous fait découvrir Londres. Nos soldats brûlent du beau désir d'y porter leurs bayonnettes triomphantes. Nous vous attendons à l'embarquement. L'amante d'un héros lui laissera entendre la voix des guerriers de la grande nation et précipitera ses pas pour qu'il soit des premiers aux rives anglicanes.

Vous me demandez si je veux que vous achetiez à Rome quelque chose pour moi. Oui, mon ami, des camées et même un collier à camées. Je ne voudrais pourtant pas mettre un prix fou à ces bagatelles, quoique l'argent soit une bagatelle aussi. Ce que vous ferez sera bien fait.

Salut, amitié et bonheur.

BRUNE.

P. S. — J'embrasse notre cher et brave ambassadeur.

N° 20.

Au citoyen Duphot, négociant à Lyon, le général Sherloch.

Rome, le 9 nivôse an VI.

Je suis chargé, citoyen, par l'ambassadeur de la République, le citoyen Joseph Bonaparte, de vous transmettre une nouvelle bien affligeante; elle intéresse également tous les patriotes, tous nos frères d'armes, tous les amis des arts, puisque tous ont à pleurer un camarade, un partisan de la liberté et de l'égalité, un ennemi de la tyrannie et un amateur éclairé des lettres.

Pour moi, citoyen, né dans la même ville que mon trop brave ami, j'ai à regretter de plus un compatriote, un ancien camarade de collège, un compagnon d'armes et enfin celui même avec qui j'ai partagé les derniers périls dont il est tombé victime aux pieds de l'ambassadeur et aux miens, sans qu'il nous soit resté le moyen de lui apporter aucun secours... Il n'existait plus.

Puissiez-vous, citoyen, trouver de l'adoucissement à vos douleurs dans cette pensée si consolante pour un père que le général Duphot, quoique mort à la fleur de l'âge, avait cependant assez vécu pour avoir servi sa patrie d'une manière distinguée, tant de son bras que de ses talents.

Quant aux effets qu'il avait avec lui ils sont restés entre les mains de l'ambassadeur d'Espagne à Rome qui les fera passer à l'endroit que vous indiquerez. Si je puis vous être de quelque utilité dans cette réclamation, écrivez-moi à Paris où je vais me rendre; il me sera flatteur de vous être agréable. Adressez-moi vos lettres au bureau de la guerre, sous le couvert du ministre.

L. Sherloch (1).

N° 21.

(Document personnel.)

Je soussigné certifie que le 28 décembre 1797 est mort d'un coup de fusil Léonard Duphot, général de brigade de l'armée d'Italie, au service de la République française, âgé d'environ 27 ans. Il a été transporté sur une civière le soir du 29 du même mois dans mon église paroissiale de Saint-Jean de la Malva où, ce matin, on lui a fait de magnifiques funérailles selon son grade. Son corps a été placé sur un très haut catafalque couvert d'un drap mortuaire en velours brodé d'or et entouré de quarante cierges. Le curé et vingt prêtres ont chanté l'office et une

(1) Journal *le Patriote français* du 13 pluviôse an VI. Cette lettre figure également dans la relation que Gonon a publiée en 1849 de la mort du général Duphot.

grand'messe après laquelle il a été inhumé dans ma dite église. En foi de quoi j'ai signé le présent et y ai apposé mon cachet.

A Rome, le 30 décembre 1797.

Jean Orsoni,

curé de la paroisse Saint-Jean de la Malva, au delà du Tibre.

N° 22.

Procès-verbal de la pompe funèbre du général Duphot et de ses compagnons d'armes morts victimes de leur dévouement à la Patrie (1).

Aujourd'hui vingt pluviôse an VI (2) de la République une et indivisible, à trois heures de relevée, l'Administration municipale de Périgueux, réunie dans le lieu ordinaire de ses séances, en exécution de son précédent arrêté portant qu'il serait célébré une fête funèbre en l'honneur du général Duphot et de ses compagnons d'armes, morts victimes de leur dévouement à la patrie, a reçu les diverses autorités constituées et l'état major de la 20e division militaire, qui avaient été invités à se réunir à elle pour la célébration de cette pompe funèbre.

(1) Communiqué par M. Gabriel Charvin, de Lyon.
(2) 8 février 1798.

Un détachement de la garde nationale, les vétérans et la gendarmerie étaient disposés sur la place de la maison commune pour attendre et accompagner le cortège.

Un coup de canon a été le signal du départ, les diverses autorités ont pris les places qui leur étaient destinées pour la marche.

Quatre militaires portaient au milieu d'elles un lit funèbre figurativement chargé des dépouilles du général Duphot et de divers drapeaux enlevés par sa valeur aux ennemis.

Un groupe de jeunes citoyens portait une bannière sur laquelle on lisait : *Nous envions la gloire de son trépas*; chacun d'eux tenait à la main une couronne de cyprès.

Un autre groupe de jeunes filles vêtues de blanc et ceintes d'un ruban noir, portait une autre bannière, sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Il est mort pour la liberté*; chacune d'elles tenait à la main une couronne de laurier.

Le général divisionnaire Chalbos, son état-major et le conseil de guerre étaient placés au milieu des vétérans qui portaient l'arme sous le bras gauche.

Le cortège ainsi disposé s'est rendu à la salle décadaire dans le silence le plus religieux; la douleur était peinte sur tous les fronts, et chacun semblait rendre les derniers devoirs à son frère, à son ami.

Dans le fond de la salle décadaire s'élevoit une colonne de cinquante pieds de hauteur, consacrée à

la mémoire des martyrs de la Liberté et surmontée du génie de la République dans l'attitude de la douleur; des urnes funéraires étoient disposées autour de la colonne, à côté de laquelle étoient placées les images de la *Liberté* et de l'*Égalité;* des cyprès entouroient le monument. A peine le cortège est-il entré, que des airs lugubres se font entendre.

Chacun ayant pris la place qui lui étoit destinée, le citoyen Dupont, commissaire du Directoire exécutif près l'Administration municipale, prend la parole et dit :

CITOYENS,

Nous venons, au nom de la commune de Périgueux, verser des larmes sur la tombe du brave général Duphot, mort victime de son attachement à la cause sacrée de la Liberté. C'étoit aux magistrats qui avoient possédé ce jeune héros dans leur sein, à qui il appartenoit de provoquer une pompe funèbre pour honorer sa mémoire et ses vertus civiques. Vos magistrats ont senti comme vous le besoin d'épancher leur douleur sur la tombe de ce martyr de la Liberté et d'y jeter quelques fleurs. Citoyens, Duphot n'est plus; la Parque cruelle a tranché le fil de ses jours précieux. Il ne nous reste de lui, dans cet instant, que le souvenir de son courage et de ses glorieuses actions; consacrons-la à lui rendre le dernier témoignage de notre amitié et de notre profonde affliction; l'Administration municipale a chargé de ce soin le citoyen Lanxade; il va vous

retracer, avec le pinceau de la vérité, ce qu'a fait pour la patrie le trop malheureux Duphot; il apprendra à l'univers entier que l'*humanité* a perdu un tendre ami, la *victoire* un de ses plus courageux enfans, la *patrie* un zélé défenseur, la République un de ses plus fermes appuis, et *nous tous républicains*, un ami bien sincère; vous, surtout, qui connûtes ce jeune et intrépide guerrier, pleurez, pleurez ce vertueux citoyen, digne naguères de tout notre amour, aujourd'hui de tous nos regrets, mêlez vos larmes à celles que l'amitié me fait répandre sur sa tombe, vous lui devez cet hommage, il vous portait tous dans son cœur, il ne respiroit que pour vous et pour son pays. O ma patrie! ô mes concitoyens! combien est désastreuse, pour la République, la mort de ce valeureux militaire. Ah! que son souvenir soit immortel, qu'il vive à jamais dans nos cœurs, et que son courage, son énergie, son ardent et constant amour pour la Liberté, soient toujours présens à notre esprit et nous servent pour toujours d'exemples.

A peine il achevait de parler, que des chants de douleur se sont de nouveau fait entendre, et quelques instans après le citoyen Lanxade, placé à côté de l'autel de la Patrie, a dit :

RÉPUBLICAINS,

Au milieu des palmes triomphales qui croissent et s'élèvent sur le sol de la Liberté, quel est ce

que la Patrie compteroit encore des ennemis. Les succès de l'armée d'Italie enflamment son courage, il brûle de partager ses périls, et d'aller combattre sous les ordres du héros qui la commande; il presse, il sollicite et obtient enfin cette faveur; c'en est fait, il est déjà loin de nous, et les lauriers des Pyrénées vont se mêler aux lauriers de l'Italie. Il ne fut pas longtemps à se faire distinguer par ce grand homme dont les vertus et les exploits commandent l'admiration des peuples et sont l'apanage de la postérité. Bonaparte lui donna bientôt des témoignages éclatans de son estime et de son amitié, et le jeune Duphot se montra dans cette nouvelle armée tel qu'il s'étoit montré dans celle dont il avoit déjà partagé les victoires; il continua de marquer sa carrière par les actes les plus éclatans d'héroïsme et de courage. On l'a vu à la tête d'un corps peu nombreux arrêter pendant plusieurs heures l'armée entière des Autrichiens; une autre fois, il franchit le premier une rivière à la nage, et va combattre les ennemis qui sont au-delà; à Gênes, il fait triompher la cause du peuple des attaques d'une insolente aristocratie; enfin partout il se montre en républicain, partout il se montre en héros.

Après avoir ainsi concouru à la défaite des armées ennemies, et secondé cet invincible général qui préparoit à la France une paix aussi glorieuse que durable, le jeune Duphot, heureux de voir enfin sa Patrie libre et triomphante, goûtoit à Rome quelques instants de repos et se délassoit de ses travaux

guerriers, au sein des arts et de l'amitié; que dis-je? un autre sentiment augmentoit pour lui les charmes de ce séjour. L'amour y retenoit son cœur; l'hymen alloit l'unir à celle qui étoit devenue l'objet de tous ses vœux; il alloit prendre place dans la famille du guerrier pacificateur, du héros de l'Italie : quel plus beau jour pouvoit éclairer son bonheur!... Mais, ô douleur! ce jour si désiré ne luira pas pour l'infortuné Duphot; l'autel de la mort remplacera l'autel de l'hyménée; un gouvernement impie lève sur lui ses poignards; il va tomber victime des fureurs du fanatisme et de la royauté, ces deux monstres ne pardonnent point à qui se montra républicain.

Par la plus noire de toutes les perfidies, par la plus infâme de toutes les trahisons, ce gouvernement, violateur de la foi publique, va tendre lui-même le piège abominable qui doit servir à assouvir ses vengeances; une révolte est préparée, le palais de l'Ambassadeur français est investi, des gens armés en occupent toutes les avenues, une soldatesque effrenée ose en violer l'enceinte, des furieux font entendre des cris qui annoncent leurs horribles projets, de vils stipendiés sont répandus dans la foule pour l'exciter au tumulte et à la violence. Déjà des coups de feu se sont fait entendre, des blessés et des mourans se traînent sous les portiques du palais, le désordre et la confusion s'accroissent, de perfides stylets frappent à l'envi les victimes désignées, le sang ruisselle, le carnage et la mort volent de toutes parts... Les militaires

français se réunissent pour dissiper ces frénétiques audacieux, ils se rangent autour de l'Ambassadeur républicain, et se disposent à repousser cette horde assassine. Les lâches attroupés feignent un instant de reculer; mais, ô comble de la trahison! ce n'est que pour faire une décharge générale sur les officiers et l'Ambassadeur français. Indignés de cette lâche perfidie, l'Ambassadeur et le général Duphot s'avancent vers cette soldatesque criminelle; ils emploient la voix de la persuasion; ils leur réitèrent la demande de cesser le feu; ils les assurent que les vrais coupables seront recherchés et punis; ils les somment de sortir de l'enceinte du palais de France; ils s'étonnent de ne voir paraître aucune autorité pour apaiser la sédition et écarter les dangers de la personne du représentant de la nation française et des braves militaires qui l'accompagnent. Coupables magistrats de Rome, certes vous ne deviez pas vous presser d'arrêter des mouvemens que votre astucieux gouvernement avait organisés lui-même, car vous étiez ses complices et ses instrumens. Aussi laissiez-vous ce petit nombre de Français en proie aux fureurs d'une populace que vous aviez vous-mêmes mutinée, et dont les excès et les outrages excitoient votre joie et recevoient vos secrets applaudissemens.

Les exhortations et les sommations de l'Ambassadeur devenant inutiles, le brave Duphot ne peut plus contenir son indignation; il s'élance au milieu de ces furieux, cherche à contenir leur rage, à dé-

tourner leurs coups. Mais, ô trahison! à peine est-il dans la mêlée qu'un soldat assassin dirige un coup de feu sur sa poitrine; il tombe et se relève en s'appuyant sur son arme; il veut faire quelques pas, un second coup vient l'atteindre, il tombe expirant, le feu redouble, et non contente de cette lâche atrocité, la soldatesque en furie perce de cent coups de bayonnettes son corps inanimé... Cette victime ne suffisait pas pour apaiser la rage de ces brigands armés par le fanatisme; l'Ambassadeur et les Français de sa suite sont soudain poursuivis; vainement ils cherchent un asyle dans le palais de France, les cours et les avenues sont encombrées par d'autres scélérats de la même espèce qui faisoient un feu continuel sur tous ceux qu'ils reconnaissoient pour être citoyens français. L'intérieur du palais ruisselle de sang, les cadavres en obstruent le passage, des moribonds se traînent sur les marches, des blessés font entendre leurs cris lamentables, et au milieu de cet affreux massacre, tout présente l'image du crime, de la mort et du désespoir. Ah! que ce spectacle fut horrible et douloureux pour la jeune amante du héros si lâchement immolé! Qui pourra rendre les déchiremens de son cœur? Quelle est l'oreille qui n'entend pas ses cris perçans? Et dans quelle âme n'aurait pas retenti les accens plaintifs de cette amante désespérée?...

Cependant la troupe séditieuse et frénétique poursuivait le cours de ses abominables forfaits. L'un d'entre eux s'étoit saisi du sabre et du ceintu-

ron encore teint du sang du courageux Duphot, et le portoit comme un trophée devant ses homicides compagnons; un prêtre s'étoit emparé de sa montre et, sur le champ même du carnage, on venoit d'élever au grade d'officier, le brigand qui le premier avait fait feu sur l'infortuné général. Atroce et fanatique gouvernement! il étoit digne de toi d'applaudir au plus exécrable de tous les crimes, et de décerner des récompenses à l'assassinat! Le poison et le poignard, voilà les armes favorites du sacerdoce et de la royauté!...

C'est ainsi que, victime de leurs fureurs, il est tombé à la fleur de ses ans, cet intrépide guerrier dont les talents et les vertus eussent suffi pour illustrer la plus longue carrière, ce jeune héros que la victoire, au milieu des batailles, couronna de ses lauriers et couvrit de son égide, ce généreux défenseur des droits du peuple, qui, après avoir vaincu tant de fois les phalanges ennemies, a succombé sous les sanglans couteaux de l'hypocrisie et de la trahison!... Rendons un solennel hommage au dévouement de ses braves compagnons d'armes, qui, au milieu du feu continuel que les homicides soldats de Rome fesoient pleuvoir sur eux, parvinrent à enlever le cadavre de leur malheureux général; ils ne quittèrent le champ de massacre que lorsqu'ils se furent emparés du corps de ce brave guerrier, de ce corps qu'ils avaient vu naguères animé d'un si sublime héroïsme, et qu'ils voyaient en ce moment dépouillé, percé de coups,

souillé de sang et en butte aux outrages d'une criminelle soldatesque; ils l'enlevèrent ce reste précieux, l'arrosèrent de leurs larmes et lui rendirent les derniers honneurs.

Comme eux nous venons célébrer sa mémoire, comme eux nous venons acquitter sur sa tombe ce pieux et sacré devoir. Braves guerriers dont les armes victorieuses se couvrent aujourd'hui du crêpe de la douleur, c'est à vous surtout qu'il appartient d'honorer le souvenir du héros que nous pleurons, et de jeter quelques fleurs sur ce triste monument. Vous combattîtes avec lui, vous partageâtes ses lauriers, vous le vîtes au champ de l'honneur, et vos regrets nous disent assez tout ce que la Patrie vient de perdre par son trépas. Je vous vois comme nous, impatients de venger ses mânes irrités. Pour que cette vengeance soit plus digne de lui, faisons-la tourner au profit de la liberté des peuples. Qu'il périsse ce gouvernement impie dont les crimes sont d'autant plus odieux qu'il les commande et les commet au nom même de la divinité; ce gouvernement monstrueux et pervers, qui, dans sa délirante ambition, veut embrasser à la fois le ciel et la terre, et retenir dans le plus humiliant esclavage la liberté religieuse, comme la liberté civile; ce gouvernement, la honte de la raison et de la philosophie, qui n'a pour base que l'ignorance, pour appui que la crédulité; ce gouvernement homicide, qui, pour accroître son pouvoir ou assouvir sa vengeance, se sert tour à tour du fer et du poison et cimente du

sang de ses victimes son trône et ses autels. Oui, qu'il périsse ce monstre politique, et qu'un nouveau peuple affranchi du joug odieux d'un prêtre usurpateur, renaisse enfin à la Liberté et nous bénisse à jamais comme les restaurateurs de ses droits et les auteurs de son indépendance. Rome! jadis si fameuse, mais depuis si longtemps avilie, entends-tu l'heure de la Liberté qui sonne? Relève ton front abattu et reprends ton antique splendeur; purifie ton Capitole de tous les crimes qui l'ont souillé; que les autels du fanatisme ne couvrent plus ces tombes vénérées où reposent tes premiers vengeurs; donne l'essor à leurs ombres outragées, elles t'indiqueront les tyrans qu'il faut frapper. Ose désarmer les prêtres imposteurs qui t'asservissent; foule à tes pieds les sanglantes étoles de la superstition pour te couvrir des couleurs vivifiantes de la Liberté, et que les bords fortunés du Tibre renaissent aux beaux jours de ta gloire et de ta puissance!

Peuple français! Grande et généreuse nation! Après avoir brisé les fers de tes voisins, il ne te reste plus qu'une conquête à faire; il faut humilier l'insolent orgueil de cette fière *Albion* qui ose insulter à ton indépendance au moment où vingt peuples vaincus t'implorent comme l'arbitre de leurs destinées; il faut arracher le trident des mers à ce gouvernement astucieux et corrupteur dont le joug pèse sur un peuple impatient de le secouer; oui, que l'Océan soit libre et que cette dernière victoire donne la paix et le bonheur au monde.

Augustes martyrs de la liberté, vous tous qui vous immolâtes pour la Patrie et dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, telle est la vengeance que nous vous réservons; elle est digne de vous, puisqu'elle a pour objet la mort des tyrans et l'affranchissement des peuples. C'est ainsi que nous apaiserons vos ombres généreuses. Ce n'est pas de stériles pleurs que vous exigez de nous. Morts pour le salut de votre pays, vous reposez au sein de la gloire et de l'immortalité; c'est en vous imitant que nous saurons vous honorer; votre souvenir viendra se mêler dans nos âmes aux affections les plus consolantes et les plus douces... « Tu seras la première de toutes, amour sacré de la Patrie, flamme active, sentiment épurateur qui forme le citoyen et le héros : première source de toutes les vertus, viens embraser nos âmes de ton feu divin, et dicte toi-même aujourd'hui l'auguste serment que nous prononçons sur cette tombe de *vivre pour la liberté ou de mourir ses martyrs* ». *Vive la République!*

Ce discours terminé, les cris de vive la République ont fait retentir les voûtes de la salle, et ont été suivis des applaudissements de la foule immense des spectateurs que cette cérémonie funèbre avoit attirée dans l'enceinte.

Pendant que l'orchestre exécutait l'air : *Mourir pour la patrie*, le général Chalbos s'est avancé près du monument, et a déposé sur le sarcophage une couronne de laurier; les jeunes citoyens et citoyennes

y ont aussi déposé celles qu'ils avoient portées dans la marche, et soudain l'on a entendu l'air chéri des Français : *Allons, enfans de la patrie*, dont le refrain étoit répété d'un bout de la salle à l'autre. Mais l'attendrissement a été à son comble au moment de l'invocation à la Liberté; les cris de *Vive la République!* se sont fait entendre de nouveau, et le cortège est revenu à la maison commune dans le même ordre qu'il en étoit parti.

Le soir, les acteurs du théâtre de l'Union ont joué une pièce composée pour honorer la mémoire de Duphot, et de ses braves compagnons, morts comme lui martyrs de la Patrie et de la Liberté.

Fait à Périgueux, le 20 pluviôse, à neuf heures du soir, à l'administration municipale.

Signé : GERMILLAC, *président;* BLOY, SAUVEROCHE, DELMILHAC, LIMOUSI et LACOSTE, *administrateurs;* DUPONT, *commissaire du Directoire exécutif,* et BELEYMES, *secrétaire en chef.*

Collationné conforme au registre.

Signé : BELEYMES, *secrétaire en chef.*

TABLE DES MATIÈRES

Préface I
Chapitre Ier 1
Chapitre II 13
Chapitre III 37
Chapitre IV 53
Chapitre V 71
Chapitre VI 99
Chapitre VII 123
Chapitre VIII 153
Chapitre IX 197
Pièces justificatives 233

PARIS.

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire, par le baron DE COMEAU, ancien officier de l'armée de Condé, chef d'état-major de la Bavière au grand quartier général de Napoléon, chambellan bavarois. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Un général hollandais sous le premier Empire. **Mémoires du général baron de Dedem de Gelder** (1774-1825). Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Mémoires du général baron Desvernois, publiés sous les auspices de sa nièce Mme BOUSSU-DESVERNOIS, d'après les manuscrits originaux, avec une Introduction et des Notes, par Albert DUFOURCQ, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française de Rome, agrégé d'histoire. (1789-1815.) *L'Expédition d'Égypte. — Le Royaume de Naples.* Un vol. in-8° avec un portrait et une carte. 7 fr. 50

Mémoires d'un officier aux Gardes françaises (1789-1793), par le général marquis DE MALESSEE, publiés par G. ROBERTI, professeur à l'Académie militaire de Turin. Un vol. in-8° avec portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Mémoires du général baron de Marbot. 46e édition. Trois vol. in-8° avec portraits. Prix de chaque vol. . 7 fr. 50

Mémoires du chevalier de Mautort, capitaine au régiment d'Austrasie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis (1752-1802), publiés par son petit-neveu le baron TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE. In-8° avec portrait en héliogr. 7 fr. 50

La Suède sous la République et le premier Empire. **Mémoires du lieutenant général de Suremain** (1794-1815), publiés par un de ses petits-neveux. In-8° avec portraits. . . . . 7 fr. 50

Mémoires politiques et militaires du général Tercier (1770-1816) : Campagnes d'Amérique, Guerres d'émigration, Quiberon, la Chouannerie, Conspiration de Cadoudal. Publiés avec préface, notes et pièces justificatives, par C. DE LA CHANONIE. Un vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

Mémoires du général baron Thiébault. Cinq vol. in-8°. Prix de chaque vol. . . . . 7 fr. 50

Mémoires du baron de Bouncioux, capitaine de vaisseau (1782-1855), publiés, avec une préface et des notes, par Émile JOBBÉ-DUVAL, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Correspondance militaire de Napoléon Ier, extraite de la Correspondance générale et publiée par ordre du ministre de la guerre. Dix vol. in-18. Prix de chaque vol. . . . 3 fr. 50

Désirée, reine de Suède et de Norvège, par le baron HOCHSCHILD. Un joli petit vol. in-8°, édition elzévir, imprimé à un nombre restreint d'exemplaires sur papier de cuve. Prix. . . . . 5 fr.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 5, RUE GARANCIÈRE. — 11710.

3 9015 0261

BOUND

MAY 31 1940

UNIV. OF MICH.

DC
223.4
B76

Boulot, Georges

Le General Duphot

039927